



John Adams
Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF NO:
ADAMS
144.3
v. 1



Blank page with faint, illegible markings.

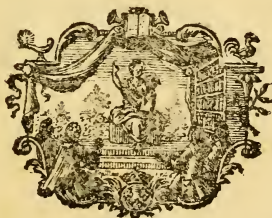
1445
1

LES
VRAIS PRINCIPES
DE
LA LANGUE FRANÇOISE.



LES
VRAIS PRINCIPES
DE
LA LANGUE FRANÇOISE,
OU
LA PAROLE
RÉDUITE EN MÉTHODE,
CONFORMEMENT
AUX LOIS DE L'USAGE,
EN SEIZE DISCOURS;
PAR M. L'ABBÉ GIRARD, DE L'ACADÉMIE
FRANÇOISE, ET SECRETAIRE-INTERPRETE
DU ROY.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez LE BRETON, Imprimeur ordinaire du ROI,
rue de la Harpe, au Saint-Esprit.

M. DCC. XLVII.

AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

C

x x Adams

144.3

v. 1



2

PREFACE.

IL me paroît que pour bien connoître le mérite des ouvrages systématiques il faut en suivre exactement l'ordre & le plan, en les lisant du commencement à la fin sans rien omettre. Cette maxime est d'autant plus essentielle à l'égard de celui-ci que ses parties, quoiqu'en apparence détachées les unes des autres par leurs titres, sont néanmoins un Tout très méthodique ; où l'on évite les répétitions, & où par conséquent ce qui précède est nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit. Qui ne se conformeroit pas à la marche de l'Auteur pourroit trou-

ver obscur ce qui est expliqué avec clarté & précision : & qui exerceroit sa critique sur quelquesuns de ces Discours sans avoir vû les autres courroit risque de porter un jugement sujet à réforme. Comme les premiers jettent de la lumiere sur ceux qui viennent ensuite , ceuxci à leur tout apuient les précédens par les liens de la connexion , & leur donnent une force qui en affermit la vérité en montrant combien les fondemens tiennent au reste de l'édifice. Ajoutez à cette raison celle de la nouveauté du systéme ; non par rapport à sa réalité , car étant celui de la Langue il a toujours subsisté avec elle , mais par rapport à sa manifestation , puisqu'il n'a pas encore été développé aux yeux du Public. Maintenu dans la pratique

il a été négligé dans la spéculation : & fans l'apercevoir on ne s'en est pas moins conduit par son influence.. On le présente ici tel qu'il s'est fait voir quand on a levé le voile de la Latinité , sous lequel il étoit caché & enseveli ou du moins obscurci & défiguré. Pour n'en pas altérer la beauté naturelle , on s'est imposé la loi de ne point faire abus des termes. C'est pourquoi on n'a pû se résoudre à conserver une idée défectueuse ni une expression impropre par attachement à la première éducation : alors on n'a point hésité à substituer un autre terme à celui qu'on avoit pris dans le College : on s'est mis hors de la férule des précepteurs : & l'on s'est livré à toute l'élévation & la liberté d'esprit qu'inspire la belle Littérature. Le

neuf qu'on a été obligé de répandre en divers endroits pour ne pas trahir le vrai exige donc, également comme le fil de la méthode, une lecture entière & suivie; si l'on veut se la rendre utile & gracieuse ou se mettre en état de rendre justice à l'ouvrage. Point de décomposition: voilà toute la grace qu'on demande. Dureste que le Lecteur use de tous ses droits: qu'il aprouve, qu'il blâme; il est juge de tout ce qu'il a sous les yeux. Quant au travail, on ose affûrer qu'on ne s'y est pas permis la moindre négligence: qu'on a creusé & aprofondi la matiere autant qu'il convenoit pour établir des regles générales, des principes constans & simples, aplicables à toutes les circonstances de l'usage; en quoi consiste le devoir de la

Grammaire : qu'on a pourtant évité de descendre dans ces petits & menus détails qui font du partage des Dictionnaires ; où chaque mot particulier a droit d'avoir une place aussi spacieuse que l'exige la diversité de son acception & de ses emplois. Les difficultés n'ont pû triompher de la patience dans les peines qu'il a falu se donner pour la perfection de l'art & pour en rendre l'étude facile. On a aussi tâché de diminuer les defagrémens ordinaires de ce genre de littérature par la maniere de le traiter. Les exemples n'y font point entassés uniquement pour faire naitre des doutes & former des difficultés sans qu'il en résulte ni décision ni regle fixe : ils y sont placés à propos pour confirmer les principes qu'on établit ou les raisons

qu'on donne de l'usage. Enfin on a eu attention à ne point donner dans la vanité de vouloir paroître savoir autre chose que ce dont on écrit : & l'on ne s'est proposé d'autre mesure pour le volume & le nombre & la longueur des Discours que la juste étendue du Sujet.

*Absit in doctrinis verbum aut otiosum
aut obscurum ;
sicut & in colloquiis aut damnosum aut
obscenum.*



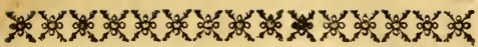


TABLE DES DISCOURS

DE CE PREMIER VOLUME.

- I. DISC. **Q**UI expose toutes les définitions préliminaires & le plan général. page 1
- II. DISC. Où les mots sont rangés sous des especes, & ces especes fixées & définies par le service que l'esprit humain leur a départi afin qu'il pût trouver dans la Parole tous les moyens propres à énoncer ce qu'il pense. 41
- III. DISC. Sur la construction ou Syntaxe générale; dans lequel la phrase & le régime sont exactement analysés. 82
- IV. DISC. De l'Article, premiere partie d'oraison, c'est à dire la premiere des différentes especes de mots concourant à l'art de la Parole. 152
- V. DISC. Du Substantif, seconde partie d'oraison. 217.

VI. DISC. *Du Pronom , troisieme partie
d'oraison.* 283

VII. DISC. *De l'Adjectif, quatrieme par-
tie d'oraison.* 365

ERRATA du premier Volume.

CEt Errata fait avec soin est une preuve de l'attention & de l'exactitude du Correcteur. Il n'est point de Livre qui n'ait davantage de fautes : & si on vouloit les marquer toutes comme on fait ici, on grossiroit sûrement leur volume.

	<i>Fautes.</i>	<i>Corrections.</i>
<i>Pag. 61. l. 8.</i>	antogonistes.	antagonistes.
71. l. 22.	promptement.	promptement.
118. l. 18.	ou.	on.
134. l. 5.	de.	des.
147. l. 21.	sçauroit. . . .	fauroit.
<i>Ibid.</i>	circoftanciel.	circonfanciel.
159. l. 17.	infteffe. . . .	justesse.
161. l. 5.	esclavon. . . .	Esclavon.
162. l. 15.	on.	ou.
259. l. 3.	superieur. . . .	supérieur.
265. l. 23.	Durante. . . .	Durance.
402. l. 2.	toutes.	toute.

Partout où *d'autant* se trouve avant un comparatif comme *plus* ou *mieux* supléez un apostrophe après *d'* s'il y manque. Unifiez aussi en un seul mot les adverbes *demême dumoins aulieu* qu'on a quelquefois séparés en deux. Quant à la ponctuation il ne s'y trouve qu'une seule faute.



LES VRAIS PRINCIPES

DE

LA LANGUE FRANÇOISE:

OU

LA PAROLE

RE'DUITE EN METHODE;

Conformément aux Loix de l'Usage.

I. DISCOURS,

*Contenant les définitions générales ;
le plan de l'ouvrage , & les préli-
minaires nécessaires pour connoitre
parfaitement l'art de la Parole.*



I les Hommes devoient vivre dans la folitude , continuellement féparés les uns des autres ; il leur fuffiroit de penfer : mais étant faits pour la fociété , fans

cesse occupés d'affaires ou de besoins communs ; il faut nécessairement qu'ils parlent. Voilà pourquoi la Nature, attentive à pourvoir aux moyens propres à ses fins , leur a donné une facilité merveilleuse à varier les modifications de leur voix ; afin qu'en formant des mots & y attachant des idées , ils pussent aisément se communiquer leurs pensées , & nouer entre eux des habitudes également utiles & agréables.

La Parole est donc le lien de la vie civile le plus universel , le plus naturel , & le plus gracieux ; par conséquent la chose qui mérite le plus d'être l'objet de ses propres exercices ; surtout chez une nation polie & dominante , où la liberté d'en faire usage ne fut jamais contrainte que par les regles de la Raison. C'est uniquement à cette raison pure & dégagée de préjugés que je confie la conduite de mon travail. Sans manquer d'estime pour les Auteurs qui m'ont précédé en ce genre , je n'en consulterai néanmoins aucun :

la Nature & l'Usage font les seuls guides que je me propose. De sorte que si je dis quelque chose de neuf; ce ne sera point affectation; le sujet me l'aura fourni: si je répète ce qui a été dit; ce ne sera point imitation; je l'aurai pensé comme les autres. J'en use ainsi; parceque j'ai remarqué que l'influence de l'Autorité & l'habitude de copier étoient de grands obstacles à la perfection des Arts & des Sciences. Je doute même que, pour parvenir à cette perfection, il y ait une autre route que celle qui a toujours le sujet pour bouffole: c'est, ce me semble, de sa présence immédiate que partent les impressions les plus vives & les plus exactes: dès que l'Auteur en détourne les yeux, pour consulter des tableaux d'une autre main, ne court-il pas risque de substituer, dans ce qu'il fait, les infidélités d'une copie aux traits réels de l'original?

A l'égard de la méthode, comme il n'est pas douteux que celle qui commen-

ce par des notions claires, sur lesquelles elle fonde des principes certains, dont elle tire ensuite des conséquences justes & invariables, ne soit la plus propre à rencontrer le vrai; j'en suivrai le fil dans tout le cours de cet ouvrage, sans donner néanmoins dans la sécheresse du plan purement dogmatique. Je ne me refuserai point aux réflexions & aux ornemens proportionnés à mon sujet; d'autant plus qu'il est à cet égard d'une extrême modestie, n'en permettant ni la quantité ni le grand éclat. Tel est le propre de tout ce qui fait consister son sublime dans le Vrai: le stile simple en soutient beaucoup mieux la dignité que le stile brillant; parceque où la nature est belle l'art est inutile. Mais si les parures ne font ici que d'un médiocre avantage; il n'en est pas demême de la netteté, de l'ordre, & de l'exactitude: le sujet les exige dans le dernier degré; il faut que l'exposition en soit claire, la conduite commode, & le détail expliqué dans

toute son étendue quoiqu'avec précision.

Je ne faurois donc mieux entrer en matiere que par des définitions faites avec soin , en commençant d'abord par celle de la Parole ; qui , comme objet de mon travail , doit marcher la premiere , me conduire par la liaison des parties & la suite des conséquences jusqu'au dernier période de l'ouvrage.

La PAROLE est la manifestation de la pensée par le secours des mots.

La PENSÉE nait de l'union des idées.

Les IDÉES sont les simples images des choses : mais étant intérieures & spirituelles , il a falu , pour les faire paroître au dehors , leur donner des corps : ce qu'on a exécuté par l'établissement des mots ; auxquels on les a unies , pour qu'elles en soient l'ame & fassent effet sur l'esprit partout où ceuxci le font sur les sens extérieurs.

L'essence du MOT consiste à être une voix prononcée propre à faire naitre une idée dans l'esprit : & cette propriété

est ce qu'on nomme *valeur* ; sans laquelle il ne seroit qu'un son matériel machinalement prononcé.

La VALEUR est donc , en fait de mots , l'effet qu'ils doivent produire sur l'esprit, c'est à dire la représentation des idées qu'on y a attachées : ce qui dépend de l'institution, soit commune par un usage ordinaire, soit particulière par une supposition bien expliquée.

De l'assemblage méthodique des mots se forme le DISCOURS ; dont les variétés produisent les différens stiles.

Le STILE est une façon de s'exprimer, portant un caractère émané ou de la qualité de l'ouvrage ou du gout personnel de l'auteur. Ce caractère résulte du tour de la pensée, du choix des mots, & de l'arrangement respectif de toutes les parties qui composent le discours.

Quant à la VOIX, elle n'est autre chose que l'air de la respiration rendu sonore ; effet mécanique, produit par le trémouffement des cartilages du Larinx

situés à l'extrémité de la Trachée-artere. En s'échappant au dehors, elle reçoit différentes modifications, toutes comprises sous deux especes générales; l'une le Chant, l'autre la Prononciation.

Lorsque la voix est simplement modifiée par les modulations mesurées du gosier; elle fait le CHANT, qui cause dans l'ame une sensation, en change quelquefois l'état, & en remue les passions.

La PRONONCIATION consiste dans cette modification que la voix reçoit des parties de la bouche, soit par les situations qu'elles prennent pour lui former un passage, soit par les mouvemens dont elles l'agitent au moment qu'elle passe. Ainsi la Voix ou l'air sonore est la matiere de la Parole: les parties de la bouche en sont les organes particuliers: la Prononciation en constitue la forme & en fait le pinceau de l'Esprit: heureux qui ne s'en sert jamais que pour le bien & pour le vrai!

Comme la Prononciation dépend;

ainsi que je viens de le dire , & de la situation & du mouvement des organes ; cela fait qu'elle comprend deux especes de modifications, dont l'une forme le Son & l'autre l'Articulation.

Le SON est la voix prononcée par la seule forme du passage que lui donne la situation des organes. Il se fait entendre par lui même , & peut être aussi varié qu'il y a de diversités possibles dans le passage de la voix.

L'ARTICULATION consiste dans les mouvemens que les organes ajoutent à leur situation dans le temps de l'impulsion de la voix. Elle ne sauroit être entendue sans le secours du Son , dont elle est l'accompagnement. Ses variétés répondent au nombre des différens mouvemens que la mécanique de la bouche permet d'exécuter dans la Prononciation.

Chaque Nation s'est fait une habitude d'un certain nombre de Sons & d'Articulations en puisant , selon son gout , dans la faculté naturelle.

Le defir & le befoin de commercer avec les absens, joints à l'infidélité de la mémoire & à l'instabilité des promesses, ont fait inventer des caracteres propres à conferver & à montrer aux yeux la Parole. Chacun de ces caracteres représente ou un Son ou une Articulation. On les apele tous d'un nom commun *LETTRES* : mais on nomme particulièrement *VOYELES* ceux qui représentent les Sons, & *CONSONNES* ceux qui représentent les Articulations. Outre ces noms d'especes, chacun a de plus son nom singulier. La main les dessine & les place suivant l'ordre de la prononciation, c'est à dire de la même maniere dont ils sont combinés par les organes de la Parole. On donne même le nom du caractere au son ou à l'articulation qu'il représente.

Les Lettres sont donc les parties dont on construit les mots. Pour cet effet on les assemble de façon qu'elles puissent être prononcées; en entrelassant les sons

avec les articulations ou les voyeles avec les consonnes , car c'est la même chose. Les Langues où ce mélange est le plus égal sont les plus faciles à prononcer : l'Italienne & la Françoisé l'emportent par là sur beaucoup d'autres. Celles où les voyeles dominant trop ont quelque chose d'efféminé. Celles où l'on trouve souvent une seule voyele accompagnée d'un grand nombre de consonnes sont dures & difficiles : l'habitude empêche qu'on ne sente cette dureté ; mais à juger des choses par des vûes exemptes de prévention , en suivant la simple mécanique de la nature , il est constant que le grand nombre de consonnes embarasse plutôt le passage de la voyele qu'il ne le facilite , acause de la complication des différens mouvemens qu'il faut faire alors dans l'instant d'une seule impulsion de voix.

Quelquefois la voyele se trouve seule & se prononce sans l'aide d'aucune consonne , du moins de celles qui sont distin-

guées de l'aspiration : il arrive d'autrefois qu'elle en a plusieurs attachées à son service , & elle peut les avoir à sa tête ou à sa suite. Quelle que soit la circonstance, elle forme la syllabe , & n'en forme qu'une avec toutes les consonnes de son cortège ; c'est à dire qu'elles font ensemble unité de prononciation , ainsi que le fait entendre la force étymologique du mot. Cette unité dépend de l'impulsion de la voix hors de la bouche : lorsqu'il n'y a qu'une impulsion de voix ; il se trouve unité de prononciation ; par conséquent il n'y a qu'une syllabe : lorsqu'il y a plusieurs impulsions de voix ; il ne sauroit y avoir unité de prononciation ; par conséquent il se trouve alors dans le mot pluralité des syllabes. L'unité ou la pluralité des impulsions vient de la continuité ou de l'interruption du passage de la voix. Cette interruption est le plus souvent causée par une articulation qui n'est pas au service du son précédent ; telle qu'est , dans le mot *perte* , la consonne *T* , qui ,

nullement de la fuite du premier *E* vient former avec le second une nouvelle syllabe. Quelquefois elle est causée par une aspiration qui recommence la prononciation d'un autre son ou du même, il n'importe. On suppose toujours cette aspiration à la tête des voyeles quand il ne s'y trouve point de consonne : elle consiste dans ce premier mouvement que les organes font uniquement pour pousser le son au dehors, sans l'agiter d'aucune autre maniere. Par exemple, *Saül*, *Baal*, *pieux* sont de deux syllabes ; parcequ'après la prononciation des sons *a* & *i* il se fait une aspiration ou un nouveau petit mouvement d'organes, pour former & pousser les sons *u*, *a*, & *eu* : au lieu que le mot *Dieu* n'est que d'une syllabe ; parceque le son *i* est prononcé conjointement avec le son *eu* sans ce petit mouvement ou aspiration intermédiaire. Ainsi la SYLLABE sera très bien définie, un son, simple ou composé, prononcé avec toutes ses articulations par une seule im-

pulsion de voix. Si cette impulsion est faite avec lenteur ; la syllabe est longue : si elle est faite avec précipitation ; la syllabe est breve : si elle tient un milieu ; la syllabe n'est ni longue ni breve. Ce plus & ce moins de temps employé à la prononciation du son est ce qu'on nomme en Grammaire QUANTITÉ ; faisant dans le Latin l'harmonie des vers , qui , par un mélange entendu de longues & de breves , y marchent avec cadence ; au lieu que dans nôtre poésie la quantité n'est de conséquence qu'à la rime.

Tout ce que je viens de dire fait voir que la syllabe résulte proprement de l'union des consonnes avec les voyeles ; en considérant l'aspiration comme une espece de consonne , qu'on représente quelquefois par un caractere , & que le plus souvent on suppose suffisamment marquée par le caractere du son , comme en étant le préliminaire indispensable. Mais de l'union des voyeles entre elles , faite sans aucune interruption , soit de

consonne propre soit d'aspiration, il résulte un son composé, dit en termes de l'art *Diphthongue*: dont la définition n'est pas la même chez tous les Grammairiens; les uns voulant que ce soit deux sons prononcés en une syllabe; les autres, un son exprimé par deux voyeles. De cette diversité d'opinions viennent les différentes manières dont les Savans prononcent les Langues mortes, surtout le Grec: & cette diversité d'opinion ne vient elle même que de la précipitation à décider & de l'inattention à toute l'étendue de l'Usage. Pour moi qui le consulte avec assiduité, & qui m'en tiens à ce qu'il a établi, je vois qu'il y a deux espèces de Diphthongues. L'une est lorsque deux voyeles, gardant leur son naturel, se prononcent néanmoins en une syllabe; comme *ui* dans *cuire*. L'autre espèce est lorsque deux voyeles ne forment ensemble qu'un son, mais différent de celui que chacune a naturellement étant séparée de l'autre; comme

font *eu* dans *heureux*, où le son qui en résulte n'est ni celui d'*e* ni celui d'*u*. L'unité de syllable dans la pluralité des sons constitue la première espèce : & l'unité de son dans la pluralité des caractères constitue la seconde. On peut donner aux unes le nom de *Syllabiques* & aux autres celui d'*Orthographiques* : mais dans les deux espèces il y a toujours unité naissant d'une pluralité. Ainsi la DIPHTONGUE en général est une union de voyelles dans une seule prononciation, produisant une unité de syllabe ou unité de son. Lorsque cette union produit simplement unité de syllabe, c'est une DIPHTONGUE SYLLABIQUE : lorsqu'elle produit unité de son, c'est une DIPHTONGUE ORTHOGRAPHIQUE. Celle-ci n'est jamais composée que de deux voyelles ; mais la Syllabique peut l'être de trois, parce que l'Orthographique ne tenant la place que d'un son, peut en faire partie : ainsi qu'on le voit dans les monosyllabes suivans,

yeux, lieu, oui, sceau.

La mécanique des organes étant disposée de façon qu'on ne peut rendre sonore que l'air qu'on renvoie au dehors, & que celui qu'on tire en dedans est uniquement destiné à rafraichir la poitrine & donner au sang la vertu élastique dont il a besoin pour la conservation & l'action de la machine animale; de là vient qu'on ne sauroit faire de longs discours sans quelques intervalles de repos; car il faut prendre le tems d'humérer du nouvel air, pour fournir au ressort de la vie & à la matiere de la voix. Ce temps qu'on prend fait les PAUSES dans l'exécution de la parole. On les marque sur le papier par la PONCTUATION, afin qu'elles soient faites à propos, & que la personne qui lit soulage sa poitrine de façon que l'attention ne soit ni fatiguée par de trop longues frases ni détournée par des interruptions à contretemps. Car enfin notre esprit ne se prêtant à la conversation & à la lecture que pour se former des images net-

tes , il est toujours mortifié lorsque le pinceau de la parole s'arrête à la moitié du trait, ou lorsqu'il ne lui en représente que de confus. Il faut donc , pour bien parler , exprimer ses pensées de façon que non seulement les mots soient bien prononcés , bien choisis , & bien rangés ; mais que les divers sens soient encore bien distingués & faciles à comprendre.

Que l'ironie ne vienne point tourner en ridicule mon exactitude & traiter de minuties ces premières définitions. Ce reproche porteroit à faux ; parceque rien de ce qui a le vrai pour objet n'est minutie que lorsque l'étude en est déplacée. Dès qu'on traite un art , il faut nécessairement que ses premiers élémens fassent la tête de l'ouvrage. La négligence de ceux de la Parole a causé & cause tous les jours de violentes disputes : c'est même la source la plus ordinaire des erreurs & des fautes. Les vraies minuties de la Grammaire sont un tas d'inutiles

généalogies & de fausses applications de regles étrangères , qui défigurent nôtre Langue & en rendent les préceptes obscurs. J'aurai autant de soin de la débarrasser de ces inutilités que j'ai d'attention à bien définir les plus petites choses qui en sont les fondemens réels , dont la conséquence paroitra à mesure que j'avancerai dans les plus grandes.

Si tous les hommes se servoient des mêmes modifications de voix pour former les mots , s'ils rangeoient ces mots dans le même ordre , & s'ils y avoient attaché les mêmes idées ; la maniere de parler seroit partout la même. Mais parcequ'ils en ont usé & en usent encore autrement ; il se trouve parmi eux plusieurs différentes manieres de parler , selon le plan magnifique de la variété de la Nature , qui ne s'est point avisée de consulter en cela la commodité des voyageurs.

Lorsqu'une maniere de parler est devenue commune à une assez grand nom-

bre d'hommes pour former un peuple distingué des autres ; on l'honore du nom de LANGUE : qui par conséquent n'est autre chose que l'usage particulier d'une nation entiere , dans l'établissement l'ordre & l'emploi des mots , pour exprimer la pensée.

Comme dans chaque nation il y a deux fortes de personnes : les unes grossieres & ignorantes , qui négligent & alterent les expressions : les autres instruites & polies , qui cultivent l'art de la Parole ; cela fait que toutes les Langues se trouvent ou dans un état de corruption ou dans un état de pureté. Celuici retient en propre le nom d'USAGE : décide des doutes : fait l'essence des Langues vivantes : & en renferme toutes les regles, qu'il n'est pas permis d'apprendre d'un autre maitre ; parcequ'il n'en est point de plus sûr ni de plus docte en cette matiere que celui qui les a faites. Chez les Peuples unis sous une seule domination, soit monarchie soit république, l'usage

de la Langue fuit celui de la Politique : je veux dire qu'il est unique, & que, dépendant toujours de la portion dominante, il s'apprend à la Cour & dans la Capitale. Lorsque la Nation se trouve partagée en plusieurs petits Peuples, formant divers Etats souverains ; il peut très aisément s'introduire des variétés dans la Langue commune : de façon que chacun, se piquant de politesse & d'esprit, s'attache à sa propre manière de parler, & ne l'estime pas moins que celle de son voisin. Ces variétés étant alors appuyées d'une égale autorité, font que l'Usage n'est pas, comme parmi nous, simplement distingué en bon & en mauvais ; mais qu'il est multiplié ou divisé en plusieurs branches, selon le nombre de ces manières particulières reconnues pour polies & concurrentes dans la carrière commune ; & elles sont précisément ce qu'on nomme **DIALECTES**. Tel a été l'état de la Langue Greque, que le Grammairiens partagent encore au-

jourd'hui en cinq dialectes.

Quant à l'état de corruption où se trouvent les Langues, il a deux degrés: L'un qui ne vient que du défaut d'éducation ou d'un manque d'attention au bon usage: tel est l'état de notre Langue dans le bas peuple de Paris, & parmi quelques honnêtes gens de Province qui n'ont été ni à Paris ni à la Cour, ou qui n'ont pas profité du séjour qu'ils y ont fait. L'autre degré de corruption vient du mélange de l'ancienne avec la nouvelle façon de parler: ce qui forme chez le payfan, dans les Provinces éloignées du centre de la domination, divers langages particuliers qu'on nomme *PATOIS*, dont la connoissance peut servir à pénétrer dans l'origine des Langues & des Peuples: tels sont le Bas-breton, l'Auvergnat, & le Provençal.

La différence la plus aparente dans les Langues est celle qui frappe d'abord nos oreilles; elle vient de la différence des mots: mais la plus effencielle ne se mon-

tre qu'à nôtre réflexion ; elle nait de la diversité du gout de chaque peuple dans le tour de frase & dans l'idée modificative de l'emploi des mots.

Lorsque cette sorte de gout propre & distinctif ne regarde qu'une circonstance unique ou une seule façon particuliere de s'exprimer ; on le nomme *IDIOME*, c'est à dire propriété de Langue. Par exemple, c'est un idiome françois d'exprimer par le pronom indéfini *on* joint au verbe actif l'attribution vague & indéterminée d'une action : au lieu que c'est un idiome italien de l'exprimer par le pronom réciproque *si* avec le même verbe : & c'est un idiome latin de se servir pour cet effet du seul verbe passif sans pronom ni particule. Le François dit donc *on demande*, l'Italien *si domanda*, le Latin *quæritur*.

Lorsque ce gout distinctif est considéré dans son universalité ; c'est alors ce qu'en fait de Langues on nomme *GÉNIE*, dont il est important au Grammairien de

bien connoître la nature. Chaque Langue a le sien : ils peuvent néanmoins être réduits à trois fortes : & par ce moyen les Langues se trouvent distinguées en trois classes. Si on ne leur a pas encore donné des noms ; c'est qu'on n'a pas connu l'influence qu'ils devoient avoir dans l'établissement des regles. Cette inattention n'empêche pourtant pas qu'ils ne soient les fondemens de tout principe de Grammaire, & que leur confusion ne devienne une source d'absurdités. La remarque me paroît si naturelle que, sans en être redevable à personne, je ne pense pas que je sois le seul qui l'aie faite : mais si quelqu'un avant moi en a été touché ; je suis au moins le premier qui entreprends de la mettre en œuvre dans la méthode grammaticale, & d'en faire valoir le mérite aux yeux du Public.

Les Langues de la première classe suivent ordinairement, dans leur construction, l'ordre naturel & la gradation des

idées : le sujet agissant y marche le premier , ensuite l'action accompagnée de ses modifications , après cela ce qui en fait l'objet & le terme. Par cette raison je les nomme ANALOGUES , ainsi que le génie qui les caractérise. Elles ont un article , qu'elles joignent aux dénominations qui ne sont pas individuelles , & n'admettent point de cas : telles sont la Françoisise , l'Italienne , & l'Espagnole.

Les Langues de la seconde classe ne suivent d'autre ordre , dans la construction de leurs frases , que le feu de l'imagination ; faisant précéder tantôt l'objet , tantôt l'action , & tantôt la modification ou la circonstance : ce qui n'est pourtant pas un défaut , & ne produit aucune ambiguité , a cause des cas & de la variété des terminaisons qu'elles admettent ; par le moyen desquelles le régime étant d'abord indiqué , il ne reste ni équivoque ni confusion dans le sens , mais seulement la peine d'aller jusqu'au bout de la période avant que de commencer

mencer à se former une pensée suivie. Ainsi le nom de TRANSPOSITIVES leur convient parfaitement. Elles ne connoissent pas l'usage de l'Article. Le Latin, l'Esclavon, & le Moscovite sont de cette espece.

Les Langues de la troisieme classe tiennent des deux autres ; ayant un article comme les Analogues, & des cas comme les Transpositives : telle est la Langue Greque : il me semble aussi que la Teutonique appartient également à cette classe. On la nommera, si l'on veut, MIXTE, ou, d'un air plus docte, AMPHILOGIQUE : je ne lui fixe point de nom ; parceque je n'en dois plus parler, & que je crains de n'en pas trouver un assez heureux pour être adopté.

On peut apprendre les Langues par simple pratique, ainsi que les enfans apprennent de leurs parens leur Langue maternelle, ou par méthode raisonnée, comme les écoliers apprennent de leur maître les Langues étrangères. Cette

méthode se fait en rédigeant sous certains chefs généraux tout ce qui est d'usage , & en le mettant dans l'ordre le plus commode pour l'étude de la Langue. Voilà justement ce qu'on nomme GRAMMAIRE ; qui par conséquent est l'art d'enseigner méthodiquement tout ce que l'Usage a introduit & autorisé dans la Langue , soit pour la parler soit pour l'écrire correctement. Lorsqu'on apprend les Langues par simple pratique ; on peut les savoir parler sans les savoir lire ni écrire ; comme il arrive toujours à l'égard de sa Langue naturelle : mais lorsqu'on les étudie par méthode ; il faut commencer par apprendre à lire ; parcequ'on a autant besoin de ses yeux que de ses oreilles pour faire du progrès dans cette étude.

Ce n'est pas assez de connoître les mots & leurs valeurs ; il faut de plus être instruit de la manière dont ils doivent être rangés dans le discours : car si l'Usage les a introduits ; il leur a aussi

assigné des places : & comme c'est une faute d'en employer d'autres que ceux qu'il autorise ; c'en est également une de les déplacer. Cet arrangement de mots est ce qu'on nomme , en stile de Grammaire , SYNTAXE : terme qui paroitra peutêtre barbare ; quoiqu'il soit pris de la Langue la plus polie de l'Antiquité , les Grecs ayant été bien plus loin que les autres nations pour le langage comme pour la doctrine : mais il signifie en bon françois CONSTRUCTION. Elle varie chez les Peuples ainsi que les mots , fait la différence la plus effencielle entre les Langues , & s'opose à l'opinion de ceux qui assûrent que la Françoise l'Espagnole & l'Italienne sont filles de la Latine. Ces messieurs ne raportent d'autre titre de cette filiation que l'étymologie de quelques mots & l'étendue de l'Empire Romain sur les pays présentement habités par ces nations. Mais quand on observe le prodigieux éloignement qu'il y a du génie de ces Langues à ce-

lui du Latin : quand on fait attention que l'étymologie prouve seulement les emprunts & non l'origine : quand on fait que les peuples subjugués par les Romains avoient leurs Langues : que la saine critique défend de penser que les Magistrats & quelques Légions, qu'on y envoyoit pour les gouverner & les maintenir dans l'obéissance, fussent capables d'anéantir la Langue vulgaire : quand on aperçoit ensuite que les Nations étrangères qui inonderent l'Empire & y établirent de nouveaux Etats aporтерent des mœurs & des langages inconnus ; & que la Victoire, accoutumée à tout soumettre jusqu'à la manière de parler, les fit triompher & des armes & de la Langue des Romains ; en sorte que la leur devenue la dominante s'introduisit avec leur pouvoir, en s'altérant néanmoins par le commerce qu'il falut nécessairement avoir avec les vaincus & les nouveaux Sujets : lorsqu'enfin on voit aujourd'hui de ses propres yeux ces Langues

vivantes ornées d'un article , qu'elles n'ont pû prendre de la Latine où il n'y en eut jamais , & diamétralement opposées aux constructions transpositives & aux inflexions de cas ordinaires à celle-ci ; on ne fauroit acause de quelques mots empruntés dire qu'elles en font les filles , ou il faudroit leur donner plus d'une mere. La Greque prétendroit à cet honneur : & une infinité de mots qui ne viennent ni du Grec ni du Latin révendiqueroient cette gloire pour une autre. J'avoue bien qu'elles en ont tiré une grande partie de leurs richesses : mais je nie qu'elles lui soient redevables de leur naissance. Ce n'est donc pas aux emprunts ni aux étymologies qu'il faut s'arrêter pour connoitre l'origine & la parenté de Langues : c'est à leur génie , en suivant pas à pas leurs progrès & leurs changemens. La fortune des nouveaux mots & la facilité avec laquelle ceux d'une Langue passent dans l'autre , surtout quand les Peuples se mêlent ,

donneront toujours le change sur ce sujet : au lieu que le génie indépendant des organes par conséquent moins susceptible d'altération & de changement, se maintient au milieu de l'inconstance des mots, & conserve à la Langue le véritable titre de son origine.

Qu'on me pardonne la digression que je viens de faire sur la filiation des Langues : ou plutôt qu'on me permette de la continuer par une réflexion sur le terme de *LANGUE-MERE* ; dont le Vulgaire se sert sans être bien instruit de ce qu'il doit entendre par ce mot ; & dont les vrais sçavans ont peine à donner une explication qui débrouille l'idée informe de ceux qui en font usage. Il est de coutume de supposer qu'il y a des Langues-meres parmi celles qui subsistent, & de demander quelles elles sont : à quoi on n'hésite pas à répondre d'un ton assuré que c'est l'Hébreu, le Grec, & le Latin. Par conjecture ou par grace on défère encore cet honneur à l'Allemand :

l'Esclavon étant trop ignoré, il n'en est point fait mention : pour le Chinois, quoique son existence soit connue, on le regarde comme d'un autre monde ; & qui par conséquent ne doit pas intervenir dans la discussion, ni faire valoir des prétentions dont l'examen est censé hors des bornes de nôtre sphere. On ne manque pas non plus d'exclure de cet ordre supreme le François : on pousse même l'avilissement à son égard jusqu'à lui refuser le nom de *Langue* & le traiter de *Jargon*. C'est ainsi qu'on parle communément, sans preuve & sans autre raison de ce qu'on dit que de l'avoir oui dire à quelqu'autre. Mais lorsqu'on examine de près la question ; on voit qu'elle mérite aussi peu la peine d'une réponse qu'il est difficile d'y en donner une satisfaisante. Car enfin s'il faut qu'une Langue-mere ait des filles ; l'Hébreu & le Latin déchoiront de cette dignité ; puisqu'on ne leur connoit point de postérité ; & qu'on ne peut regarder comme un

acte de légitimation le pillage que des Langues étrangères y ont fait, ni leurs dépouilles comme un héritage maternel. S'il suffit pour l'honneur de ce rang de ne devoir point à d'autre sa naissance, & de montrer son établissement dès le berceau du Monde; il n'y aura plus, dans notre système de la création, qu'une seule Langue-mère: & qui sera assez téméraire pour oser gratifier de cette antiquité une des Langues que nous connoissons? Si cet avantage dépend uniquement de remonter jusqu'à la confusion de Babel, qui produit des titres authentiques & décisifs pour constater la préférence ou l'exclusion? qui est capable de mettre dans une juste balance toutes les Langues de l'Univers? à peine les plus savans en savent cinq ou six: où prendre enfin des témoignages non récusables ni suspects & des preuves bien solides que les premiers Langages qui suivirent immédiatement le déluge furent ceux qu'ont parlé dans la suite les

Juifs , les Grecs , & les Romains , ou quelquesuns de ceux que parlent encore les hommes de nôtre siecle ? Tous les commencemens sont obscurs : & les prétendues Langues-meres ont eu , ainsi que les Langues vivantes , non seulement leur mere mais encore leur ayeule & leur bisayeule. Cette expression n'a donc rien de juste , ni l'aplication qu'on en fait rien de vrai. Dès qu'une façon de parler est ou a été celle d'une grande nation policée , & qu'elle a paru propre à transmettre à la postérité les ouvrages des Auteurs ; elle a dès lors autant de droit à la dénomination de *Langue* que la plus ancienne qu'on puisse découvrir. Je n'admets donc point ici d'autre distinction que celle du présent au passé : ce qui fait qu'elles sont ou LANGUES MORTES ou LANGUES VIVANTES. Si je vois entre une ancienne & quelqueune de celles qui sont en usage non seulement une analogie de mots mais encore de l'uniformité dans leur.

génie ; je n'en conteste pas la filiation , & j'avoue que l'une est Langue-mere par raport à l'autre ; ainsi qu'on le remarque dans les Langues Ruffienne , Polonoise , & Illirienne à l'égard de l'Esclavone , dont il est sensible qu'elles tirent leur origine. Mais pour porter un pareil jugement sur d'autres Langues , il faut également y apercevoir le vrai caractère de naissance distingué de celui d'emprunt.

Il est sans doute temps de mettre fin à nos digressions ; quoique je ne pense pas qu'elles soient absolument hors de place ; puisqu'étant propres à desserrer les liens par lesquels on attache nôtre Langue à la Latine , elles peuvent donner occasion à briser les chaines sous lesquelles la Méthode Françoisé gémit. Chaines si fortes que personne n'a encore osé entreprendre de les rompre. Tout ce qu'on a donné au Public sur ce sujet ne s'est présenté que d'un air docile & soumis aux leçons des premières écoles :

on n'a pas même voulu imaginer qu'il fût permis de se proposer un autre modele que le Rudiment latin du College. Seroit-il défendu au Grammairien de prendre un vol libre, pour s'ouvrir une carrière plus sûre plus noble & plus gracieuse? Je ne crois pas que la nouveauté scandalise lorsqu'elle ira au vrai & à la perfection de l'art. Je vas donc suivre hardiment la nouvelle route que je me suis frayée, en abandonnant le sentier gênant de l'Autorité pour marcher dans le chemin de la Raison, dont le Lecteur sentira, aussi bien que moi, la commodité & l'agrément.

La Grammaire doit avoir en vûe trois objets: la connoissance de toutes les sortes de mots dont la Langue est composée, la construction de ces mots dans le tour de phrase, & la régularité de l'Orthographe. Elle doit former ses définitions sur la nature des choses: tirer ses préceptes de la pratique & du propre génie de la Langue qu'elle traite: sur-

tout éviter l'écueil ordinaire , qui est d'adapter aux Langues analogues ce qui ne convient qu'aux transpositives. Ce défaut rend une méthode également confuse dans ses principes & barbare dans ses termes : il est cause que l'investive s'en mêlant , on traite l'Usage de capricieux ; tandis que c'est ceux qui l'insultent qui donnent eux mêmes dans le caprice de vouloir enseigner une Langue par d'autres préceptes que par les siens. Ils copient des Maitres Latins pour s'ériger en Maitres François : trouvent ensuite fort étrange que nôtre pratique ne s'accorde pas avec leurs regles : & pour consacrer leur méprise , ils flétrissent de la note infamante de bizarerie tout ce qui s'écarte du systéme étranger qu'ils ont adopté , dont ils n'aperçoivent pas la fausse aplication , & à qui ils n'ont garde d'attribuer la faute de la discordance. La prévention à cet égard a été si forte que , quelque sensible que soit la différence des Langues , il n'en est pas

né le moindre soupçon qu'il pût aussi y avoir de la différence entre leurs méthodes, & que des regles particulieres pussent ne pas être des regles générales. Dès qu'on a vû dans le François quelque chose de non conforme au Latin ; on a décidé, d'un air plein de persuasion, que le premier péchoit contre la Grammaire : & cela uniquement parce qu'on avoit déjà des regles latines, & qu'on n'en avoit point encore de françoises. Si celles-ci avoient précédé les autres ; je ne doute pas qu'on n'eût fait à la Langue Latine le même affront qu'on fait à la nôtre, & que l'arrêt d'irrégularité n'eût été prononcé contre elle dans toutes les occasions où elle n'auroit pas suivi les loix de la méthode établie. Tel est l'avantage de la primauté : elle fait l'idée, & fait barriere à ce qui veut ensuite se présenter sous d'autres formes. Il est cependant très vrai que si la méthode latine est bonne c'est parce qu'elle s'accorde avec les usages de la

Langue qu'elle traite : que par la même raison la méthode françoise ne peut être bonne qu'autant qu'il y aura du raport entre les regles & ce que le bon usage autorise. En un mot la Grammaire en général n'est ni la méthode latine, ni la méthode françoise, ni celle d'aucune Langue particuliere : mais elle est l'art de traiter chaque Langue suivant ses usages & son propre génie. Qu'on se détache donc de l'habitude de parler Grammaire uniquement dans le gout latin ; puisqu'il en est un autre dont cet art est susceptible ; & que chacun d'eux ayant sa convenance selon le différent génie des Langues, ils ne peuvent ni ne doivent être substitués l'un à l'autre. Que les égards dûs à nos prédécesseurs ne servent point d'aliment à la paresse pour s'épargner la peine de penser par soi même. Les premiers Auteurs méritent sans doute de l'estime & de la reconnaissance ; d'autant plus que nous leur sommes peut-être redevables des dé-

couvertes que nous faisons comme de celles qu'ils nous ont transmises : mais que ces justes sentimens ne cessent point d'être éclairés, & ne dégèrent pas en prévention : car autant que le véritable homme de lettres doit applaudir aux pensées ou aux opinions d'autrui quand elles le méritent, autant lui convient-il peu de n'en être que stupide sectateur. Qu'enfin l'averfion pour la singularité ne devienne pas un prétexte mal entendu d'abandonner la route la plus avantageuse pour parvenir au but. Si l'on se trouve hors du général par le gout de la perfection ou par l'amour du vrai ; ce n'est plus singularité, c'est distinction.

Je reviens aux trois objets ou aux trois parties de la Grammaire. N'étant point ici question d'une Langue étrangere, l'Orthographe cederà l'honneur du rang à la Nomenclature & à la Syntaxe : c'est à dire que ce qui regarde l'écriture ne viendra qu'à la suite de ce qui concerne la connoissance des mots & leur

construction. Cet ordre est d'autant plus convenable que la Parole écrite n'est que l'image de la Parole prononcée, & que celle-ci est l'image immédiate de la Pensée. C'est d'ailleurs se conformer au plan de l'éducation naturelle ; ayant appris à nous énoncer de bouche avant que d'avoir eu des maîtres à lire & à écrire.



II. DISCOURS,

Où les Mots sont distingués par le caractère de leur service & réduits, selon les différences spécifiques des idées, à certaines especes générales, qu'on nomme PARTIES D'ORAI-SON ; dont le nombre est fixé & la nature expliquée par les regles immuables de la Logique.



Es Mots étant les images des idées, il faut, pour les bien connoître, étudier avec attention le raport qu'ils ont avec elles, & suivre exactement le progrès de la Pensée conjointement avec ceux de la Parole. Toute autre route est une voie d'égarement. Qui négligera de consulter le système de la Nature & de l'Usage ne sera jamais qu'un Grammairien plagiaire, exposé au mépris qu'on

affecte pour ce genre d'ouvrage. Mais qui puisera immédiatement dans les opérations de l'Esprit les principes de la Grammaire , pour en faire l'aplication convenable , tirera cet art de la roture , & lui donnant un nouveau lustre , forcera ceux qui l'ont le moins estimé à reconnoitre qu'il a , ainsi que les autres sciences , un sublime , dont l'esprit fin & le gout délicat peuvent être satisfaits. C'est donc dans la forme de concevoir qu'il faut chercher & trouver celle de parler.

Convaincu de la vérité de ces maximes , & persuadé de l'avantage qu'il y a à suivre le fil de la Nature dans toutes les choses dont elle est le principe , je fais abstraction de tout système. Me plaçant à la naissance du Monde comme spectateur , je me représente les premiers hommes sans langage formé , commençant à ouvrir les yeux & à jeter des regards curieux sur ce qui les environne. Alors il me semble que leur premie-

re pensée , suite nécessaire de leur premier coup-d'euil , fut de considérer comme des Etres ce qu'ils voyoient & de chercher à en faire un sujet d'entretien. Frapés en même temps de la diversité & de la réalité des objets , ils durent d'abord se servir du langage pour distinguer comme pour nommer. En effet cette double intention devient remarquable dans l'exécution du projet , & les fait débiter différemment , selon le génie qui les conduit. Ceux qui se trouverent doués de cette force de conception qui va promptement au but ou de cette réflexion qui modere la vivacité de la langue nommerent & distinguerent tout à la fois : c'est à dire que leur première opération fut de créer la dénomination de ce que leur idée distinguoit & cherchoit à énoncer : c'est ainsi que se comporta le génie latin : la vûe du ciel & de la terre produisit tout desuite *CÆLUM* , *TERRA*. Ceux qui eurent moins de force dans l'action de l'esprit ou plus de vivacité dans l'exé-

cution de la parole se presserent de distinguer la chose avant que de lui donner un nom convenable : ce qu'ils firent en la particularisant par un terme indéfini qui l'annonçoit sans la nommer : telle fut la conduite du génie françois : la vûe du ciel & de la terre occasionna d'abord la création des mots *LE*, *LA*, pour distinguer & tirer de la généralité ces Etres dont on vouloit parler : ensuite par une seconde création parurent, pour les nommer nettement, ces deux autres mots *CIEL*, *TERRE*.

Cette sorte de mot, qui annonce & particularise sans dénommer, est le premier pas de la Parole, & constitue, sous le nom d'ARTICLE, la première partie d'oraison. Le langage transpositif ne le connoit pas, ayant débuté par nommer les choses : mais le langage analogue s'en sert avec grace, & le regarde comme un tour délicat naissant de son propre génie : tels sont en François,

le, la, les ;

en Italien ,

il, lo, la, i, gli, le.

La simple particularisation des objets, faite par l'Article, ni ne les distinguoit assez, ni ne les faisoit bien connoître : il falut y joindre une autre espece de mots pour spécifier bien précisément ce qui n'étoit qu'annoncé d'une maniere vague : ce fut là le motif & l'effet des Dénominations. Ce second pas de la Parole ne tend qu'à faire connoître chaque objet par son nom, en le considérant comme chose subsistante dans la nature & propre à être le sujet de diverses attributions : c'est donc à juste titre qu'on a nommé les mots de cette espece NOMS & SUBSTANTIFS, termes dont la valeur est la même à quelque accessoire près, qu'il n'est pas question d'expliquer ici. Quoique le dernier puisse paroître étranger à des oreilles qui n'ont pas fréquenté le College ; je m'en servirai néanmoins ; parceque c'est le terme consacré dans les Dictionnaires & chez les Grammairiens qui m'ont précédé ; dont je ne veus

point m'éloigner, amoins que les intérêts de la Vérité ne l'exigent. Je mets donc au rang des Substantifs tous les mots que l'art de la Parole a introduits pour nommer les choses que l'Article ne fait qu'annoncer ; soit que ces choses nommées soient des substances ou des modes, des especes ou des individus : tels sont

pain, vin, blancheur, impulsion, homme, Paul, Fanchon.

Quand on eut satisfait à la nécessité de distinguer & de nommer ; il survint du defagrément dans la répétition qu'il falut faire d'une même dénomination lorsqu'on vouloit en représenter fréquemment le sujet ou en parler desuite. Effet naturel du gout de nouveauté, que l'esprit humain avoit puisé dans la nature même & comme saisi à l'aspect des variétés qu'elle lui donnoit en spectacle. On chercha aussi tôt le remede à cet inconvenient. Un nouveau tour d'idée le fournit, en venant caractériser & faire

établir une troisieme espece de mots ; qui , sans être Dénominations , en font néanmoins le service , ne figurant dans le discours que comme leurs vicegérans. Pour cet effet on ne leur a donné d'autre valeur que celle de désigner ce que d'autres mots auroient expressément dénommé. De façon que n'étant proprement & par eux mêmes que des rapels ou des renouvellemens d'idées , ils se présentent toujours à l'esprit d'un air nouveau. Tour heureux pour empêcher que la répétition n'en soit ennuyeuse. On les a donc très bien nommés PRONOMS ; puisqu'ils font par suplément la fonction des dénominations précises : tels font

je , vous , il , elle , eux , qui , que , &c.

Comme on ne peut parler des choses qu'en leur donnant des qualités ou en marquant leur action par les événemens ; il a été nécessaire d'établir des mots pour ces deux services , que les trois premières especes ne fauroient faire. Ceux

qu'on emploie à marquer les qualités se nomment ADJECTIFS ; parcequ'ils sont ajoutés & unis aux Substantifs pour qualifier les choses que ceuxci dénomment. De sorte que c'est dans un service de Qualification que consiste leur essence distinctive. Ils forment la quatrième espèce : tels sont

beau, noir, doux, sage, mon, vôtre, premier.

Les mots destinés à marquer l'action & les événemens que le mouvement perpétuel de toutes les parties de l'Univers fait produire ou souffrir, soit dans la Morale comme dans la Physique, sont la cinquième espèce & se nomment VERBES : tels que

fraper, courir, aimer, haïr, donner, parler, peindre, croire, dépendre.

Je fais bien que la Méthode Latine de Port-royal, à laquelle je ne veus rien ôter de son mérite, fait consister l'essence de cette espèce de mots dans la seule affirmation. Elle nous assure que cette

simple

simple idée caractérise les verbes qu'elle nomme *Substantifs* ; au rang desquels elle met dans le Latin *SUM FIO* , dans le François *ETRE* , décidant formellement que tous les autres verbes ne sont verbes qu'en vertu de celui-ci. La grande raison qu'elle en donne est que joint au participe il fait le même effet : car , ajoute-t-elle , dire *amo j'aime* c'est la même chose que de dire *sum amans je suis aimant*. Elle attaque ensuite l'opinion de Scaliger & de Sanctius , que je reconnois avoir pensé avant moi ce que j'ai pensé après eux. J'avoue que si j'étois capable de parler science sur la foi d'autrui sans examiner les choses par moi même , la prévention dans laquelle j'ai été élevé en faveur de l'ouvrage de Port-royal balanceroit l'autorité des deux Grammairiens qui l'ont précédé. Mais quoique plein d'estime pour ceux qui ont pû être mes maitres , je ne fais pas voir par d'autres yeux que par les miens , ni je ne m'imagine point favoir

ce que mes propres lumieres ne me démontrent pas. Ainsi n'étant sectateur que de la vérité & de la raison , il ne m'est pas possible de contredire ce que je vois : & je ne peux ouvrir les yeux sans voir que la Nature est un assemblage d'Etres continuellement en action , formant entre eux une circulation de rapports & d'évenemens : je ne peux pas non plus ne pas apercevoir que l'esprit humain , comme copiste de la nature , imagine conformément aux manieres dont celle-ci opere. De sorte que la Parole étant faite pour répondre à tous ces tours d'opérations & d'imaginations , il faut non seulement que les parties qui la composent soient caractérisées par les images de ce qui se passe & de ce qu'on aperçoit ; mais que de plus il y en ait pour chaque espece d'images. Je ne peux donc m'empêcher de regarder comme une nécessité qu'il y ait des mots marqués à ce coin général d'action ou d'évenement ; comme il y en a de marqués à celui de

dénomination & de qualification. Jettant ensuite le coup-d'œil sur le Langage pour observer ce qui en est, ma pensée se trouve confirmée & affermie par le fait : l'Usage me montre quantité de mots où il a imprimé d'une manière évidente & sensible le caractère modificatif d'idée agissante ou qui énonce par événement. Idée générale, nullement comprise sous celle d'affirmation : bien loin de là, celle-ci est une sorte d'action dans l'esprit, laquelle, outre le caractère commun qui la renferme sous l'espèce, a comme chacune des autres actions son objet particulier qui la distingue. J'ai beau me souvenir qu'un homme de grand mérite a pensé différemment ; la voix de la nature a sur moi plus d'autorité : je loue donc l'ouvrage de cet auteur ; mais je n'aplaudis pas à tout. C'est même l'estime que j'en fais qui m'engage à discuter ses raisons, pour empêcher que l'éclat du nom ne prévienne au desavantage de la vérité, & pour donner en même temps

à cette vérité tout le jour qu'elle exige.

Le premier coup porté contre nôtre définition part d'une pure supposition , par laquelle on prétend qu'il y a des mots qui ne signifiant ni action ni passion n'en sont pas moins verbes : on en donne pour exemples *exister* , *reluire* , *se reposer*. Je voudrois bien montrer le foible de cette attaque autrement que par une inscription en faux ; mais il y est trop visible pour le diffimuler. Qui ne sent pas que ces trois verbes représentent par événement la chose qui fait l'objet de leur signification ? comme *existence*, *lueur*, *repos* la représentent par dénomination. Quelle physique a jamais séparé de la production d'un effet l'idée d'action ? & quelle production fait plus d'honneur à l'action que celle de l'existence ? Est-ce en ne faisant rien que la Nature fait sans cesse exister de nouveaux Etres ou plutôt de nouvelles formes ? Est-ce dans l'inaction de sa toute-puissance que le Créateur a tiré l'Univers du néant ?

Comment ce Grammairien élevé dans le centre d'une Théologie sublime & dévote, où l'on soutient que l'existence de Dieu est un pur acte & que celle de la Créature est une perpétuelle action de la Divinité comme une espece de création continuée, a-t-il pû choisir cet exemple? Pourquoi prendre encore celui de *reluire*, où l'éclat de la lumiere suppose un mouvement si subit & si peu interrompu? Celui de *se reposer* n'est pas plus heureux: se repose-t-on sans passer de l'état de mouvement à celui de tranquillité? & peut-on changer d'état sans événement ou sans action ni produite ni soufferte! Deplus n'est-ce pas par l'action de quelque agent que le mouvement cesse? & par celle de la volonté qu'on prend du repos? Enfin il n'est pas possible de trouver un mot qui soit verbe sans qu'il énonce par événement, quoi que ce soit qu'il énonce, ni qui énonce de cette maniere sans être verbe. Le néant n'est assurément ni action

ni réalité : si néanmoins l'on disoit que Dieu anéantira le monde ; n'exprimerait-on pas la chose par événement produit par l'action de Dieu sur le monde & par conséquent comme soufferte par celui-ci ? L'Usage ne se dément en aucune façon là-dessus ; parceque les Essences étant nécessaires , on ne peut ni les détruire ni les changer , on peut seulement les habiller & les orner de divers accessoires.

Un second moyen d'attaque vient ensuite : il n'est que le revers du précédent , en nous disant qu'il y a des mots qui ne sont point verbes quoiqu'ils signifient des actions , des passions , & des choses passagères , tels que *course écoulement*. La trempe de ce trait n'est qu'une confusion de l'idée objective des mots avec l'idée modificative de leur emploi. La première fait la valeur particulière de chaque mot : l'autre constitue la différence essentielle & générale de l'espèce : choses très différentes , qu'il n'est

pas permis à un Grammairien encore moins à un Logicien de confondre. Il est bien vrai que les deux exemples cités ont pour objet de leur signification des actions ou des choses passageres : mais la maniere dont ils les présentent n'est nullement agissante ; elle est simplement dénominative , ne faisant aucune peinture expressive ni de l'action ni du passage en lui même , comme le font par rapport au même objet *courir* & *écouler* , qui par conséquent sont verbes. Si c'étoit la différence objective qui constituât l'espece ; il s'en suivroit non seulement que *course* & *écoulement* ne seroient pas de la même & que *courir* seroit d'un autre que n'est *écouler* ; mais encore qu'il y auroit autant d'especes que de mots , ou plutôt qu'il n'y en auroit point faute de caractere commun , chaque mot différant de l'autre par son objet de signification. Enfin peut-on faire quelque réflexion sur les Mots & n'être pas convaincu par le seul usage ,

fans aucune raison ni de Grammaire ni de Métaphysique , que *courir* *écouler* font d'un autre ordre que *course* *écoulement* ? & que la différence consiste en ce que ceuxci nomment l'événement pour le distinguer & que ceuxla en représentent la production ?

Attaquons à nôtre tour ; & servons nous du même raisonnement que nôtre adverfaire a essayé de faire valoir ; le trait fera plus offensif contre lui qu'il ne l'a été contre nous. Je dis donc à son imitation que s'il y a des mots qui soient de vraies affirmations fans être verbes , il s'ensuit que ce n'est point dans l'affirmation que consiste l'essence du verbe. Or la chose est certaine : tels font , en bonne grammaire , *oui* & *non* : je ne vois point de replique. La même conséquence suit nécessairement de cette autre supposition , qu'il y ait des mots qui soient verbes quoiqu'ils n'affirment point. Eh qui en peut douter ? en voyant dans le verbe les Modes qu'on nomme *Infinitif*

& *Gérondif*, représentant l'événement sans l'adapter à aucun sujet ni à aucune personne : tels que

marchant , dire , parlant , écrivant.

Où est là l'affirmation ? Qu'on en démêle distinctement, par une analyse exacte, les trois choses qui en font l'essence ; celle dont on affirme, celle qui est affirmée, & le terme qui affirme l'une de l'autre. L'embarras est grand, & si grand qu'il a fait prendre un étrange parti à cet Ecrivain : c'est d'abord de les exclure de l'ordre des Verbes, attendu l'idée qu'il s'étoit formée de l'essence de ceuxci : idée si chere qu'il l'a érigée sans discussion & avec une confiance parfaite en preuve démonstrative, ne donnant point d'autre raison de cette exclusion ; tant les hommes abondent dans leur sens. Ces Modes devoient tout au moins faire naitre quelque suspicion contre la décision, & engager à voir s'il n'y avoit pas une idée caractéristique propre à distinguer le Verbe de toutes

les autres especes de mots & qui lui pût convenir dans toute son étendue. Si on l'avoit cherchée ; on l'auroit trouvée ; d'autant plus facilement que deux grands hommes l'avoient indiquée. Comme une fausse démarche engage souvent dans une autre ; il a bien falu assigner une classe à ces Infinitifs & à ces Gérondifs exclus de la leur. Laquelle imaginer ? Combien de peines & de tortures d'esprit pour découvrir cette nouvelle essence, qui devoit faire de ces mots autre chose que ce qu'ils avoient toujours été ! Enfin à force de subtilités , de généalogies grammaticales, d'APÉUPRE'S, de SI, & de COMME, on se flate d'en être venu à bout : l'arrêt se prononce : on les déclare Substantifs. Quelle métamorphose ! & en même temps quel monstrueux arrangement que celui de traiter à l'article d'une classe les mots qu'on reconnoit être d'une autre totalement différente , & de prendre des Substantifs pour en faire portion de la conjugaison

des Verbes ! Cela prouve bien qu'il est dangereux de ne savoir ou de ne vouloir pas reculer lorsqu'on s'est avancé mal-à-propos. C'est en vain qu'on s'étaye sur ce que les Gérondifs se déclinent en Latin. Car , sans disputer sur cette Langue , il est certain qu'ils ne se déclinent point en François ; qu'ainsi cette raison n'est d'aucun poids pour décider de l'essence du verbe ; dont la définition , devant être formée suivant les principes de la Logique , doit être la même dans toutes les Langues , indépendamment des variétés que leurs divers Génies ont adoptées dans la terminaison & dans la formation des Modes.

De cette dissertation revenons au seul sens-commun & au simple coup-d'œil de l'Usage. Quelle personne tant soit peu intelligente imaginera que dans cette phrase ,

les ennemis , croyant nous surprendre , ont eux-mêmes donné dans nos embuches & ont perdu leurs meilleures troupes ,

le gérondif *croyant*, l'infinif *ſurprendre*, & les participes *donné perdu* ne ſoient pas verbes mais purs ſubſtantifs ou adjectifs, de la nature de ces autres mots, *ennemis*, *embuches*, *troupes*, *mêmes*, *meilleures*? Non il n'eſt pas poſſible de ſe laiſſer ſurprendre par aucun raiſonnement. Quelque adroit que ſoit le ſophiſme, jamais il ne perſuadera la reſemblance. Les moins pénétrants verront, comme moi, que ces mots ont là un ſervice & un emploi très différent de celui des ſubſtantifs & des adjectifs qui forment avec eux le ſens de la fraſe : que parconſéquent ils ſont d'un autre ordre, & ne peuvent être mieux placés que dans celui que l'idée agiſſante caractérife ou qui énonce par événement; puis que cette idée, priſe de la nature même, eſt commune à tous les mots qui ſont verbes ſans aucune exception & les diſtingue parfaitement de toute autre eſpece, ce que ne fait pas l'idée d'affirmation. D'ailleurs pourquoi ce

Grammairien & tous ceux qui ont adopté son opinion ont-ils fait regarder nôtre infinitif comme mode primitif & racine des autres ? Pourquoi se servent-ils de lui pour placer & chercher les Verbes dans le Dictionnaire ?

J'ai encore deux petites réflexions à proposer à nos antagonistes. La première est que si l'essence du verbe *ETRE* consiste , comme ils le disent , dans la pure affirmation , servant uniquement à lier l'objet au sujet ; ce verbe ne doit plus enfermer d'objet dans sa propre valeur : par conséquent il ne sauroit faire avec le seul sujet un sens formé , ni être employé dans le discours sans un objet énoncé ; ainsi que le sont souvent les autres verbes. Cependant cela se trouve positivement contraire à la pratique ; car on dit très bien ,

ce qui est touche plus que ce qui a été.

Il s'ensuit donc nécessairement que la définition n'est pas juste ; & qu'il faut que ce verbe ait , comme tout autre ,

une idée objective qui en particularise & distingue la valeur, & une idée modificative qui le réunisse à l'espece commune. Alors quelle raison d'en faire le caractère de la totalité? n'est-il pas contre toute bonne logique de définir l'espece par un de ses individus? La seconde réflexion est que l'affirmation faisant selon eux l'essence du verbe substantif, & tombant d'accord qu'il n'y a point d'affirmation dans les Gérondifs, les ayant même par cette raison dégradés de la qualité de verbes, il faut par leur hypothese conclure que ce verbe ne peut avoir de gérondif. Or comme il est notoire qu'il en a un; il est d'une pareille notoriété que leur système est contradictoire à l'Usage.

Pour moi je crois que l'illustre auteur de la Méthode Latine voyant avec quelle facilité on rend par le verbe *ETRE* & par le participe plusieurs autres verbes, ayant aussi remarqué une affirmation toujours exprimée dans quel-

qu'un de leurs Modes, il s'est trop livré à l'éclat flateur d'une nouvelle découverte. S'en tenant à cette première considération, il n'a pas fait attention que cette affirmation n'est là qu'un effet de la nature de ce mode, qui adapte l'action à un sujet ou à une des trois personnes qui peuvent figurer dans le discours: que par cette raison elle n'est qu'accessoire au Verbe considéré en général, & n'en peut faire l'essence, mais seulement le caractère distinctif de quelqu'un de ses Modes.

Si le nom de Port-royal ne m'a pas ébloui sur la nature du Verbe; la foule des autres Grammairiens ne m'entraînera pas dans le parti qu'ils ont pris à l'égard des PARTICIPES. Ne voulant les mettre au rang des Verbes à cause que ces mots prennent en certaines occasions nombre & genre, ne voulant pas non plus les placer à celui des Adjectifs à cause qu'ils servent à marquer l'action conjointement avec le verbe auxiliaire,

ils en ont fait, dans l'énumération des parties d'oraison, une espece particuliere distinguée des autres. Quelques modernes en petit nombre, encore plus frapés de ce genre & de cette terminaison, les ont entierement rélegués dans le district des Adjectifs. Pour moi qui cherche le caractere d'un personnage dans le rôle qu'il joue & non dans l'habit qu'il porte, je ne m'arrête point aux diverses terminaisons que le Participe peut prendre : je considere immédiatement son service ou l'emploi pour lequel il a été établi : & je vois qu'il est fait, ainsi que les autres Modes du Verbe, pour marquer l'action & peindre l'évenement ; que parconséquent il lui appartient, ainsi qu'eux, comme portion inaliénable de ses Propres. Qu'importe qu'il prenne des genres comme l'Adjectif ? Celuici ne se décline-t-il pas dans les Langues transpositives comme le Substantif & le Pronom ? cependant est-il de leur espece ? Des choses différen-

tes par leur nature ne peuvent-elles pas se ressembler par quelque aparence extérieure? Pourquoi confondre l'accidentel avec l'effenciel? Car enfin si la variation de genre fait l'essence de l'Adjectif; le Participe ne le peut être sans que cette variation ne lui soit une propriété inféparable, aucune chose ne pouvant jamais être abandonnée de ce qui en fait l'essence. Il est néanmoins de toute notoriété dans le François que bien loin de la conserver il ne s'en pare à l'actif que dans une seule occasion: c'est lorsque l'objet de l'action représentée par ce participe ou ce que la Grammaire vulgaire nomme *cas du verbe* est énoncé par un pronom relatif qui le précède; comme quand on dit,

*la vertu que vous m'avez enseignée, je
l'ai préférée aux conseils que des flateurs
m'ont donnés.*

Mais on diroit, sans observer ni genre ni nombre,

quoique vous m'ayez enseigné la vertu,

j'ai préféré la débauche ; parceque la nature m'a donné des inclinations plus fortes que vos conseils.

Ne voit-on pas , dans ces deux frases , les mêmes Participes ne rien perdre de ce qui leur est essentiel , y remplir la même fonction , exprimer enfin par événement ce qui fait leur valeur objective , caractère incontestable du Verbe ? On les voit seulement changer d'ornement & se revêtir quelquefois , selon le génie de la Langue , de genre & de nombre comme de purs accidens : dans lesquels on ne sauroit trouver rien d'immuable ni de propre à être la base d'une définition & à constater la nature du Participe.

Cette parure de genre ne devoit point paroître aux Grammairiens si fort étrangere aux Verbes ; puisqu'elle est dans la Langue Hébraïque un de leurs accidens ordinaires ; qu'elle se trouve aussi dans le prétérit de la Langue Rus-sienne. Celuici dit pour le masculin *on zdhélal il a fait* , pour le féminin *ona*

zdhélala elle a fait, & au pluriel *onhi zdhélali ils ont fait*. Quoiqu'il n'admette point de variations pour la distinction des personnes, contre l'ordinaire des Verbes, & qu'il en ait pour le nombre & le genre, ainsi que les Adjectifs; il n'en est pas moins verbe: & je ne crois pas que l'on s'avise de soutenir que le mot *zdhélal* est employé là pour qualifier une dénomination & non pour exprimer une action. A l'occasion de ces pratiques étrangères je prie le Lecteur de donner avec moi quelque attention à la diversité des génies qui ont conduit l'Usage dans l'établissement des Langues. Il verra que dans l'une le verbe prend toujours au prétérit le genre du sujet qui agit & par qui il est régi: que dans la nôtre le participe prend rarement un genre: & que lorsqu'il en prend c'est celui de l'objet de l'action & non du sujet: cela s'entend dans les verbes actifs; car dans les autres il se comporte différemment. Toutes ces variétés prouvent bien

qu'en fait de définition on ne doit point avoir égard à la terminaison : qu'elle n'est de nulle ressource pour nous faire pénétrer dans l'essence des especes & nous en développer la nature.

C'est ainsi que l'art de la Parole a pris diverses formes chez les différentes nations, sans cesser d'être partout appuyé sur les mêmes principes, ayant pour fondement général uniforme & inébranlable la différence modificative de l'emploi des mots puisée dans la diversité spécifique des idées de l'esprit. Le Participe n'ayant donc point de service distingué de celui de verbe, sa fonction en portant le caractère, il ne doit pas faire ordre à part, mais doit être mis dans celui du Verbe comme un de ses Modes.

Aureste je ne disconviens pas que l'Usage n'en forme très fréquemment des adjectifs sans aucun changement dans la terminaison, comme dans ces deux exemples,

le pain brûlé, la viande rotie.

Mais cela ne change rien à leur nature : ce sont alors d'autres mots , faits par formation ou dérivation de termes , tirant leur origine des Verbes , & que par cette raison on pourra nommer *adjectifs verbaux* , comme on nomme *adjectifs nominaux* & *pronominaux* ceux qui viennent des Noms & des Pronoms. Cette maxime de Grammaire est constante , même nécessaire pour fixer avec certitude les Espèces. C'est ainsi que du participe *fait* a pris naissance un substantif , sans la moindre altération dans le mot : nous disons ,

c'est un fait certain : au fait , avocat : les faits sont trop sujets à contestation pour en faire l'unique preuve de la religion.

Je me suis un peu étendu sur cet article ; parceque les fondemens d'un édifice ne sauroient être posés avec trop de soin ; surtout lorsqu'ils sont d'une aussi grande conséquence que le sont les Définitions dans les Ecrits dogmatiques. J'ose même dire avec confiance que sans

ces fondemens les ouvrages de Grammaire ne feront jamais que des assemblages maltiffus de regles défectueuses ; qui , quoique faites pour nous guider , s'égareront elles mêmes dans un labyrinthe d'exceptions ; d'où il ne résultera qu'un cahos dans l'imagination & un poids affommant pour la mémoire.

L'ordre la clarté & la précision me paroissent d'une si grande importance que je ne faurois m'empêcher d'ajouter encore une réflexion sur la bizarrerie , non de l'Usage ni de la Grammaire mais des Grammairiens. Comment après avoir décidé que les Infinitifs , les Gérondifs , & les Participes sont les uns Substantifs les autres Adjectifs , osent-ils les placer au rang des Verbes dans leurs Méthodes & en faire des Modes de conjugaison ? Pourquoi leur pratique donne-t-elle sur le champs un démenti à leur pensée ? C'est , ce me semble , replonger la lumière dans les ténèbres. J'avoue franchement qu'il n'est pas en

mon pouvoir d'être si inconséquent : d'autant plus que si la pensée est juste ; il faut que la méthode soit défectueuse : & si la méthode est bonne ; il faut que la pensée ne soit pas vraie. Reprenons la marche de l'esprit humain dans l'institution des Parties d'oraison.

En considérant les qualifications & les actions, on s'est aperçû qu'elles pouvoient avoir différentes modifications : & comme l'objet de la Parole est de tout exprimer ; on a cherché le moyen d'énoncer ces modifications par des mots dont le caractère consistât dans cette nouvelle idée, qui n'est aucune des précédentes, n'étant ni dénomination de choses, ni qualification, ni action, mais simple modification d'action ou de qualification. De là l'origine & la fonction des ADVERBES, qui constituent une sixième espèce de mots : tels sont

promptement, lentement, toujours, quelquefois, &c.

La variété des objets ayant produit

dans le Langage les différentes especes de mots que je viens d'expliquer, il étoit naturel que le nombre des mêmes objets ou la répétition des mêmes actions procurât l'établissement d'une septieme sorte propre à marquer le calcul. Ainsi les NOMBRES se trouvent dans toutes les Langues : y font bande à part, étant aussi différens des autres mots par leurs accidens que par la source & le motif de leur institution. C'est pourquoi il est surprenant que les Grammairiens se contentent d'en faire des listes, sans leur donner place dans les parties d'oraison ; comme s'ils n'étoient pas, aussi bien que les autres mots, enfans légitimes de la Parole & membres nécessaires du Langage. Quelle autorité leur défend de se placer en ordre ; puisqu'ils ont un emploi modificatif aussi marqué & aussi distingué que ceux des autres especes ? Je ne çonnois pas cette sorte d'autorité : la Nature & l'Usage, dont ils tiennent leur naissance & leur service, ont seuls

un pouvoir supreme & despotique; auquel il seroit ridicule d'oposer quelque nom que ce soit. Si la Routine s'avise de faire à la Méthode un reproche d'innovation; celleci lui répondra modestement que ce n'est pas innover que de rétablir les choses dans leur état naturel, en se conformant à l'usage. Une énumération d'especes générales, sous laquelle ne se trouvent pas compris des mots usités & qui confond des mots essentiellement différens, n'offre certainement pas un plan exact. Je ne prétens pas néanmoins faire ici un procès à ceux qui ont travaillé avant moi sur la Grammaire; je fais que les premiers travaux atteignent rarement à la perfection: mais je ne crois pas nonplus qu'on soit fondé à m'en faire un sur ce que je réhabilite les Nombres dans les honneurs de la Grammaire, dont il semble qu'on avoit affecté de les dégrader. Je les place donc au rang des especes générales; parcequ'ils en font réellement une, l'idée de CAL-

CUL étant une idée spéciale, qui en distingue l'emploi modificatif & qui ne peut se rapporter à aucune de celles qui constituent les autres especes. Je n'ai en cela d'autre mérite que celui d'une architecture réguliere, qui n'exclut de son plan aucun des matériaux que la Langue a mis en euvre, les plaçant tous avec symétrie dans le corps de son édifice.

Après avoir pourvû aux parties de la Parole propres à exprimer la distinction, la dénomination, la désignation, la qualification, l'action, la modification, & le calcul, on sentit que le fonds des idées modificatives, sous lesquelles on pouvoit considérer les divers objets & en parler, n'étoit pas encore épuisé. On observa qu'il y avoit entre les choses certains Rapports qui faisoient que l'une étoit affectée par l'autre & en recevoit une influence déterminative à quelque maniere d'être ou d'agir. L'imagination fit même apercevoir que son seul pin-

ceau suffisoit pour multiplier ces Rapports & en suposer de nouveaux. Cette idée modificative de *RAPORT* exigea des mots propres à l'énoncer, en présentant les objets sous ce nouvel aspect. Ainsi prirent naissance les *PRÉPOSITIONS*. Elles vinrent occuper le huitieme rang dans l'ordre des Especies générales dont le Discours est construit : telles sont

à, en, pour, par, sans, &c.

Leur service consiste donc dans l'indication d'un rapport déterminatif, par le moyen duquel une chose en affecte une autre. La Préposition annonce toujours celle qui affecte, qu'on nomme le complément du rapport, & que par cette raison elle a sous son régime. Quoique les Prépositions soient en petit nombre ; elles ne sont pas moins un des principaux ornemens de notre Langue. Nos Grammairiens n'en ont pas encore expliqué la nature ni l'emploi : je n'ai garde de leur en faire mauvais gré ; mon amour propre se trouvant trop satisfait de pou-

voir , après un si grand nombre d'auteurs , présenter au Public mon ouvrage comme quelque chose de neuf. Cette espece de mots est d'un plus fréquent usage dans les Langues analogues que dans les transpositives ; parcequ'elle y supplée à la variété de la terminaison , dont celles-ci se servent.

Si l'on s'est aperçu qu'on avoit besoin de mots qui fussent propres à indiquer les Rapports qu'on met entre les choses pour fixer l'idée de l'une par l'idée de l'autre ; on a également dû s'apercevoir que se trouvant très souvent unies & liées ensemble , ou par simple jonction ou par des conséquences & des enchainemens analogiques , il étoit nécessaire , pour faire un discours bien suivi , d'avoir aussi des mots capables d'exprimer ces Liaisons. Ce qui a mis en usage une neuvieme espece de mots , dont le nom marque clairement le service. Ce sont les **CONJONCTIONS** : tels que

*mais , & , ni , quoique , cependant ,
donc , &c.*

Avec toutes ces facilités on se trouvoit encore en difette de mots pour exprimer nettement tout ce qu'on vouloit faire entendre. Comment caractériser ce qu'on apele tour d'expression & mouvement d'ame? par exemple, d'interrogation, de démonstration, d'aveu, d'affertion, de commandement, d'imprécation, d'admiration, d'extrait, de sensibilité, & autres tours pareils. Car l'homme a non seulement envie de faire connoitre l'effenciel & l'étendue de sa pensée; il veut de plus en manifester la maniere, c'est à dire ce dont elle est elle même affectée dans sa propre opération. Il faut donc que la Parole puisse également présenter les images que nous nous formons, & les impressions que ces images font sur nous ou que nous voulons qu'elles fassent sur ceux à qui nous les communiquons. Ces termes propres à présenter ces impressions ne se trouvoient pas dans les especes précédentes: mais l'industrie, qui n'a jamais resté

dans l'indigence, a trouvé dans les trésors de la faculté naturelle de quoi fournir à ce service : elle en a tiré pour cet effet les PARTICULES ; dont la notion est ici très différente de celle qu'en ont donnée quelques Grammairiens. Ils ont compris indifféremment sous ce nom des mots de plusieurs especes & beaucoup mieux connus par leur propre dénomination que par ce nouveau surnom, qu'ils ont défini, *une sorte de petit mot, telles que les conjonctions, les prépositions, & autres de cette nature.* Selon cette définition la Particule n'est pas tout petit mot, mais seulement une sorte ; savoir laquelle, c'est ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'expliquer : ils se sont contentés de rapporter, par forme d'exemples, les conjonctions & les prépositions, en désignant encore d'autres mots pareils à ceux-là sans les nommer. Oseroit-on leur demander quels sont ces autres mots qui ne sont ni conjonctions ni prépositions quoique de la même nature ? la curio-

fité n'est, ce me semble, pas mal placée; le desir d'être instruit la produit. En attendant qu'ils daignent nous bien expliquer leur pensée, j'affûre mon Lecteur que je le respecte trop pour ne pas craindre d'abuser de sa patience, en lui présentant des acceptions vagues & indé-cises au lieu de définitions précises qu'il attend. Je lui dis donc très distinctement & très clairement que je prens le mot de *Particule* dans un sens propre & particulier à lui seul; comme j'ai pris & tout le monde prend les mots *adverbe*, *préposition*, *conjonction*, & chacun de ceux qui servent à nommer les autres parties d'oraison. Ainsi j'en fais une dixième & dernière espèce, distinguée de toutes celles qui ont été ci-devant mentionnées; ne comprenant dans cet ordre & sous ce nom que les mots destinés à énoncer de simples tours d'expression & des mouvemens d'ame: tels que

oui, non, cy, que, fy, aih, oh, ah, hélas.

Je pouvois donner à cette espece le nom d'*Interjection* usité dans la Grammaire Latine : mais deux motifs m'en ont empêché : l'un de gout, parceque ce mot me paroissoit n'avoir pas l'air assez françois : l'autre fondé en raison, parceque le sens en est trop restraint pour comprendre tous les mots qui appartiennent à cette espece. Voilà pourquoi j'ai préféré celui de *Particule*, qui est également en usage.

L'art de la Parole n'admet pas d'autres modifications générales dans les idées : par conséquent elle roule sur neuf parties d'oraison dans les Langues Transpositives, & dans les Analogues sur dix. Par leur moyen l'expression répond à l'étendue de l'esprit & marche d'un pas égal avec la pensée : quand on confond l'une ; c'est marque qu'il y a de l'obscurité dans l'autre ou de l'inattention à toutes les deux. Entre ces dix parties d'oraison, celles des Substantifs, des Adjectifs, des Verbes, & des Adverbes sont

les plus nombreuses & font , dans l'étude des Langues , le travail pénible de la mémoire. Je traiterai chacune en particulier après avoir parlé de la Construction en général , ce que je vas faire dans le Discours suivant ; afin de ne pas laisser inconnus les principes que le détail suposera , & de n'être pas obligé de poser & répéter les maximes communes à chaque fois qu'il faudra en faire l'aplication. Ce fondement est d'autant plus nécessaire que , pour abréger & faciliter la méthode , mon plan est de renfermer dans un seul Discours tout ce qui concerne la partie d'oraison qui en est le sujet , soit accidens soit construction. Le génie de la Langue & le gout de la Nation m'ont paru l'exiger ainsi , tant pour l'art d'instruire que pour la commodité d'apprendre.



III. DISCOURS,

Sur la Construction, la Phrase, le Régime, & tout ce qui concerne les règles générales de la Syntaxe.

JAI déjà dit que l'Usage étoit également le maître de placer les mots dans l'ordre du discours ; comme il l'étoit de les introduire : de sorte que leur arrangement n'est point arbitraire, & qu'il faut à cet égard, comme à tous les autres, se conformer à ce qu'il a établi : un mot déplacé est une aussi grande faute dans le langage qu'un mot corrompu ou non usité. Outre l'arrangement, il arrive encore aux mots de varier leur forme, selon les fonctions auxquelles on les destine & les divers rapports qu'on met entre eux ; surtout dans les Langues transpositives, où la terminaison fournit abondamment à cette variété. Il est donc es-

fenciel de connoitre quelle place chaque mot doit occuper & sous quelle forme il doit paroître. C'est là ce qu'on nomme en François CONSTRUCTION, & ce que les Grammairiens traitent sous le nom de SYNTAXE : terme d'art & Grec d'origine, qui dit précisément la même chose que le terme françois dont je me fers.

Les loix de la Construction ne sont pas uniformes dans toutes les Langues : ce qui est élégance dans l'une est défaut dans l'autre : il y a même une différence totale entre les Transpositives & les Analogues. Mais pour bien comprendre ces différences & ces loix, il faut favoir que les Mots ne sont pas seulement établis pour représenter chacun une idée ou pour distinguer un objet : ils sont encore chargés de représenter par leur assemblage l'union des idées, pour exprimer un sens suivi, c'est à dire l'image de la pensée. Cette image, présentée à l'oreille par la voix ou à l'œil par l'écriture, suppose nécessairement trois sujets :

l'un qui peint sa pensée ou qui parle : l'autre à qui l'on montre le tableau ou à qui l'on parle : & le troisiéme qui est peint ou de qui l'on parle. La Grammaire désigne ces trois sujets par le nom de PERSONNES, qu'on distingue dans le discours en PREMIERE, SECONDE, & TROISIEME.

Lorsque c'est de soi qu'on parle ; le discours se fait en premiere personne ; comme quand on dit ,

j'ai beau courir après la fortune je ne saurois l'atteindre.

Lorsqu'on parle de celui à qui on adresse la parole ; le discours se fait en seconde personne ; ainsi que dans cet exemple ,

vous desirez ce que vous n'obtiendrez jamais.

Lorsqu'on parle d'autre que de soi & de celui qu'on entretient ; le discours se fait en troisieme personne ; comme dans le suivant ,

la bonne compagnie est un école qui instruit mieux que le college.

En quelque personne que le discours s'exprime , tout assemblage de mots fait pour rendre un sens est ce qu'on nomme **FRASE**. De sorte que c'est le sens qui borne la Frase : elle commence & finit avec lui : & selon qu'il est plus ou moins composé , elle est plus ou moins nombreuse. Plusieurs sens particuliers réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité font la frase qu'on nomme **PÉRIODE**. Un seul sens considéré à part, soit lié soit isolé, fait la simple frase. La Période change de forme & d'ordonnance selon le nombre de ses membres & le degré de leur liaison. De ce degré de liaison dépend la vraie regle de la Punctuation ; comme on le verra quand nous en ferons à ce qui concerne cette partie de l'Orthographe , que je reserve pour la cloture de mon ouvrage.

Si dans le cours d'un discours il se trouve fréquemment de ces réunions de sens , & qu'elles y soient exprimées par les termes destinés à remplir cet em-

ploi ; cela fait le stile lié : si elles y font rares ou suposées & non énoncées ; cela fait le Stile coupé : premiere division du Stile profaïque , qui en admet aussi beaucoup d'autres. Car non seulement le plus ou le moins de liaisons entre les frases & l'attention à énoncer ou à suposer ces liaisons , mais encore le choix des expressions basses ou nobles , des termes naturels ou recherchés , des mots propres ou impropres , l'emploi literal ou figuré , la netteté ou la confusion de l'arrangement , la diction mesurée ou négligée , la hardiesse des transpositions ou l'attachement fervile au tour vulgaire de la frase font autant de sources différentes d'où naissent les diversités du Stile. Qui en donneroit une fine & critique exposition feroit sans doute un présent gracieux au Public : la matiere est digne d'occuper une plume délicate. Comme cet article n'est point de ma tâche , n'ayant d'autre but dans mon travail que les principes de la Parole & non ses

élégances ; j'abandonne toutes les observations qu'on pourroit faire sur le Stile, pour me borner uniquement à ce qui regarde l'union grammaticale des mots. Cette sorte d'union établit entre eux un RÉGIME, qui est très distingué de ce que je viens de nommer *stile* ; ce dernier consistant dans des rapports de convenance dont le gout fait choix pour la conduite du discours, & l'autre dans des rapports de dépendance soumis aux règles pour la construction de la phrase. Je vas en donner une explication bien détaillée, capable de mettre au fait de la Grammaire les personnes que l'état où la négligence a empêché de s'en instruire.

Le Régime n'est autre chose que le concours des mots pour l'expression d'un sens ou d'une pensée. Dans ce concours de mots, il y en a qui tiennent le haut bout ; ils en régissent d'autres, c'est à dire qu'ils les assujettissent à certaines loix : il y en a qui se présentent d'un air

soumis ; ils sont régis ou tenus de se conformer à l'état & aux loix des autres : & il y en a qui , sans être assujettis ni en assujettir d'autres , n'ont de loi à observer que celle de la place dans l'arrangement général. Ce qui fait que quoique tous les mots de la phrase soient en régime , concourant tous à l'expression du sens , ils ne le font pas néanmoins de la même manière ; les uns étant en régime dominant , les autres en régime assujetti , & des troisièmes en régime libre , selon la fonction qu'ils y font.

Puisque le Régime tend à former un sens en réunissant les mots par un concours réciproque de chacun d'eux , & que ce concours n'est que le rapport mutuel de leurs fonctions particulières ; il faut bien connoître le nombre & la qualité de ces différentes fonctions. Elles constatent les parties qui peuvent être admises dans la structure de la phrase , pour en faire le tableau de la pensée. Je trouve qu'il faut d'abord un sujet & une

attribution à ce sujet ; fans cela on ne dit rien. Je vois ensuite que l'attribution peut avoir, outre son sujet, un objet ; un terme, une circonstance modificative, une liaison avec une autre, & de plus un accompagnement étranger ajouté comme un hors-d'œuvre, simplement pour servir d'appui à quelqueune de ces choses ou pour exprimer un mouvement de sensibilité occasionné dans l'ame de celui qui parle. Voilà donc sept parties constructives ou sept différentes fonctions que les mots doivent remplir dans l'harmonie de la phrase. Il faut que les uns énoncent le sujet : que les autres expriment l'attribution faite au sujet : que quelquesuns en marquent l'objet : que d'autres dans le besoin en représentent le terme : qu'il y en ait, quand le cas échoit, pour la circonstance modificative, ainsi que pour la liaison toutes & quantes fois qu'on voudra rapprocher les choses : il faut enfin énoncer les accompagnemens accessoires lorsqu'il plaira à

l'orateur d'en ajouter à la pensée.

Donnons maintenant à ces parties constructives des noms convenables & bien expliqués ; qui , les distinguant l'une de l'autre & indiquant clairement leurs fonctions dans la composition de la phrase , nous aident à pénétrer dans l'art de la Construction. Car enfin c'est par leur moyen qu'on forme des sens : qu'on transporte & qu'on peint dans l'esprit des autres l'image de ce qu'on pense soi-même.

Tout ce qui est employé à énoncer la personne ou la chose à qui l'on attribue quelque façon d'être ou d'agir , paroissant dans la phrase comme Sujet dont on parle , se nomme par cette raison **SUBJECTIF**. Il y tient le principal rang , toujours en régime dominant , jamais en assujetti.

Ce qui sert à exprimer l'application qu'on fait au sujet , soit d'action soit de manière d'être , y concourt par la fonction d'Attribution ; puisque par son

moyen on aproprie cette action à la personne ou à la chose dont on parle. Il fera donc très bien nommé ATTRIBUTIF. Il est immédiatement soumis au Subjectif, toujours obligé d'en suivre le nombre & la personne quelquefois même le genre : par conséquent il est à son égard en régime assujetti.

Ce qui est destiné à représenter la chose que l'attribution a en vûe & par qui elle est spécifiée figure comme Objet. De sorte que je ne saurois lui donner un nom plus convenable que celui d'OBJECTIF. Il est toujours régi par l'Attributif.

Ce qui doit marquer le but auquel aboutit l'attribution ou celui duquel elle part présente naturellement un Terme. Cette fonction le fait nommer TERMINATIF.

Ce qu'on emploie à exposer la maniere, le temps, le lieu, & les diverses circonstances dont on assaisonne l'attribution gardera le nom de CIRCONS-

TANCIEL; puisque toutes ces choses y paroissent d'un air de Circonstance.

Ce qui sert à joindre ou à faire un enchainement de sens ne peut concourir que comme moyen de Liaison : par conséquent son vrai nom est **CONJONCTIF**. Il n'est sous le régime d'aucune des autres parties & a souvent l'Attributif sous le sien.

Ce qui est mis par addition, pour appuyer sur la chose ou pour énoncer le mouvement d'ame, se place comme simple **Accompagnement** : c'est pourquoi je le nommerai **ADJONCTIF**.

Autant qu'il est nécessaire de donner une attention particuliere à ces termes de *Subjectif*, *Attributif*, *Objectif*, *Terminatif*, *Circonstanciel*, *Conjonctif*, & *Adjonctif*, pour connoitre parfaitement les regles de la Construction; autant il est important de s'en rendre l'usage familier, pour épargner les circonlocutions, avoir des expressions propres à traiter l'art, ainsi qu'à conduire & fixer les

idées de ceux qui souhaitent s'instruire. Surtout il ne faut jamais oublier que ce sont sept différentes parties constructives, sur lesquelles roulent l'ordre & la composition des frases, ou sept membres qui en forment le corps. Ainsi la conséquence dont est leur notion m'engage à rendre, par des exemples, mes définitions sensibles, aux risques de paroître un peu prolix. L'analyse de la période suivante suffira.

Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune; cependant, chose étrange! nous donnons toujours la préférence à celui-ci.

Cette période est composée de deux frases, dans chacune desquelles se trouvent les sept membres mentionnés. Il est maintenant question de montrer par quel mot chacun y figure.

Le Subjectif est énoncé dans la première frase par ces deux mots *le mérite* & dans la seconde par *nous*; parcequ'ils

y représentent un sujet à qui l'on attribue une action, qui est pour *le mérite* celle d'*avoir* & pour *nous* celle de *donner*.

L'Attributif se voit dans *ait* & *donnons*; puisqu'ils y servent à appliquer l'événement au sujet. Ce que chacun fait en suivant le régime auquel l'affujettit son Subjectif; *ait* se trouvant au singulier & à la troisième personne pour se conformer à son subjectif qui est *le mérite*, & *donnons* à la première personne du pluriel parceque *nous*, qui est son subjectif, est de pareil nombre & de pareille personne.

L'Objectif est exprimé dans l'une de ces phrases par ces mots *un avantage solide*, & dans l'autre par ceux-ci *la préférence*: car ils y fixent l'attribution à un objet déterminé entre tous ceux qu'elle pourroit avoir, en nommant la chose qu'on veut que le mérite ait & celle que nous donnons.

Le Terminatif devant représenter le

terme où se porte l'attribution, soit générale soit spécifiée par quelque objet, il est visible qu'en cette occasion il figure dans ces mots *sur la fortune* & dans ces autres *à celleci*.

Le Circonstanciel de la première phrase est *ordinairement*, celui de la seconde *toujours*; puisque ces deux mots n'ont là d'autre service que d'énoncer une circonstance qui modifie l'attribution en forme d'habitude.

Le Conjonctif se présente ici dans les mots *quoique* & *cependant*. Ils y lient les deux sens exprimés par les deux phrases; de manière que l'un a rapport à l'autre, & qu'il en résulte un sens complet, qui fait celui de la période.

L'Adjonctif est dans le premier membre de la période *monsieur*, dans le second ces deux mots *chose étrange*. Car, peu essentiels à la proposition, ils ne sont là que par forme d'accompagnement: l'un pour appuyer par un tour d'apostrophe: l'autre pour joindre à l'ex-

pression de la pensée celle d'un mouvement de surprise & de blâme.

Voilà le principal mystere de la Construction & son premier fondement assez sensiblement démontrés dans l'analyse que je viens de faire. La connoissance en est indispensable à qui ne veut pas être continuellement dans l'incertitude que laissent des Principes mal digérés, ni floter entre un flus & un reflux perpétuel de regles & d'irrégularités.

Aurois-je à craindre ici qu'on ne me fît un crime d'avoir substitué d'autres noms à ceux de *Nominatif*, *Verbe*, *Cas*, *Adverbe*, dont on s'est servi jusqu'à présent dans les Ecoles pour nommer les parties de la frase ? Non, on est aujourd'hui trop dégagé des préjugés & trop amateur de nôtre Langue pour prendre parti contre une méthode uniquement parcequ'il y en a une autre, sans examiner laquelle des deux a l'avantage, soit par rapport à l'art, soit par rapport à son sujet. Je ne crois donc pas avoir des frondeurs

frondeurs à redouter : & j'espere que l'on conviendra avec moi que le respect dû aux anciens usages ne peut jamais fonder une prescription contre la vérité : qu'en fait d'arts & de sciences la raison est supérieure à l'autorité : que ce n'est donc point par affectation ni par esprit de singularité que j'ai abandonné ces termes de l'Ecole ; mais uniquement parcequ'ils m'ont paru ne pas convenir à la méthode françoise. En effet n'étant qu'au nombre de quatre peuvent-ils répondre au nombre de sept ? qui, comme on vient de voir, est sans contestation celui des membres qui peuvent entrer dans la structure de la phrase. De plus ils n'indiquent pas nettement la nature de ce qu'on veut qu'ils désignent ni la façon dont ces membres figurent entre eux. D'ailleurs établis pour représenter d'autres idées totalement distinguées de celles dont il s'agit ici, ils causent de la confusion & de l'embaras dans l'esprit des personnes qui ne sont pas ac-

coutumées à ce stile scolastique & tergiversant, où les termes changent à tout moment de valeur, & où les mots introduits pour la précision ont souvent eux mêmes besoin d'un cortège d'observations pour être bien entendus. Car enfin *verbe* & *adverbe* servent à nommer deux especes dans les Parties d'oraison : *cas* est un terme établi pour marquer en général les diverses terminaisons dont les Substantifs & les Adjectifs sont susceptibles dans les Langues transpositives : & *nominatif* est le nom de l'un de ces cas ou de l'une de ces terminaisons. Voilà les idées qu'ils présentent d'abord plutôt que celles de membres de phrase. Ce n'est que par une seconde réflexion & par une application nouvelle qu'on rappelle, quand il le faut, ces dernières idées, dont on les a encore chargés. Ajoutez à cela que nôtre Langue ne connoit ni *cas* ni *nominatif*, & que son régime ne se manifeste pas, comme en Latin, par la variation des terminaisons.

Ainsi ces expressions n'ayant aucune analogie avec les rapports qui y font figurer les mots, ou comme sujet, ou comme objet, ou comme terme d'attribution, ou comme circonstance, ou comme lien, elles lui sont toutafait étrangères & y forment un langage barbare qui choque également l'oreille le sens & le gout françois. Enfin dans toutes les Langues, même dans les transpositives, c'est souvent par toute autre chose que par des Nominatifs, des Cas, & des Adverbes que l'on construit des frases & qu'on forme des sens, quoique toujours par le moyen des membres mentionnés; auxquels il faut par conséquent donner des noms qui leur conviennent, sous quelque forme qu'ils se présentent. Lorsqu'on dit, par exemple, en François,

précher sans cesse ne contribue en aucune façon à convertir;

& en Latin,

tantis impediri occupationibus te presente solet esse molestum, Eij

ne voit-on pas ces deux fraſes formées des mêmes membres ſans qu'il y ait rien néanmoins de ce qui eſt proprement nominatif cas & adverbe ? Comment nommera-t-on dans le détail les expreſſions de chacun d'eux ? N'eſt-il pas choquant de donner à un verbe & à une prépoſition le nom de *nominatif* ou de *cas* ? & celui d'*adverbe* à un ſubſtantif ou à un pronom accompagné de ſon adjectif ? Quoi donc de plus à propos que de tirer de leurs propres fonctions des noms analogues , toujours convenables , qu'on puiſſe appliquer à toutes les fortes de mots dont on voudra ſe ſervir pour remplir ces fonctions ? Ne ſe fait-on pas auffi mieux entendre des perſonnes qui ont le bon-ſens en partage en diſant que ces expreſſions ſervent à énoncer le ſujet , l'attribution , la circonſtance , & l'objet de l'action , qu'en diſant qu'elles ſont le nominatif , le verbe , l'adverbe , & le cas de la fraſe ? Termes d'autant plus impropres en ces occaſions qu'outre

qu'ils ne répondent ni au nombre ni à la qualité des fonctions sous lesquelles les expressions figurent ; ils présentent encore une autre idée qu'on n'y rencontre pas. Ces raisons doivent toucher, surtout les maîtres de l'art, qui savent de quelle importance il est de ne point faire abus des termes dans les ouvrages de méthode & d'instruction. N'est-ce pas cet abus qui a fait voir à un de nos meilleurs esprits des chimères de difficultés dans nôtre Langue ? Il n'a pas hésité à dire que dans cette phrase,

*une infinité de personnes ont résolu de se
ligner,*

le régime étoit contraire à la règle ordinaire de la Grammaire, en ce que le verbe n'étoit pas régi par le nominatif *infinité* qui est au singulier mais par le génitif *personnes* qui est au pluriel. Le terme de *nominatif* lui a fait confondre ici l'idée d'un membre de phrase avec l'idée d'un cas de déclinaison. Ce qu'il n'auroit pas fait si au lieu du terme de *nominatif* dans

la structure de la phrase celui de *subjectif* avoit été en usage. Il auroit vû, dans cet exemple, que ce membre ne consistoit pas seulement dans le mot *infinité* mais dans ces quatre ensemble *une infinité de personnes* : que par conséquent l'Attributif ou le verbe étoit & devoit, selon la syntaxe ordinaire, être régi par la collection de tous ces mots & non par un d'eux séparément des autres. Il auroit encore vû, s'il avoit eû les idées françoises, que *de* n'est pas plus le caractère d'un génitif dans ce premier exemple que dans celui-ci,

il est parti de grand matin :

que ce petit mot est là une préposition placée entre deux substantifs, pour marquer le rapport qu'il y a de l'un à l'autre, consistant à spécifier l'infinité par l'indication de ce qui la compose. A l'égard du nombre il est vrai que le second substantif se trouvant au pluriel & faisant partie du Subjectif, il détermine ce mem-

bre de frase au pluriel , à quoi par conséquent l'Attributif s'affujettit : mais tout cela se fait sans nominatif ni génitif , de la même maniere que dans cette autre frase , où le collectif est un adverbe ,

bien des gens sont venus me voir.

Il ne faut pas nonplus être étonné que dans la même sorte de frase le verbe soit au singulier lorsqu'il ne se trouve rien de pluriel dans le Subjectif , & qu'on dise par exemple ,

une infinité de monde a péri dans cette attaque.

Ce régime est dans la regle la plus simple & la plus ordinaire.

Enfin s'il y a quelqu'un d'assez mauvaise humeur pour fulminer contre mes termes ; je le prie de m'en fournir d'autres & le nombre convenable. Si l'habitude l'empêche de changer ses expressions , quoiqu'il en voie l'imperfection & l'insuffisance ; je respecterai une chaîne dont je connois la force ; ma tâche ne consistant qu'à trouver le vrai & à dire

ce que le sujet exige , non à le faire goûter aux hommes , c'est leur affaire propre. Tout auteur ne doit avoir d'autre prétention ni d'autre vûe que de bien traiter sa matiere. Je demande seulement à cet homme, si constant dans les maximes qu'on lui a suggérées, qu'il ait la politesse de ne pas fronder un gout autorisé par le génie de la Langue Françoise, fondé en raison, & qui n'a d'autre contradicteur que l'impuissance de renoncer à l'habitude : foiblesse aussi ordinaire à l'Esprit qu'au Cœur.

Après avoir expliqué les diverses fonctions des membres qui, entrant dans la structure de la phrase, font l'objet de la Construction, & leur avoir donné des noms convenables ; il me semble que les observations suivantes se présentent naturellement.

On voit d'abord qu'il n'est pas essentiel à la phrase de renfermer tous ces membres, l'Adjonctif s'y trouvant rarement, le Conjonctif n'y ayant lieu que

lorsqu'elle fait partie d'une période & pouvant même n'y être pas énoncé. Souvent il n'y a point de Terminatif non plus que de Circonstanciel, comme dans cet exemple,

les Dieux aiment le nombre impair.

D'autres fois on n'a dessein que d'exprimer la simple action du sujet, sans lui donner ni terme ni objet, & sans l'affaibler de circonstance ni d'aucun accompagnement; comme quand on dit,

Titus aime. Les ennemis craignent. Nous sommes perdus.

De cette première observation suit nécessairement celle-ci; que les membres sans lesquels on peut absolument construire une phrase sont les cinq derniers; mais qu'elle ne sauroit se passer de Subjectif ni d'Attributif, ou expressément énoncés ou du moins sousentendus; parcequ'il n'y a point de discours sans un sujet dont on parle & sans attribution pour qu'on en parle. Ce Subjectif est toujours énoncé dans les Langues

analogues par quelque mot destiné à ce service & distingué de ce qui énonce l'Attributif : aulieu que dans les Langues transpositives un seul & même mot remplit ces deux fonctions lorsque le Subjectif doit être exprimé par l'un des trois pronoms personnels ; le génie de ces Langues ayant établi que l'Attributif par sa terminaison feroit connoître la personne, & feroit alors suffisant pour énoncer le sujet & l'attribution. Le Latin dit donc en un seul mot ce que le François dit en deux :

ambulat , times , odimus.

il marche , vous craignez , nous haïssons.

Il faut encore observer que ces membres de phrase peuvent être ou simples ou composés. Ils sont simples lorsqu'ils sont formés d'un seul mot , ainsi que dans cet exemple.

César fut toujours victorieux ,

Ils sont composés lorsqu'ils sont formés de plusieurs mots réunis : & cette réunion peut se faire en trois manières.

La premiere se fait par le régime : il dispose & unit tous ces mots de façon qu'ils ne concourent qu'à un seul point : le Subjectif ne renfermant qu'un sujet , l'Attributif qu'une attribution , & ainsi des autres membres , comme dans la frase suivante ,

le plus profond des Physiciens ne connoit pas avec une certitude évidente le moindre des ressorts secrets de la nature.

Le Subjectif y présente un sujet unique par les cinq premiers mots : l'Attributif une attribution négative par les trois suivans : le Circonstancier de même une seule circonstance par les quatre qui viennent après : enfin l'Objectif qu'un objet par les huit derniers mots.

La seconde maniere dont les mots se réunissent pour former un membre de frase est par jonction : la pluralité des mots s'y trouve pour marquer la pluralité des choses qui font le caractère du membre : c'est à dire qu'alors le Subjectif

tif renferme plus d'un sujet, l'Attributif plus d'une action, l'Objectif plus d'un objet, le Circonstancier plus d'une circonstance, & les autres membres pareillement: telle est cette phrase,

*hélas, madame, votre fils & votre fille
sont & seront toujours sans inquiétude
de la cause de vos maux & la source
de vos chagrins.*

On voit bien que chaque membre a une double énonciation. L'Adjonctif présente un mouvement d'ame par *hélas* & un apostrophe par *madame*. Le Subjectif comprend deux sujets *votre fils & votre fille*. L'Attributif énonce pas *sont & seront* une attribution présente & une future. Le Circonstancier exprime pareillement deux circonstances, l'une de temps par *toujours*, & l'autre de maniere par ces mots *sans inquiétude*. Enfin l'Objectif renferme deux objets, *la cause de vos maux & la source de vos chagrins*.

La troisième maniere de réunion est par cohérence de phrase, Alors le mem-

bre composé est lui même une frase construite de ses membres particuliers, mais subalterne d'une autre dont elle fait portion, ainsi que dans cet exemple,

*qui cherche trop la satisfaction des sens
trouve souvent ce qui le fait cruellement souffrir.*

Le sujet à qui l'on attribue l'action de trouver & l'objet qui spécifie ce qu'on trouve sont énoncés chacun par une frase construite de quatre membres; chacune cependant ne fait qu'une portion de frase à l'égard du total, savoir un Subjectif & un Objectif, qui, avec l'Attributif *trouve* & le Circonstanciel *souvent*, forment le sens parfait de ce qu'on veut dire.

Ces observations faites, il convient de rechercher avec soin toutes les différentes sortes de frases qui en resultent; pour les ranger méthodiquement sous leurs especes générales. Comme il ne suffit pas de définir, qu'il est de plus très

important d'avoir des termes propres à la matière qu'on traite ; on trouvera bon que je distingue par des noms tout ce que je définirai & analyserai, & que, s'il n'en est point dans nos anciens maîtres, je permette à mon sujet de les créer.

Qu'on se ressouvienne de la distinction que j'ai faite, dès le commencement de ce discours, entre la simple phrase & la période. Ce que celle-ci a de propre regardant plus le style que le régime, ce n'est que de la phrase simple dont il est ici question. On peut la considérer par quatre points de vue, par le sens, par le nombre des membres, par l'énonciation de ces membres, & par la forme de la structure.

En considérant la phrase par rapport au sens, on la trouve de trois espèces. Car elle peut n'avoir qu'un sens commencé ou suspendu, servant simplement à énoncer un des membres nécessaires à l'expression d'un sens entièrement formé : & je crois qu'en cette occasion le nom de

FRASE SUBORDINATIVE lui convient très-bien : telle est celle-ci ,

qui a beaucoup d'ambition ;

où il est clair que le sens n'est pas achevé , & qu'elle doit être partie d'une autre plus nombreuse , soit comme subjectif ou comme terminatif :

qui a beaucoup d'ambition goute peu la vie tranquille :

il ne faut pas trop se fier à qui a beaucoup d'ambition :

La frase peut aussi avoir un sens formé mais lié à un autre par un rapport , ou de dépendance pour faire un composé , ou de pur assemblage pour former un total. Alors je la nomme FRASE RELATIVE : telles sont celles des deux exemples suivans , dont le premier montre un rapport de dépendance , & le second un simple rapport de parties rassemblées :

quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté , il ne travaille néanmoins qu'à se forger des chaines :

il faut que le Courtisan se prépare à tous

112 LES VRAIS PRINCIPES

*les événemens, faveurs & disgraces :
qu'il ne soit ni enorgueilli par les unes
ni abatu par les autres.*

La frase enfin peut seule sans le secours
d'aucune compagne exprimer un sens
parfait & fini ; comme quand on dit :

*nous cherchons envain le bonheur hors
des sentimens & des pratiques de la
piété chrétienne :*

& c'est ce qu'on nomme FRASE DÉTA-
CHÉE.

Si on examine la frase par le nombre
des membres dont elle est construite ; on
verra qu'elle se divise pareillement en
trois especes.

La premiere, que je nomme FRASE
INCOMPLETE, se bornant aux mem-
bres essentiels Subjectif & Attributif,
n'a ni Objectif ni Terminatif ni Circonf-
tancier :

les Politiques dissimulent :

on apele :

vous aimez :

allez donc.

La seconde, que je nomme FRASE COMPLETE, est celle dans laquelle, outre le Subjectif & l'Attributif, se trouvent encore les trois suivans, Objectif Terminatif Circonstancier, ou quelqu'un d'eux selon que la nature de l'attribution le requiert, comme dans ces occasions,

l'homme donne trop légèrement sa confiance aux adulateurs :

le fanfaron insulte le foible :

l'ambitieux sacrifie tout à la fortune :

le traître ment impudemment.

La troisieme, que je nomme FRASE INTÉGRALE, est celle qui renferme tous les membres mentionnés dans l'énumération : telle est celleci,

monsieur si vous me faites promptement réponse :

dans laquelle ils sont tous sept distinctement énoncés, chacun par un seul mot & dans l'ordre suivant ; l'Adjonctif par *monsieur*, le Conjonctif par *si*, le Subjectif par *vous*, le Terminatif par *me*, l'Attributif par *faites*, le Circonstancier

par *promptement*, enfin l'Objectif par *réponse*. On voit, par ces définitions comme par les exemple raportés, que le Conjonctif & l'Adjonctif font indifférens pour déterminer la frase à être ou complete ou incomplete; mais qu'ils font nécessaires pour la rendre intégrale.

Lorsqu'on regarde la frase par l'énonciation de ses membres; on y remarque trois différentes faces, selon les différentes manieres dont ils y font énoncés. Ils peuvent l'être par une expression simple, c'est à dire par un seul mot dénué de tout accompagnement excepté de l'article & de ce qu'on nomme auxiliaire; car ces deux sortes de mots s'unissent si fortement aux autres dans l'énonciation d'un membre de frase qu'ils n'en alterent point la simplicité. On peut aussi énoncer ces membres par plusieurs mots unis ensemble. Deplus le Subjectif ou l'Attributif & quelquefois même tous les deux peuvent n'y être pas expressément énoncés mais y être simplement sousen-

tendus. Je nomme FRASE SIMPLIFIÉE la premiere maniere , telle que celleci ,
le cœur trompe souvent l'esprit.

Je nomme FRASE COMPLIQUÉE celle où les membres se trouvent énoncés de la seconde maniere, comme dans l'exemple suivant ,

celui qui menace le plus n'est pas dans l'occasion le plus à redouter.

Je nomme FRASE IMPLICITE celle dont les membres effenciels sont sousentendus , ou dont l'un des deux l'est , ainsi que dans les suivantes ,

à moi camarades ,

heureux l'homme sans attachement !

pourquoi se fier à des témoignages suspects ?

La frase vûe par la forme de la structure a aussi trois différences effencielles & générales , qui constituent tout autant de formes : l'une EXPOSITIVE , la seconde IMPÉRATIVE , & la troisieme INTERROGATIVE. Chacune de ces formes influe d'une façon particuliere sur

l'harmonie des membres. La phrase est Expositive par sa forme lorsqu'elle décrit simplement ; soit en narrant , soit en faisant une hypothese , soit en tirant une conséquence :

l'interêt , le plaisir , & la gloire sont les trois grands mobiles de nos actions & de nôtre conduite :

les hommes seroient tous heureux si l'équité les gouvernoit tous :

il faut qu'il y ait des passions pour qu'il y ait des vertus.

Elle est Impérative lorsqu'elle fait entendre qu'on exige quelque chose ; soit par commandement , par exhortation , ou par supplication. Ce qui s'exécute dans les Langues transpositives par des terminaisons destinées à cet effet , & qui constituent un des Modes de leurs Verbes. Mais dans nôtre Langue cette forme se donne à la premiere & seconde personne en supprimant le pronom qui devoit être le Subjectif & mettant en apostrophe toute dénomination à qui s'adresse le discours :

fuyons la mauvaise compagnie :

n'attens pas au lendemain :

obéissez au prince :

mortels gardez-vous des apas séducteurs :

Pour la troisieme personne l'on ne supprime rien ; on ajoute seulement la particule *que*, & l'on met le verbe au mode subjonctif. On diroit donc ,

qu'il aille :

qu'ils écoutent :

que chacun fasse son devoir :

que les troupes aient défilé avant la nuit.

La frase est interrogative lorsqu'elle a un tour d'enquête ; qu'elle peut prendre par maniere de question, de doute, ou d'avis, comme on voit dans ces exemples ,

qu'avez vous résolu ?

quoi faire dans ces circonstances ?

que ne profitoit-il de l'occasion ?

Cette forme se donne par trois moyens :

Le premier, en plaçant à la tête du régime l'un de ces pronoms relatifs *qui*, *lequel*, *que*, *quoi*, soit comme Subjectif, Objectif ou Terminatif ;

qui trouvera la pierre philosophale ?

laquelle des deux vous a plu ?

que faire à tout cela ?

à quoi s'amuser en pareille compagnie ?

Le second moyen est en joignant à la dénomination l'adjectif pronominal *quel* :

quel monstre vous a fait peur ?

Quelle femme prendre pour ne s'en pas repentir ?

Le troisieme moyen est de transporter le Subjectif après le verbe qui sert à énoncer l'Attributif. Mais il faut observer si ce verbe est d'un seul mot ou s'il est composé du participe & de l'auxiliaire, & si le Subjectif est un de ces huit pronoms, *je*, *tu*, *vous*, *nous*, *il*, *elle*, *ou*, *ce*, ou quelqu'autre expression ; parceque cela fait quelque différence dans la transposition. Lorsque le Subjectif est un des pronoms mentionnés, ce qui arrive assez ordinairement ; sa transposition ne va pas jusqu'au-delà du participe joint à l'auxiliaire ; il se contente de se placer entre eux :

*ai-je bien expliqué ce détail de Syn-
taxe ?*

as-tu profité de sa bonne volonté ?

avez-vous satisfait à vos engagements ?

*sommes-nous plus heureux dans l'éléva-
tion que dans la médiocrité ?*

sont-ils arrivés à temps ?

auroit-elle trahi son ami ?

*se voit-on des mêmes yeux dont on re-
garde les autres ?*

*est-ce docilité que de sacrifier la raison à
l'opinion des hommes ?*

Lorsque le Subjectif est énoncé par d'au-
tres mots que par quelqu'un de ces huit
pronoms, ce qui n'arrive que dans les
phrases qui commencent par *que quoi* ou
quel; alors la transposition va toujours
jusqu'après le verbe entier, quoique
composé d'auxiliaire & de participe :

*qu'avoit fait votre fille pour la corriger
si rudement ?*

à quoi auroient servi vos remontrances ?

quel crime a commis cet homme ?

On peut ajouter au pronom de la troi-

sieme personne une dénomination propre qui serve à énoncer conjointement avec lui le Subjectif. Alors la dénomination marche avant le verbe, sans empêcher que le pronom ne vienne qu'après pour donner à la phrase la forme interrogative :

la femme est-elle par son essence aussi raisonnable que l'homme? & l'homme est-il moins dominé par l'amour-propre que ne l'est la femme?

Il faut encore observer ici que lorsque le verbe qui énonce l'Attributif à la première personne finit par un *e* muet on y ajoute un accent aigu :

aime-je à boire? ne m'en pressez donc pas: dussé-je déplaire? je ne trahirai point la vérité.

A la troisième personne on ajoute un *t* entre deux tirets, quelle que soit la voyelle qui termine le verbe :

le sage a-t-il toujours la vertu pour mobile? ne s'en écarte-t-il pas quelquefois?

Voilà

Voilà , ce me semble , une analyse exacte & un ordre assez clair pour les frases ; qui , de quelque côté qu'on les confidere , se réduisent , la période à part , à douze classes ; sous lesquelles l'art de la Parole assemble ses matériaux & fait marcher le discours. Elles sont comme autant d'ordres d'architecture ; dont le mélange bien entendu est la principale source des graces de l'élocution. Ce mélange , conduit par un gout sûr capable de donner à l'expression la finesse de la pensée , d'y répandre la lumière de l'intelligence , & d'en rendre la suite aussi conséquente que celle du raisonnement , formera une piece d'un dessin net & régulier quoique émaillée de différentes frases , tantôt Subordinatives , tantôt Relatives, d'autrefois Déta-chées , dans une occasion Imcomplettes , dans une autre Complettes , quelquefois Intégrales , ici Simplifiées , là Compliquées , ailleurs Implicites , le plus souvent Expositives , Impératives quand il

le faut , enfin Interrogatives à propos. Ce sont des noms ; mais qui représentent des choses réellement en usage ; que je viens d'expliquer & rendre sensibles à quiconque peut pousser l'application d'esprit un peu au delà de celle qu'exige la lecture des Romans.

Analysons maintenant le Régime avec la même exactitude que nous venons d'analyser la Phrase. Nous avons dit que c'étoit un concours de mots pour exprimer un sens : ainsi le Régime suppose un but & des moyens pour y parvenir : deux aspects dont chacun a deux faces.

La Régime considéré par rapport au but tend ou à la structure de la Phrase par le moyen des parties constructives , que nous avons trouvées au nombre de sept , & à qui nous avons donné des noms convenables tirés de leurs fonctions : ou il tend à la simple expression de ces parties par les mots qui doivent les énoncer. Dans le premier cas je le nomme RÉGIME CONSTRUCTIF , dans

le second RÉGIME ÉNONCIATIF. Si l'on dit, par exemple,

*une belle femme triomphe aisément de
l'homme le plus sage ;*

alors les trois premiers mots & les six derniers sont en régime constructif avec les deux autres ; parcequ'ils concourent avec eux à former la phrase comme étant deux de ses membres. Les trois premiers mots y figurent en qualité de Subjectif & les six derniers en qualité de Terminatif : mais les mots de chacun de ces membres sont entre eux en régime énonciatif ; parcequ'ils concourent simplement à énoncer ensemble cette partie ; qui, étant énoncée, concourt ensuite à la structure de la phrase. Tout cela fait voir que les mots forment les phrases ; mais qu'ils ne les forment qu'autant qu'ils en énoncent quelque membre ou qu'ils contribuent à l'énoncer.

Le Régime considéré par rapport aux moyens qu'il met en euvre, pour parvenir à la structure de la phrase ou à l'é-

nonciation des membres, a également deux objets. Car les mots étant ses seuls & nécessaires moyens, il les doit employer d'une façon convenable à son projet. Cet emploi dépend de l'arrangement respectif dans lequel on peut les placer & de la diversité des formes qu'on peut leur donner ; puisque c'est tout ce dont ils sont susceptibles. Ainsi ils doivent dans le discours répondre, par le rang & par l'habillement, aux fonctions qui leur sont distribuées. Je nomme **RÉGIME DISPOSITIF** celui qui ordonne des places ou de l'arrangement, & **RÉGIME DE CONCORDANCE** celui qui décide de la parure ou de la forme. Un exemple va me faire entendre parfaitement. Le mot adjectif qui exprime la qualification de beauté peut se présenter sous cinq différentes formes, savoir,

bel, beau, belle, beaux, belles :

le régime de concordance me fait employer la première forme avec les substantifs masculins singuliers qui com-

mencent par une voyele ou par *H* non aspirée, la seconde avec ceux qui commencent par une consonne ou par *H* aspirée, la troisieme avec les féminins singuliers, la quatrieme avec tous les masculins pluriels, & la cinquieme avec les féminins pluriels : je dis donc,

un bel animal, un bel habit,
un beau chateau, un beau hameau ;
une belle personne, une belle harmonie ;
les beaux jours, les beaux habits,
les belles actions, les belles histoires.

Si dans toutes ces occasions le régime de concordance a distribué les formes à l'adjectif ; le régime dispositif lui a de son côté marqué la place qu'il occupe ; c'est par ses loix qu'il y est immédiatement avant le substantif. Place qu'il ne lui est pas permis de changer, non plus que lorsque ce même régime le met après, ainsi que dans les exemples suivans,

personne colérique, animal furieux ;
chateau ruiné.

Toutes ces choses bien démêlées & bien entendues, il est aisé de voir que l'art de la Construction consiste à savoir quel arrangement & quelle forme il faut donner tant aux membres qui forment la structure de la phrase qu'aux mots qui servent à énoncer ces membres. Comme les Mots se partagent par leur institution en dix especes selon les différences modificatives de leur emploi, ainsi que je l'ai fait voir dans le Discours précédent, & qu'il arrive que plusieurs mots de différente espece concourent quelquefois à exprimer un seul des membres dont résulte la phrase; il s'ensuit que c'est des prérogatives de l'espece que dépend le régime énonciatif, soit pour la façon de placer les mots, soit pour celle de les habiller. Je ne fais si ma pensée s'entend; l'exemple & l'analyse vont la développer. *Grand & sage* sont de l'espece des Adjectifs servant à qualifier, *homme* est de celle des Substantifs servant à dénommer; je veus joindre celui-ci avec

chacun des deux autres pour en faire des Subjectifs de phrase ; quelle forme donnerai-je à l'adjectif ? c'est à dire sous quel genre & quel nombre doit-il paroître ? & le placerai-je avant ou après le substantif ? Quelle est la regle qui fait employer le singulier masculin de ces adjectifs & mettre l'un avant son substantif l'autre après dans cette phrase ?

*le grand homme ne craint point la mort ,
& l'homme sage la prévient.*

On peut pareillement exprimer le Circostanciel par un substantif accompagné d'adjectif & de particule tous régis par une préposition ; comme quand je dis ,

*avec de l'argent & de fortes instances on
gagne un cœur farouche ;*

quelle forme & quel ordre exigent ces especes entre elles ? Voilà l'état de la question ; sur laquelle il y a des regles fixes & universelles pour certaines especes , mais de fort variées pour d'autres. Elles seront détaillées avec soin

dans les Discours destinés à chaque espece en particulier : enforte que ce qui regarde le régime énonciatif paroitra à mesure que je traiterai le détail de chacune des dix parties d'oraison sur lesquelles roule l'art de la Parole. Pour le présent je ne parlerai que du régime constructif, regardant uniquement les membres de la phrase ; parceque ce Discours n'est fait que pour ce qui concerne les loix générales de la Construction, & pour expliquer ce que les Discours particuliers suposeront être sù.

C'est ici où se manifeste amplement cette influence de génie, dont nous avons réduit les variétés à trois classes, & dont la connoissance est la vraie pierre-de-touche de la bonne ou de la mauvaise méthode. Elle constitue la nature des Langues, en caractérise la différence, & prouve que leur génération ne se fait pas, nonplus que celle des animaux, d'une espece à l'autre. Vérité sensible à qui ne borne pas le Savoir à

ce que la seule mémoire fournit. Osons donc parler le vrai langage de la Grammaire françoise : & procurons ici à nôtre Langue le même triomphe qu'elle a si glorieusement remporté dans la Physique. Qu'elle sache parler d'elle même aussi pertinemment qu'elle parle de toutes les autres matieres ; par où elle s'est rendue si brillante & si familiere à toutes les nations de l'Europe. Ce zele , de quelque témérité qu'on l'accuse , fera peutêtre assez heureux pour produire de sages retours sur les principes du vrai : & qui me critiquera d'abord pourra m'imiter dans la suite. Continuons nôtre plan avec le même courage qui nous l'a fait entreprendre : je dis *courage* ; car en vérité je n'ai point été stupide sur les risques que court un Auteur qui veut tenir ferme contre les préjugés & ne se point laisser entrainer par la foule.

Dans les Langues Transpositives l'arrangement des membres de la phrase semble presque arbitraire : il suit la force de

l'imagination. On y fait ordinairement précéder ce dont on est le plus frappé, & dont par conséquent on veut d'abord porter l'image dans l'esprit de l'auditeur. De plus la terminaison ou ce qu'on nomme *Cas* y produit des variations dans la forme selon la diversité des fonctions ; les mêmes mots devant se terminer pour le service de subjectif autrement que pour celui d'objectif & de terminatif. Si l'on veut dire, par exemple, que Didon aimoit fortement Enée ; on s'exprime ainsi,

ardenter Dido Æneam amabat :

mais pour faire un changement de sens & dire qu'Enée aimoit foiblement Didon ; on fait dans le mot un changement de terminaison & l'on s'exprime de cette façon,

Didonem mediocriter amabat Æneas.

De sorte que les deux mots *Didonem Æneam*, en quelque place qu'ils se trouvent, annoncent un Objectif par la seule force de leur terminaison ; comme *Dido*

Æneas annoncent un Subjectif. Outre cet effet de la terminaison, on voit encore par ces exemples le gout de l'arrangement. La premiere phrase présente d'abord la circonstance ou la maniere vive d'aimer comme le point le plus intéressant, ensuite le Subjectif en qui se trouve cette maniere vive, après cela l'Objectif, & enfin l'Attributif. Dans la seconde phrase l'objet aimé, semblant demander la principale attention comme dupe d'un amour foible, on le place à la tête : après lui paroît le circonstanciel avant l'Attributif ; parceque c'est plutôt le peu d'amour que l'amour même qu'on veut faire entendre : le Subjectif, comme acteur peu vif & moins intéressant, fait la cloture. Je pense bien que dans cette Langue il étoit souvent assez indifférent de commencer la phrase par l'un ou par l'autre de ses membres : mais je doute qu'il le fût autant que nous l'imaginons aujourd'hui que nous ne saurions pénétrer dans toutes les finesse de l'usage vivant.

Il y avoit fans doute un choix d'ordre & de place en beaucoup d'occasions , fondé sur le bon gout & la pratique habituelle des citoyens de Rome & des personnes distinguées. La preuve en est dans le reproche fait à Tite-Live sur son stile , qu'on a dit tenir du terroir de sa naissance : les Romains y virent une *Patavinité* que nous ne pouvons guere apercevoir ; parceque la connoissance de ces distinctions délicates dépendant du bon usage , elle se perd dès que les Langues cessent d'être vivantes. Aureste il est inutile pour mon dessein d'en dire davantage ; ne devant toucher que légèrement le génie du Latin , pour faire mieux connoitre celui du François , qui fait le sujet de mes Discours.

Dans les Langues analogues , telle qu'est la nôtre , la terminaison ne sert point à distinguer les membres de phrase : elle reste la même pour un Objectif comme pour un Subjectif ou un Terminatif. Ainsi le régime constructif n'a guere

recours à celui de concordance ; n'y ayant point de différentes formes à donner, sinon dans l'Attributif & uniquement au verbe qui sert à cette fonction. L'Usage ayant distribué à cette espece de mot diverses formations pour distinguer les divers accessoires de l'événement, tels que *nombre personne & temps*, & les deux premiers de ces accessoires dépendant du sujet à qui se fait l'attribution, il faut que l'Attributif paroisse sous la forme qui répond au nombre & à la personne du Subjectif. Ce régime de concordance ne regardant que le Verbe, j'en renvoie la discussion au Discours dont il sera le sujet.

Quant à l'arrangement que doivent garder entre eux les membres de la phrase, en quoi consiste le régime dispositif, il est d'autant plus de conséquence qu'il supplée à ce que la terminaison ne fait pas. Le régime constructif en tire tous les moyens de parvenir à son but : voilà pourquoi rien ou peu de chose d'arbi-

traire à l'égard de l'ordre grammatical. Il est presque toujours décidé ; quoiqu'il ne soit pas toujours le même : il varie ; mais cette variation est de regle , & dépend principalement de trois sortes de formes dont on a vû que la frase étoit susceptible par sa structure. De façon que selon qu'elle est ou Expositive ou Impérative ou Interrogative , l'arrangement de ses parties en reçoit différentes influences. Ce qui en rendra la discussion un peu plus longue & plus pénible que nous ne voudrions le lecteur & moi : mais la matiere doit commander dès qu'on entreprend de la traiter ; l'auteur n'est le maitre que de la maniere. J'espère m'en aquiter heureusement en réduisant à des regles claires & précises tout ce que le bon usage pratique à cet égard.

P R E M I E R E R E G L E .

Dans la forme expositive le Subjctif marche ordinairement avant l'Attributif : celui-ci y précède à son tour

l'Objectif & le Terminatif, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles & non simplement désignés par des pronoms personnels ou relatifs. Ainfi l'on dit,
le medecin a retranché la nourriture au malade.

On ne fauroit changer cet ordre sans renverser entierement le sens ; aulieu qu'on le peut en Latin, & dire la même chose de cette façon,

infirmo cibum ademit medicus.

La raison de cette différence est sensible : c'est qu'en Latin la terminaison marque la fonction que certains mots remplissent dans la construction de la frase, ainsi que je viens de l'expliquer, & qu'en François la place qu'ils occupent en décide seule, leur terminaison y étant toujours la même.

Cette regle s'observe également dans la forme impérative, qui n'admet de Subjectif qu'en troisieme personne. On diroit donc,

que tout soit soumis à la loi divine.

Il n'en est pas de même dans la forme interrogative. Cet arrangement n'y a lieu que lorsque le Subjectif est énoncé par le pronom *qui* ou par une dénomination accompagnée de l'adjectif pronominal *quel*, comme dans les deux frases suivantes,

*qui trouvera le vrai systeme de la nature ?
 quelle vérité est connue ? & quelle raison
 triomphe du préjugé ?*

Lorsque dans cette forme le Subjectif est énoncé par un autre pronom que *qui*, ou que l'adjectif *quel* ne s'y trouve point ; alors il ne se place qu'après le verbe qui sert à énoncer l'Attributif. Si néanmoins ce verbe étoit à une formation composée de l'auxiliaire & du participe ; le Subjectif énoncé par un pronom personnel ou par *on* ne se mettroit pas après toute la formation, mais seulement après l'auxiliaire & avant le participe. Tout cela se manifeste par les exemples :

*à quoi sert le mérite sans protection ?
 quel honneur lui ont fait tant de folles
 dépenses ?*

connoissez-vous assez les interêts des princes ?

avez-vous pénétré dans le secret du cabinet ?

a-t-on suivi les maximes d'équité dans tous les jugemens ?

Lorsqu'on joint dans l'interrogation un Subjectif surnuméraire au pronom personnel ; celui-ci se transpose, & l'autre reste en tête :

l'essence de l'homme consiste-t-elle dans la raison ou dans les passions ?

l'amour-propre a-t-il jamais cédé à la pure vertu ?

II. R E G L E.

Le Subjectif des petites frases, faites en formules de citation & placées comme membres adjonctifs pour appuyer ce qu'on dit, doit nécessairement marcher après son Attributif, ou dumoins se placer entre l'auxiliaire & le participe quand il est énoncé par un pronom personnel ou par l'indéfini *on*. En voici la preuve :

*enfin , disoit ce bon roi , je ne me croirai
heureux qu'autant que je ferai le bon-
heur de mes peuples :*

*tous les hommes sont foux , a dit Boi-
leau , & ne different entre eux que du
plus ou du moins :*

*messieurs les courtisans , leur avons nous
répondu , vous ne faites attention
qu'aux plaisirs & non à la gloire du
prince.*

III. R E G L E.

Il y a dans la forme expositive une autre occasion où le Subjectif peut se placer après l'Attributif , & quelquefois même avec plus de grace que devant. C'est lorsque le sens exclud tout objectif, ou que dumoins il n'est énoncé que par un de ses pronoms *se , que , le ,* ou par l'adjectif *tel*, comme dans ces exemples,
d'abord paroît un salon immense ; après lequel sont en enfilade une salle de compagnie , une belle chambre , des garde-robes , & des cabinets : à côté de tout

*cela regne une galerie très ornée :
à nôtre arrivée se présenta un écuyer pour
nous conduire ; & de distance en di-
stance se montrèrent divers domestiques
jusqu'à la dernière piece de l'apparte-
ment , où se fit enfin voir le maître de
l'habitation :*

*ce que pense le philosophe n'est pas tou-
jours ce que dicte la raison :*

*c'est ainsi que le voulut la providence &
que le souhaitoient tous les honnêtes
gens :*

*tel parut à ses yeux l'éclat de sa beauté ;
& tel fut sur son cœur le pouvoir de ses
charmes :*

telle est sa façon d'agir.

L'adjectif *autre* composant avec le sub-
stantif *chose* un Objectif de simple diffé-
rence produit aussi à cette fonction l'hon-
neur de marcher avant l'Attributif & de
renvoyer le Subjectif après :

*autre chose est promettre , autre chose est
tenir :*

autre chose étoit chez les Romains la qua-

*lité de patricien , & autre chose étoit
la noblesse :*

*autre chose veut le mari , autre chose plait
à la femme.*

Ce changement d'ordre dans les occasions mentionnées n'a pas trouvé d'obstacle ; parcequ'alors il ne peut y avoir de confusion entre le Subjectif & l'Objectif, ce dernier ou n'y devant pas être ou y étant énoncé par des mots impropres à un Subjectif, comme il sera expliqué au Discours des Pronoms.

IV. R E G L E.

L'Attributif ne marche jamais à la tête de la phrase dans la forme expositive : mais il s'y trouve assez ordinairement dans les formes impérative & interrogative :

*regles ta propre conduite avant que de
glofer sur celle d'autrui :*

*gagne-t-on le ciel en tourmentant les
hommes ?*

V. R E G L E.

Les pronoms relatifs *que qui dont quoi lequel* servant à énoncer, soit en entier soit en partie, l'Objectif ou le Terminatif obligent l'un comme l'autre de ces membres à se mettre à la tête de sa propre phrase, qui est souvent subordonnative : & alors le Subjectif ne paroît que dans le rang suivant : on dit,

*le livre que vous lisez avec tant de plaisir
ennuie beaucoup d'autres gens :*

qui voit-on de sincere à la Cour ?

*la personne à qui elle donne sa confiance
ne mérite pas cette distinction :*

*le plan dont on a fait choix ne peut
s'exécuter :*

à quoi nous déterminerons nous ?

lequel préférez vous ?

Il est aisé de remarquer ici l'effet de la regle, & de voir qu'elle a lieu dans les deux formes de phrase où ces pronoms peuvent avoir place ; car l'Impérative ne les admet pas, amoins que ce ne soit

en commun avec une autre phrase , comme quand on dit ,

attachez vous à qui vous aime :

prenez lequel vous voudrez.

VI. REGLE.

Lorsque l'Objectif & le Terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de préposition ou par des relatifs autres que *qui que* ; ils se placent entre le Subjectif & l'Attributif dans la forme expositive, & toujours avant l'Attributif dans l'interrogative. On diroit donc ,

les passions nous tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont :

la fortune lui a tourné la tête :

l'incertitude me déplaît :

Dieu vous a-t-il mis au monde pour en être le censeur ?

ne leur promettez-vous pas plus que vous ne pouvez donner ?

Quand ces pronoms concourent, c'est à dire que l'un exprime l'Objectif & l'autre

le terminatif, voici l'ordre de la marche. Les pronoms *me nous vous se* affectent toujours de paroître les premiers & les plus éloignés de l'Attributif, ensuite *le la les*, après ceuxci *lui & leur*, enfin le pronom *en* se présente le dernier, se tenant dans le plus proche voisinage de l'Attributif; comme on le voit dans l'exemple :

S'ils me le refusent ; peutêtre qu'ils se le reprocheront dans la suite : je ne le leur demanderai plus , & je m'en passerai sans leur en faire plus mauvaise mine.

On suit cette même regle dans la forme impérative pour la troisieme personne, & même pour la seconde & la premiere si le tour y est négatif :

qu'on me le pardonne si je suis un peu prolix :

ne leur en épargnez pas la peine :

ne nous en inquiétons point.

Si le tour est affirmatif dans le commandement fait en seconde & premiere per-

fonne ; tout change. Ces membres énoncés par ces pronoms vont alors se placer immédiatement après l'Attributif ; & de façon que *le la les* s'emparent de la première place faisant reculer les autres , & que le pronom *en* qui jouissoit du voisinage de l'Attributif s'en trouve le plus éloigné. Allons aux exemples :

renvoyez le moi demain :

présentez les leur de bonne grace :

punissez les en rigoureusement :

aprochons nous en avec respect.

VII. R E G L E.

L'Objectif énoncé par le collectif *tout* se place après l'Attributif quand celui-ci est énoncé par un verbe simple : on dit ,
il engloutit tout.

Mais quand le verbe est à une formation composée de l'auxiliaire & du participe ; cet objectif se met entre les deux : ainsi l'on dit ,

il a tout englouti.

VIII. R E G L E.

Le Circonstancier énoncé par un ad-
verbe aime le voisinage de l'Attributif,
& se place pour l'ordinaire immédiate-
ment après lui dans la forme expositive,
ou quand le cas y échoit entre l'auxi-
liaire & le participe : on dira ,

*il fait assidûment sa cour au prince , &
voit rarement ses amis :*

*il a beaucoup aimé le jeu : il s'y est en-
tierement ruiné.*

Cette regle n'est pas si générale qu'elle
ne souffre exception pour certaines con-
jonctions , qui venant à la suite de l'At-
tributif ne peuvent absolument s'en éloi-
gner , & même pour d'autres Circon-
stanciers de temps & d'habitude , qui ,
quoique énoncés par plusieurs mots ,
précedent néanmoins ceux de maniere
énoncés par un simple adverbe :

*vous vous rendez donc promptement où
les plaisirs vous attendent :*

il mange & boit pour l'ordinaire copieu-

sement, & dort une heure après très profondément.

Dans la forme interrogative ce Circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le Subjectif transposé :

aimera-t-elle constamment ?

nos amis arriveront-ils aujourd'hui ?

avez-vous beaucoup gagné ?

Dans la forme impérative il est renvoyé après tous les pronoms personnels ou relatifs qui, n'étant pas accompagnés de préposition, suivent l'Attributif pour faire fonction d'Objectif ou de Terminatif :

moquez vous en hardiment :

offrons la lui galamment.

Si ces deux membres Objectif & Terminatif se trouvoient énoncés dans le commandement, l'un, ainsi que je viens de le dire, par le pronom personnel ou relatif sans préposition, l'autre avec accompagnement de préposition ou par quelque autre mot; alors l'adverbe faisant fonction de circonstanciel de phrase

pourroit marcher avant le membre énoncé de la dernière façon en se plaçant entre les deux , selon que la netteté du sens ou la beauté de l'harmonie l'exigeroit :

faisons lui respectueusement nos remontrances :

adressez vous immédiatement au maître :

sacrifiez leur plutôt celleci :

présente toi humblement à lui :

détourne les adroitement de nous :

détache la de lui finement.

IX. R E G L E.

La netteté du sens décide de la place que doivent occuper le Circonstancier & l'Adjonctif énoncés par plusieurs mots. Voilà pourquoi dans cette phrase,

avec tout son esprit il commet de grandes fautes ,

on ne sçauroit placer le Circonstancier ailleurs qu'à la tête ; car au milieu ou à la fin de la phrase il rendroit le sens louche , en ce que la préposition *avec*

sembleroit indiquer l'instrument ou le moyen au lieu qu'elle ne doit indiquer que l'accompagnement. Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas ; il est arbitraire de placer ce Circonstanciel au commencement au milieu ou à la fin de la phrase. Si quelque chose en décidoit alors ; ce seroit l'agrément du stile & non la regle de Grammaire , ainsi que dans cet exemple ,

en peu de temps il a fait beaucoup de chemin :

il a fait en peu de temps beaucoup de chemin :

il a fait beaucoup de chemin en peu de temps.

Quelque préférence que je donne au second de ces arrangemens , je ne me croirai jamais fondé à blâmer les autres comme mauvais. Il faut ajouter que ces sortes de Circonstanciels énoncés par plusieurs mots ne doivent point , dans le bon stile , se placer entre l'auxiliaire & le participe : je parle de la prose ; car

il faut bien donner à la poësie cette liberté ; pourvû qu'elle n'en abuse pas.

C'est pareillement par la netteté du sens qu'on décide du rang que doivent garder entre eux l'Objectif & le Terminatif formellement énoncés par d'autres expressions que par des pronoms personnels ou relatifs, dont la sixieme regle constate la Syntaxe. On diroit très bien,

j'envoie mes lettres à la poste :

mais on diroit mal,

*j'envoie les lettres que vous m'avez prié
d'écrire à la poste ;*

parceque cela fait un sens équivoque. Il faut alors faire passer le Terminatif avant l'Objectif & dire,

*j'envoie à la poste les lettres que vous
m'avez prié d'écrire.*

X. R E G L E.

La place du Conjonctif énoncé par de simples conjonctions dépend du gout de ces Conjonctions ; les unes voulant

être à la tête de la phrase, comme *mais*, *car*, *ainsi*; les autres n'aimant à paroître qu'à l'abri d'autres mots, comme *donc*, *pourtant*; & quelquesunes ayant là-dessus assez d'indifférence, telles que *cependant*, *néanmoins*. De sorte qu'il n'est pas nécessaire d'en traiter ici; puisque je tâcherai de ne rien laisser à desirer dans le Discours destiné à cette espece de mots. Il en est de même de l'Adjonctif énoncé par de simples particules: ainsi pour ne pas répéter je renvoie à leur propre Discours. Quant au Conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans la phrase qu'il lie:

*on parle beaucoup de son bon caractère ;
c'est à dire qu'il ne faut point s'arrêter
à la figure :*

*il a voulu vivre comme les opulens ; de
sorte que d'aisé il est devenu gueux.*

Il me semble que tout ce qu'on peut dire sur le régime constructif des membres de la phrase se trouve renfermé dans

ces dix regles ; qui , quelque nouvelles qu'elles puissent paroître , ne sont pourtant que l'Usage attentivement considéré & méthodiquement rendu , ainsi que tout ce que j'ai dit & dirai dans la suite de mes Discours.



IV. DISCOURS:

DE L'ARTICLE,

Premiere partie d'Oraison.

E toutes les especes de mots qui entrent dans le plan de la Parole & forment le Langage de l'homme, il n'y a que l'ARTICLE qui ne soit pas commun à toutes les Langues. Parconséquent il est une de ces différences essencielles qui en constituent le caractere, & un de ces monumens qui servent à en découvrir la vraie origine. Titre plus authentique que la ressemblance étymologique; celui-ci, ne portant les marques que d'un bien aquis, peut n'être que l'effet d'un mélange survenu entre elles; au lieu que celui-la, étant un fonds propre, doit passer d'une Langue dans une autre comme héritage & bien de patrimoine.

Cette premiere espece de mots ou,

pour parler en termes de l'art, cette premiere partie d'oraison ne fatiguera pas la mémoire; mais elle occupera un peu la réflexion; non pas tant a cause de ses propres difficultés qu'a cause des embarras dont l'ont accablée ceux qui en ont écrit, sans en excepter même Vaugelas; pour qui néanmoins j'ai une singuliere vénération, comme pour l'Ecrivain le plus poli & le plus habile Puriste de son temps, un véritable oracle tant qu'il parle usage, mais peu profond dans ce qui regarde le génie & les vraies regles de la Méthode Françoise. Je ne fais pas cette observation pour jeter des ombres sur sa réputation: c'est uniquement pour empêcher que son éclat, à force d'éblouir, n'en répande sur l'esprit de ceux qui se livrent trop à l'Autorité. Je me dispenserai donc ici de chercher au mépris de ma propre raison, un modele de penser; d'autant plus que la nature de l'Article n'a pas été jusqu'à présent fort heureusement expliquée.

La Grammaire qui annonce dans son titre un nouveau plan, après avoir promis merveilles dans sa préface, dit simplement, sur ce sujet, que *quelques particules sont apelées Articles parcequ'ils servent à articuler & à distinguer divers emplois que l'usage fait des Noms*. Elle laisse ensuite à son Lecteur le soin & la gloire de chercher lui même ce qu'elle entend par *articuler*, & quels sont ces divers emplois dont elle attribue la distinction à cette espece de mots. De sorte que la définition n'est pas plus claire que le nom de la chose, ne traçant aucun trait sensible dont l'esprit puisse avoir une image nette.

Le Dictionnaire François de Richelet le définit, *une petite particule qu'on met devant les Substantifs, & qui sert à en faire connoitre le nombre, le genre, & le cas*. Cette définition est mieux faite que la précédente; car au moins elle dit quelque chose; mais par malheur elle peche dans le vrai. Les autres Dictionnaires

n'ont pas mieux rencontré, n'ayant fait que copier celui-ci mot à mot ou en termes équivalens. Aucun d'eux n'a voulu voir que l'Article & la Particule sont deux choses totalement distinguées, constituant deux différentes parties du discours ; & que la notion de l'une n'est pas celle de l'autre ; on s'est contenté de définir un mot par un autre aussi peu connu que le premier.

L'Article n'est pas non plus un accompagnement indispensable & nécessaire qui précède toujours les Noms : ainsi son essence ne consiste pas à occuper cette place. D'ailleurs je ne crois pas que ce soit par la place qu'occupent les mots dans la construction du discours qu'on doive les définir, en expliquer la nature & l'espèce : on pourroit par cette raison dire que les Prépositions sont des Articles ; puisqu'on les met également devant les Noms. Je crois encore moins que l'essence de l'Article consiste à faire connoître le nombre ; puisque c'est là

l'office de la terminaison ou de la lettre finale, à son égard même comme à celui des Noms. On n'en a certainement pas besoin pour savoir que *métaux*, *messieurs*, *plaisirs* sont des pluriels, & que *desir*, *dame*, *animal* sont singuliers : bien loin de là, dans le système de ces Grammairiens qui admettent un article indéfini, c'est le nom qui fait connoître le nombre de ce prétendu article toutafait équivoque par lui même ; ainsi qu'il paroît dans l'exemple suivant,

*les meurs de nôtre siecle ne sont qu'un
assemblage de vices.*

Le mot *de*, qu'ils nous donnent là pour un second article distingué de celui qu'ils nomment *défini*, ne porte avec lui aucun caractère de nombre, ni de singulier ni de pluriel ; prenant simplement l'un ou l'autre par l'influence rétroactive des noms qui le suivent : de façon que c'est le mot *siecle* qui le détermine au singulier, & celui de *vices* qui le fait ensuite regarder comme un pluriel ; sans eux

rien de décidé ni de connu à cet égard.

La connoissance du genre ne dépend pas nonplus absolument de l'Article ; car les Noms-propres n'en prenant jamais & les autres le rejettant en certaines occasions , leur genre y est néanmoins très connu.

Pour ce qui est du cas, les Langues analogues, au nombre desquelles est la nôtre, n'en connoissent point, ni pour l'Article ni pour les Noms : c'est une pure chimere, provenant de la fausse application qu'on a faite des usages Latins à la Méthode Françoise ; comme il paroitra dans la suite de ce Discours.

J'abandonne donc l'art de copier des mots, dits & répétés mille fois avant moi ; puisqu'ils n'expliquent pas les choses essentielles que j'ai dessein de faire entendre à mes Lecteurs. Une étude attentive faite d'après l'Usage m'instruit bien mieux. Elle m'apprend que l'ARTICLE est un mot établi pour annoncer & particulariser simplement la chose sans

la nommer ; c'est à dire qu'il est une expression indéfinie, quoique positive, dont la juste valeur n'est que de faire naître l'idée d'une espece subsistante qu'on distingue de la totalité des Etres, pour être ensuite nommée. Cette définition en expose clairement la nature & le service propre, auquel on le voit constamment attaché dans quelque circonstance que ce soit. Elle m'en donne une idée nette & déterminée : me le fait reconnoître partout : & m'empêche de le confondre avec tout autre mot d'espece différente. Je sens parfaitement que lorsque je veus parler d'un objet, qui se présente à mes yeux ou à mon imagination, le génie de ma Langue ne m'en fournit pas toujours la dénomination précise dans le premier instant de l'exécution de la parole : que le plus souvent il m'offre d'abord un autre mot, comme un commencement de sujet proposé & de distinction des autres objets ; enforte que ce mot est un vrai préparatoire à la Dénomin-

mination, par lequel elle est annoncée avant que de se présenter elle même : & voilà l'Article tel que je l'ai défini. Si cet avantcoureur diminue la vivacité du Langage ; il y met en récompense une certaine politesse & une délicatesse qui naissent de cette idée préparatoire & indéfinie d'un objet qu'on va nommer : car par ce moyen l'esprit étant rendu attentif avant que d'être instruit, il a le plaisir d'aller audevant de la dénomination, de la desirer, & de l'attendre avant que de la posséder. Plaisir qui a ici comme ailleurs un mérite flateur, propre à piquer le gout. Qu'on me passe cette métaphore ; puisqu'elle a de la justesse, & fait connoître d'une manière sensible une chose très métaphysique.

Nôtre Langue n'a qu'un Article, mais susceptible de deux genres & de deux nombres, & de plus sujet à deux fortes d'état. Ce sont là tous ses accidens, que je vas expliquer en détail.

On nomme **GENRE**, en termes de

Grammaire , une idée accessoire qui joint à l'idée principale du mot un rapport au sexe ; dont la différence , étant si naturelle & frappant les sens d'une manière si vive & si passionnée , a été cause que l'homme n'a jamais abandonné cet adminicule dans toutes les idées qu'il s'est formées sur les Etres , & dans les mots qu'il a établis pour les représenter. La distinction du mâle & de la femelle a donc introduit deux genres pour les Mots , savoir , le MASCULIN & le FÉMININ. Ils sont du premier genre lorsqu'ils expriment la chose avec un rapport au mâle , ou comme étant de ce premier sexe : & ils sont du second genre lorsqu'ils expriment la chose avec un rapport à la femelle , ou comme étant de ce dernier sexe. Quelques nations ne voyant dans certaines choses rien qui tint du sexe ont voulu en faire connoître l'exclusion. Pour cet effet elles ont introduit dans leurs Langues un troisième genre , qu'on a nommé NEUTRE ;

parcequ'il est une idée accessoire qui joint à la principale une exclusion des deux autres genres ; de sorte que c'est toujours un rapport au sexe , mais un rapport exclusif. L'esclavon le Grec & le Latin ont ce troisieme genre : le François dont il est ici question ne connoit que les deux premiers. Ainsi l'Article y est seulement ou masculin ou féminin : ce que la terminaison distingue & fait connoitre : on dit *LE* pour le masculin & *LA* pour le féminin.

Un Grammairien moderne a supprimé , par pudeur ou par indifférence , toute idée & tout rapport de sexe dans l'explication qu'il donne des Genres. Il dit simplement qu'ils ne consistent en François qu'à être susceptibles , selon l'usage reçu , de l'une des deux particules *le* ou *la*. Mais ces deux articles , qu'il lui plait de nommer *particules* , n'ont-ils pas eux-mêmes leur genre distingué ? Qu'est ce donc qui en fait chez eux la différence & en constitue l'essence ? Deplus les

noms-propres & tous les substantifs individuels, que l'usage reçû empeche d'être susceptibles d'aucun article, n'ont-ils pas un genre très connu ? *Jean, Louis, François, Lucas, Marie, Margot, Silvie* ne sont-ils ni masculins ni féminins ? Qu'une telle confusion de principes répond peu à la justesse géométrique dont l'Auteur a soin de flater son Lecteur à la tête de l'ouvrage !

Le NOMBRE en Grammaire est aussi une idée accessoire, qui joint à l'idée principale du mot un rapport à l'unité ou à la pluralité ; en sorte que le sujet exprimé se montre ou comme unique ou comme nombreux. On nomme l'une de ces façons de se présenter SINGULIER, & l'autre PLURIEL. Un mot est au singulier lorsqu'il exprime la chose comme unique : il est au pluriel lorsqu'il l'exprime comme nombreuse. Cette seconde idée accessoire de nombre est aussi inséparable de l'Article que celle du genre : on la distingue par la terminai-

son & par *S* finale : on dit LE pour le singulier masculin , LA pour le singulier féminin , & LES pour le pluriel soit masculin soit féminin. Nôtre usage n'ayant point mis de distinction dans ce nombre entre les deux genres , il s'ensuit que celui de l'Article y est plutôt connu par le nom qu'il annonce que le genre du nom ne l'est par l'article. Preuve démonstrative que jamais celui-ci ne fut établi pour distinguer le Genre , ou que l'établissement en seroit bien mal fait , comme l'avouent ceux qui aiment mieux dire que l'Usage est un capricieux qui ne fait ce qu'il fait que d'avoir la moindre suspicion qu'ils pourroient bien eux mêmes se tromper sur ce qu'ils disent , & qui loin de s'instruire de ses loix veulent l'affujettir aux leurs. Ce sont ces opositions , imaginées & publiées entre les regles de la Grammaire & les loix de l'Usage , qui ont fait mépriser celle-la comme une vetilleuse perpétuelle & un art plat & insipide , qui ne fait pas s'ac-

commoder aux beautés réelles de l'autre , encore moins en rendre une raison fondamentale ou en donner des regles sûres. Qui fera assez heureux pour en relever la gloire ? Je travaille dans ce dessein , sans pourtant me trop flater du succès : & je ne m'aplaudis jusqu'à présent que d'avoir osé l'entreprendre. Ne l'abandonnons pas malgré les difficultés que nous y prévoyons & les critiques dont nous sommes menacés.

Nous avons dit qu'outre le Genre & le Nombre l'Article étoit encore sujet à deux sortes d'états. L'un est son état naturel , compris dans ces trois mots **LE LA LES** ; dont le premier est , ainsi que je l'ai dit , singulier masculin , le second singulier féminin , & le troisième pluriel pour l'un & l'autre genre. Il n'y a point d'autre mot dans toute la Langue qui soit purement Article. Ils sont toujours les mêmes & ne souffrent point d'altération ; sinon que les deux premiers suppriment , pour la douceur de la

prononciation, leur voyele finale lorsque le mot suivant commence par une voyele ou par une *H* non aspirée. C'est là ce qu'on nomme *élision*, qui, en bon François, n'est qu'un retranchement de lettre. On marque ce retranchement dans l'écriture par un petit trait courbe, qu'on nomme *apostrophe*, mis à la place de la voyele vers la partie supérieure de la consonne qui précède cette voyele retranchée : on écrit,

l'océan, l'ame, l'honneur, l'humeur.

Pour *LES*, il ne perd dans aucune occasion rien de ce qui lui appartient : on dit & on écrit,

les animaux, les occasions, les hommes.

Jamais ces articles ne varient leur terminaison, dans quelque circonstance qu'ils se trouvent & sous quelque régime qu'on les place : par conséquent ils ne sont point sujets à ce qu'on nomme *déclinaison*, qui n'est autre chose qu'une variation dans la terminaison du même mot pour en marquer les différens ré-

gimes : on dit , par exemple ,

les cieux envoient vers la terre les influences qui la rendent fertile ; & la terre renvoie vers le ciel les vapeurs & les exhalaisons dont se forment les pluies & le tonnerre dans la moyenne région de l'air.

Il est aisé de voir , par cette frase , que l'Article n'admet aucune diversité d'inflexion. C'est toujours *Le La Les* ; quoique les dénominations qu'il annonce tantôt y régissent le verbe , & tantôt y soient elles mêmes régies ou par le verbe ou par des prépositions. Commençons donc dès à présent à purger la méthode françoise de tout ce fatras de *Cas*, comme de superfluités étrangères plus propres à nuire qu'à servir à l'intelligence de notre Langue. Rougissons d'avoir soumis si long temps nôtre esprit & nôtre raisonnement au joug de la Latinité : & faisons main basse sur ces *Nominatif, Génitif, Datif, Accusatif, Vocatif, Ablatif*, comme sur des Barbares ,

intrus pour renverser les loix fondamentales de nôtre Grammaire & pour être les instrumens odieux de son esclavage. Qu'ils brillent dans le Latin : mais qu'il n'en soit plus fait mention dans le François ; où ils n'ont rien de réel , & n'y paroissent en effet que comme des phantomes propres à épouvanter nos oreilles. Ce que je vas dire achevera d'en montrer le ridicule.

Le second état où l'Article se trouve est lorsque la proximité de certains mots l'oblige à changer son état simple & naturel en un état mixte & composé , pour s'unir étroitement avec eux par un mélange , qu'on nomme en terme de Grammaire *contraction* ; de façon qu'ils ne font alors ensemble qu'un seul & nouveau mot , qui retient néanmoins la double valeur des deux dont il est formé. Je nomme ce nouvel état **SYNCOPE**.

Des trois mots que l'Article comprend , il n'y a que *Le* & *Les* sujets à cet état de Syncope : *La* qui est pour le

féminin fingulier en est exempt. Il n'y a auffi dans toute la Langue que deux petits mots avec qui cela leur arrive ; favoir , avec la préposition *à* , & avec *de* foit qu'il rempliffe la fonction de préposition ou simplement celle de particule extractive. Voyons maintenant comment cela fe fait.

Toutes les fois que l'un ou l'autre de ces deux mots doit fe trouver immédiatement avant l'article fingulier *Le* , & que le mot qui fuit commence par une confonne ou par *H* aspirée , la fyncope fe fait auffi tôt ; *de le* produit *du* , & *de à le* fe forme *au* : ainfi l'on dit ,

il est du devoir du sujet d'obéir au prince , & de la gloire du héros de donner plus à la conduite qu'au hafard ;
 au lieu de dire comme les Suiffes nouvellement arrivés en France ,

il est de le devoir de le sujet d'obéir à le prince , &c.

Si le mot qui fuit l'article commence par une voyele ou par *H* non aspirée ;
 alors

alors la fyncope n'a pas lieu, & cet article refte, ainfi que la prépoſition, dans fon état naturel : on dit,

*il eſt de l'honnête homme de préférer
l'honneur à l'intérêt.*

Aureſte il eſt aifé de s'apercevoir que cette fyncope ſe fait là par un gout particulier de la Langue, qui aime à changer *l* en *u* ; comme il paroît dans l'usage de dire,

beau garçon, beau château,
quoiqu'on diſe

bel homme, bel appartement,

& dans ces pluriels

chevaux, animaux, baux,

au lieu de

chevals, animals, bails.

Quant à l'article pluriel, qu'il ſoit maſculin ou féminin, que le mot qui le ſuit commence par une voyele ou par une conſonne ; il n'en fait pas moins fyncope avec les deux petits mots mentionnés s'ils ſe trouvent avant lui. Ainſi *les* eſt conſtamment formé par *de les*,

& *aux* par à *les* : on dit,

*il est naturel aux hommes de s'attacher
aux femmes, & la différence des hu-
meurs n'est pas toujours un obstacle
à l'union des cœurs.*

Il faut observer que cet état de Syncope ne peut avoir lieu que lorsque les deux mots sont immédiatement l'un auprès de l'autre : dès qu'on les éloigne ou qu'on les sépare par quelque autre mot ; ils reprennent leur état naturel : on dit,

*maitre de tout le monde, plaire à tout
le peuple ;*

quoiqu'on dise par syncope,

maitre du monde, plaire au peuple.

Ce retour au premier état d'institution est une preuve bien claire & bien convaincante que *du, des, au, & aux* ne furent jamais rien de ce qu'on nomme *génitif & datif* ; mais que ce sont de pures contractions. Ne le voit-on pas sensiblement dans une infinité d'expressions simples & ordinaires ? N'est-ce pas dans les deux suivantes un même tour

de langage & une même façon de parler ?

*rendez vos hommages au saint homme ;
rendez vos hommages à l'homme saint.*

Le sens n'exige-t-il pas , dans la première comme dans la seconde , la préposition *à* pour former le terminatif de la phrase & l'article *le* pour annoncer la dénomination ? il faut donc nécessairement qu'ils s'y trouvent ; n'importe de quelle manière , ou séparés en deux mots ou combinés en un seul , selon qu'on met auprès d'eux ou l'adjectif commençant par une consonne ou le substantif commençant par *H* non aspirée. Enfin cela est si vrai qu'on aperçoit encore aujourd'hui la source & les premières traces de ces syncopes dans le patois de quelques provinces. J'ai vû parler le payfan de la lisière du Bourbonnois & de l'Auvergne sans cette sorte de syncope : je me divertissois fort à lui entendre dire ,

*voilà bien de les feuilles ; c'est bien le cas
de les chevres.*

Une de nos fameuses Grammaires a remarqué que c'étoit un usage ordinaire dans la Picardie & dans l'Artois de dire,

de le mien , à le mien ,

au lieu de

du mien , au mien :

après une pareille réflexion il est surprenant qu'on n'ait pas abandonné la routine des déclinaisons ; que tout au contraire on en ait augmenté ici l'embarras , en nous jettant dans un cahos de trois différentes déclinaisons pour le seul article ; tant l'habitude a de force.

D'ailleurs par quelle étonnante analogie se feroit faite une formation de Cas si hétéroclite que celle qui dit au nominatif *le* , au génitif *du* , & au datif *au* ? Pourquoi nôtre Langue ne déclinant aucun de ses Noms , c'est à dire n'admettant aucune différence de terminaison pour en marquer la différence du régime , auroit-elle en ce gout pour le seul Article ? & pourquoi l'ayant eu ,

l'auroit-elle reftraint au feul mafculin , & en auroit-elle excepté le féminin ? Est-il poffible que fi le gout de déclinaifon eût été de la Langue Françoife , il fe fût borné à une fimple portion du feul Article & fe fût montré fi extraordinaire & fi irrégulier qu'on le fupofe en cette occafion ? Non , ce ne fut jamais ni génitif , ni datif , ni déclinaifon d'article que dans les vifions chimériques de nos Latiniftes. Mais c'eft & ç'a toujours été des contractions formées pour la douceur de la prononciation , fuyant le gout propre de la Langue & de l'oreille de la nation. Enfin lorsqu'on dit ,

donnez moi du pain ,

il y a des hommes ,

aller au trot ,

une foupe aux choux ;

je demande fi les dénominations qui fuivent l'article dans ces façons de parler font des génitifs & des datifs. Si elles n'en font point , comme le bon fens le dicte ; les articles qui les accompagnent n'en font pas nonplus.

Toutes ces idées de *Cas* ne sont que des livrées de Latinité, que nos Grammairiens françois n'ont osé quitter par je ne fais quel esprit fervile; quoique nôtre Langue, aussi victorieuse que la nation qui la parle, ne s'en soit jamais revêtue. En étudiant au College, on a vû que les mots latins varioient leur terminaison par rapport aux diversités du régime dans lequel on les plaçoit: que ces diverses terminaisons étoient nommées *cas*: & comme dans ces Ecoles on n'est occupé que de la Langue Latine, les Régens s'apliquant uniquement à la rendre intelligible à la jeunesse par des traductions convenables, sans songer à former des principes sur celle qu'ils parlent naturellement; il est arrivé qu'ils ont également nommé *génitif datif* en françois ce qui répondoit à ces cas latins dans leurs traductions, sans faire attention que notre Langue marque par des Prépositions le régime que la Latine marque par des *Cas*. Je vas, par un

exemple, rendre ceci sensible même aux personnes qui n'ont point étudié & ne savent que leur langue maternelle :

princeps, servus, filia, imperator.

sont des mots latins, répondant aux françois

prince, domestique, fille, empereur,

également détachés les uns des autres dans l'état qu'on les présente. Mais lorsqu'on en veut faire une suite de discours, c'est à dire les unir par des rapports réciproques & les mettre dans un ordre de dépendance propre à former une pensée ; la Langue Françoise se sert simplement de certaines prépositions, qu'elle place à la tête de ces mots sans rien changer à leur terminaison ; ainsi elle dit,

*le prince a commandé à son domestique
d'aller chez la fille de l'Empereur :*

au lieu que la Langue Latine change la terminaison de ces mots selon la nature du rapport qu'on leur donne, & dit la même chose que la phrase françoise en

variant les cas de la façon suivante ,

servo jussit princeps filiam imperatoris adire.

L'on voit les différentes terminaisons du datif *servo* , de l'accusatif *filiam* , & du génitif *imperatoris* exprimer ce que le François fait entendre par les prépositions à chez de mises avant les mots domestique fille empereur , qui restent toujours dans le même état sans aucun changement. Je pense que j'en ai dit assez pour faire voir que le François n'a point de cas comme le Latin ; & que leurs noms toutafait étrangers n'ont passé dans nôtre méthode que par une fautive application , & par un défaut d'attention à exprimer les regles de nôtre Langue en termes convenables à son génie.

La déroute de tous ces phantomes de Cas n'est pas l'unique avantage que nôtre raison doit remporter sur les préjugés de la routine. Profitons de cet heureux commencement : poussons la victoire : & dissipons un autre phantome

qui se présente encore ici. C'est un prétendu article, qu'on nomme *INDÉFINI*, & qu'on ne sauroit véritablement définir; dont nos Grammairiens ont construit au devant des Noms une contrebatterie & une fortification d'articles redoublés; comme si un seul ne suffisoit pas à une simple dénomination. Ils ne cessent de le produire comme un Etre fort nécessaire & d'une rare espece. De sorte qu'une protection si authentique jointe à une longue possession seroit capable d'en imposer sur sa réalité; si nous n'étions pas en état d'examiner ses titres, & de voir qu'ils ne consistent que dans un nom faisi mal à propos, dont on a cru décorer quelques mots d'une autre classe. Nous renvoyons donc cet *Indéfini*, ainsi que les *Cas*, dans le pays des chimeres. Tous les services qu'on lui attribue sont réellement ceux de deux de nos prépositions ou d'une de nos particules; à qui nous ne permettrons jamais de quitter leur propre nom & leur vraie

qualité pour en prendre d'imaginaires ; d'autant plus que toute cette décoration empruntée fait naître , dans l'art de la Grammaire , des difficultés sans nombre & des questions ridicules , dont je rapporterai bientôt des exemples. Ainsi en quelque lieu & en quelque rapport que se trouvent les mots *DE* & *A* , qu'on nous donne pour les Cas de cet article indéfini , nous leur conserverons toujours leur vrai nom avec leur emploi modificatif : ils seront partout ou préposition ou particule ; car telle est leur nature Française. Il y auroit chez moi bien de l'inattention si j'érigeois en article des mots qui se placent fréquemment où il est défendu à celui-la de paroître , & qui à tout instant en accompagnent d'autres qui ont pour l'article une antipathie formelle , tels que les noms-propres de personnes , les pronoms , & cette espece d'adjectifs dont la qualification consiste à particulariser ou à totaliser ; ainsi que le justifient ces frases ,

les loix ont rendu la naissance de Philippe certaine ; quoique la vertu de celle qui l'a mis au monde ne le fût pas : ce qui réussit à quelques personnes ne fait pas une loi à toutes les autres.

Deplus il est sensible que ces mots placés auprès de l'Article y figurent autrement que lui & y ont un emploi modificatif différent du sien , comme dans l'exemple suivant ,

je cede à la force de la passion :

s'il y a de la peine à la guerre ; il y a aussi de la gloire.

Parconséquent il est manifeste qu'ils ne font point de son espece : & voilà pourquoi ils restent seuls à la tête des dénominations dans les occasions où l'article qui les accompagnoit en est exclus ; comme quand on dit ,

je cede à regret & par pure bonté d'ame :

Enfin n'est-il pas visible que ces mots ne font point articles dans les frases suivantes & leurs semblables ?

il est rude de voyager à pied :

c'est une figure à peindre :

elle est incapable de nuire :

on desire de plaire :

*je reviendrai de ma campagne à quatre
chevaux.*

Ce sont cependant les mêmes mots & le même emploi modificatif que dans cet autre frase ,

l'éclipse de Soleil paroît à quelques bonnes gens un présage de malheurs.

Ici comme là ils servent à indiquer le raport d'une chose à une autre : ils sont donc partout vraies prépositions , & ne sont pas plus articles dans une circonstance que dans l'autre. Quand je dis ,

il est incapable de lâcheté ,

c'est une action de lâcheté ;

le *de* n'est pas dans le second emploi autre chose que dans le premier , servant dans l'un & l'autre à indiquer un raport spécifique qui restreigne l'incapacité & l'action à la lâcheté.

Ce faux nom d'article indéfini , dont on avoit déguisé deux mots des plus

utiles & des plus employés de nôtre Langue , étant supprimé , on voit ces mots , sous leur vrai nom de *préposition* ou de *particule* , non seulement se présenter d'un air naïf & gracieux mais encore faire évanouir toutes les prétendues difficultés dont les Grammaires sont hérissées , & dont Vaugelas auroit pû se dispenser de grossir le volume de ses remarques. Je vas en rapporter quelques exemples , pour faire voir combien l'application de la méthode latine à nôtre Langue enfante de monstres , & comment l'Usage dans son pur naturel dissipe tous ces monstres par des regles simples claires & sûres.

En suposant donc dans nôtre Langue des Cas dont l'Article ait la direction , & que par la toute-puissance grammaticale *de* soit un génitif & *à* un datif d'article indéfini , voyons comment ces Grammairiens se démêleront des embarras & nous feront connoître les cas dans la plûpart de nos façons de parler ;

Quand on dit , par exemple ,

de très habiles gens sont quelquefois dupés par des fots ;

On leur demande d'abord en quel cas est *gens*. Il n'y a pas de doute qu'il ne soit le Subjectif de la phrase ou , selon l'expression de leur syntaxe , le Nominatif qui régit le verbe *sont dupés* ; & qu'ainsi toute idée de génitif doit s'en écarter. Il est également visible que ce substantif est accompagné du génitif de leur article indéfini , & que par conséquent il en doit suivre le cas ; puisque c'est là le but de cet accompagnement , & ce qui fait selon eux l'essence de l'article. Quel parti prendront-ils ? On leur demande ensuite quel cas régit la préposition *par* ; & si le régime n'est pas dans cette expression *dupés par des fots* le même que dans celle-ci *dupés par les fots*. Pourquoi donc cette différence de cas ? elle répugne si le régime y est le même : & s'il ne l'est pas , qu'ils expliquent la raison qui fait régir des cas différens à la même

préposition dans des frafes si femblables, ou plûtôt dans la même ; car il n'est question que de mettre ou d'ôter à fa volonté ce prétendu génitif indéfini en confervant les mêmes mots & le même ordre de la frafe. On les prie encore de dire bien précifément en quel cas est le mot *qui* dans cette frafe,

pardonnez à qui veut vous nuire.

Selon leur merveilleuse méthode il se trouvera tout à la fois au datif & au nominatif : de façon qu'il sera une chose qui n'est pas celle qu'il est : & la regle de Grammaire donnera le démenti à l'axiome de Géométrie.

Il arrive auffi dans ce systéme une chose toutafait divertiffante. C'est que les différens articles se rassemblent & font, pour ainsi dire, escadronner tous leurs cas à la tête d'un seul & même nom : tel est l'exemple fuivant,

*il ne s'amuse pas à de la creme fouettée ;
quand il peut s'attacher à de la viande
solide.*

Ne voila-t-il pas les dénominations *creme* & *viande* bien accoustrées d'articles ? Elles en ont trois de front , définis & indéfinis. Si chacun d'eux fait son devoir pour la fixation du cas ; elles seront tout à la fois au datif au génitif & au nominatif : ou s'ils concourent tous à marquer un seul & même cas par la force d'une union imaginée pour former un troisieme article *composé mitoyen* & *bizarre* , ainsi que le nomme fort ingénûment l'auteur qui l'a forgé ; comment & pourquoi ces articles perdent-ils là par leur proximité leur valeur effencielle ? Cela est-il possible ? Que de confusion & de galimatias dans ces sortes de Grammaires ! Est-ce ainsi qu'on établit des principes , & qu'on explique les loix de l'Usage ?

Pour répondre à ces prétendues irrégularités & à cent autres de la même espece , qu'il est inutile de rapporter & qu'il seroit même cruel de présenter à un lecteur délicat , on aura beau mettre

son esprit à la torture ; on ne trouvera jamais , dans le systéme des cas & des articles indéfinis , rien qui satisfasse la raison ni qui leve les difficultés ; puisque c'est ce systéme qui les produit. Les Grammairiens qui n'en voudront point démordre seront toujours obligés d'en venir à l'exclamation sur la bizarerie de l'Usage. Mais celui-ci moins piqué de leurs reproches que touché de leur écart, leur dira d'un air à les rapeler à lui : Messieurs qui discourez impitoyablement contre moi n'avez-vous pas des yeux & des oreilles ? Pourquoi donc , me montrant à vous à tout instant , ne me voyez-vous pas tel que je suis ? Par quel enchantement , voulant me réduire en art , vous livrez-vous aux chimeres d'une imagination altérée par des idées étrangères , au lieu de faire attention à mes propres regles & à mes pratiques particulieres ? Regardez moi bien dans les exemples rapportés : mes noms & mon article n'y ont point de Cas : celui-ci y

est simple & unique dans les endroits où il se trouve, & y a sa place immédiatement avant la dénomination. Quant aux mots placés avant lui & que vous prenez pour les Cas d'un autre article, d'où naissent tous vos embarras, ils ne sont rien moins que ce que vous dites. Attendez à les définir que vous les ayez connus; & vous les connoîtrez lorsqu'après avoir quité vos préjugés vous m'observerez uniquement. Vous verrez alors, dans le premier exemple, que le mot *de* qui commence la phrase n'est point un article mis pour annoncer simplement la dénomination; mais qu'il est une particule extractive, dont la fonction est de faire entendre que la dénomination qu'elle précède est employée dans un sens d'extrait & non d'universalité, le dessein n'étant pas de présenter là l'espèce générale des habiles gens mais un extrait de ces gens ou de cette espèce. Si peu qu'on ait d'intelligence, on sentira par l'expression même qu'autre chose est dire *de très*

habiles gens, & autre chose dire *les habiles gens* : que cette autre chose ne consiste pas dans la différence du cas & de l'article, mais bien dans la différence de l'étendue du sens de la dénomination ; car lorsqu'on dit *les habiles gens*, la chose dénommée est représentée en généralité ; & lorsqu'on dit *d'habiles gens*, elle est représentée en portion ou en extrait. Cette restriction de sens est l'effet d'une particule & non d'un article ; ainsi votre difficulté de génitif ou de nominatif est chimérique. Vous verrez par conséquent que la dénomination qui régit le verbe *sont dupés* est réellement là telle qu'elle doit être, en Subjectif ou, comme vous parlez, en nominatif de phrase, mais sans article à cause du sens dans lequel elle est employée & de la place qu'elle occupe après son adjectif. Pour le mot *des*, qui dans le même exemple précède la dénomination *sonts*, c'est un mot syncopé, formé par la contraction de la particule *de* avec l'article *les* : & le tout

est sous le régime de la préposition *par* ; régime qui ne consiste pas dans les Cas, qu'aucun de ces mots n'a ni ne fauroit avoir, mais simplement à être le complément du rapport qu'indique cette préposition. Par conséquent, soit qu'on dise *par des fots* ou *par les fots*, c'est toujours un même régime : la particule extractive n'y change rien à cet égard ; puisqu'elle n'a ni ne dénote aucun cas : tout son service consiste là comme ailleurs à restreindre l'étendue de la dénomination, y laissant l'article *les* quoiqu'un peu déguisé par son état de syncope avec elle.

A l'égard du mot *qui* de la seconde phrase, ne voit-on pas qu'indéclinable comme les autres il est un relatif placé entre deux attributifs, pour être le sujetif du second, qui est le verbe *veut*, & contribuer en même temps à former le terminatif du premier, qui est *pardonnez*, en se trouvant, avec tous les mots qui le suivent, sous le régime de la préposition *à*, c'est à dire faisant tous en-

semble le complément de l'indication ?

Dans le troisieme exemple , rien de plus simple ni de plus régulier que moi , ajoute l'Usage. Tout ce bataillon d'articles différens & à divers cas , dont on a fait naitre un nouveau monstre d'article à trois têtes , source d'irrégularités sans nombre , n'est en vérité que le phantome d'une imagination trop subjuguée par la routine , & qui , ne regardant les objets qu'à travers d'une lunette défectueuse , les voit tout-autres qu'ils ne sont. Pour moi , continue l'Usage , qui me connois parfaitement dans toutes mes parties , je dirai à ceux qui s'en rapportent à mon autorité que ces trois mots à *de la* , mis devant les substantifs *creme* & *viande* , sont de trois especes différentes , ayant chacun leur sens particulier & un différent emploi modificatif. Que *la* , qui précède immédiatement le nom , est l'article qui l'annonce , féminin singulier & privé de cas comme lui. Que *de* , placé avant *la* , est une particule

qui réduit en extrait la totalité de la chose dénommée par les substantifs. Qu'enfin *à* est une préposition qui a sous son régime le nom avec tout ce qui en compose le cortège, soit pour l'annoncer, ou pour en restreindre l'étendue du sens, ou pour le qualifier; & qu'elle sert à indiquer le rapport qu'il y a entre l'action exprimée par le verbe & le terme de cette action marqué par ces mots *de la creme fouettée* ou par ceuxci *de la viande solide*. Cela est clair simple vrai, & nous débarasse d'un tas de regles également épineuses incertaines & chimériques; dont il faut que je raporte encore un exemple tiré de Vaugelas.

Cet auteur, examinant dans ses Remarques une de nos façons de parler, propose cette question sur l'article, savoir en quelle occasion l'adjectif en prend un *à* part outre celui de son substantif; & regarde comme une grande difficulté de Grammaire, de rendre raison pourquoi cet article répété se met

toujours au nominatif quoique celui du substantif soit au génitif ou à un autre cas.

Il prononce sur le premier chef en ces termes : « tout adjectif mis après le » substantif avec ce mot *plus* entre deux » veut toujours avoir son article : & cet » article se met immédiatement devant » *plus*, & toujours au nominatif, quoi- » que l'article du substantif qui va de- » vant soit en un autre cas quelque cas » que ce soit ». Il cite pour preuve de sa décision plusieurs exemples ; entre lesquels est celui-ci ,

c'est la coutume des peuples les plus barbares :

où il suppose que *des* est génitif de l'article pluriel, & que *les* en est le nominatif. Ensuite il avertit que la même chose a lieu à l'égard de *moins* & *mieux* : qu'on dit ,

*je parle de l'homme le moins heureux ;
de l'enfant le mieux élevé.*

Ce prononcé ne suppose pas un exa-

men profond de toute l'étendue de l'Usage ; puisqu'il n'en embrasse qu'une partie : y ayant d'autres occasions que celles du *plus moins & mieux* où l'article se répète étalemment pour l'adjectif qui suit, telles que sont cellesci ,

la femme la meilleure , Louis le jeune ;

Charle le chauve , Padoue la docte :

& y en ayant d'autres où cet article ne se répète ni devant *plus*, ni devant *mieux*, ni devant *moins* ; comme quand on dit ,

*c'étoit la coutume des Grecs plus policés
que leurs voisins :*

*la cadette mieux instruite n'en fut pas
la dupe :*

*le François moins dissimulé que l'Italien
n'est pourtant pas un politique moins
habile.*

Il auroit falu voir tout cela à la fois , le renfermer dans la question , distinguer l'exemple de la regle , & aulieu d'une décision particuliere en faire une générale qu'on pût apliquer à toutes les occasions où la même chose doit arriver.

A l'égard de la difficulté sur la prétendue différence des Cas, Vaugelas ne juge pas qu'il faille une grande recherche pour trouver la raison qui l'autorise, ayant une ressource prompte & familiere dans les maximes grammaticales de son temps. Deux mots sousentendus viennent à propos le tirer d'intrigue : il ajoute donc très sérieusement que quand on dit,

des peuples les plus barbares,
c'est comme s'il y avoit,

des peuples qui sont les plus barbares.

De façon que selon lui c'est à ces deux mots sousentendus *qui sont* que l'adjectif est redevable de se voir au nominatif quoique son substantif soit au génitif. Mais comme il n'y a point d'occasion où l'on ne puisse sousentendre entre le substantif & l'adjectif ces deux mots *qui sont* ou *qui est* ; il s'ensuivra, par la raison des sousentendus, que l'adjectif sera toujours au nominatif, en quelque cas que soit le substantif. Car quand on dit,

la fortune d'un courtisan heureux ,

le gout des choses nouvelles ,

la conduite de la femme fidele ,

la coutume des peuples barbares ;

c'est en vérité , aussi bien que dans l'exemple rapporté , comme si l'on disoit ,

la fortune d'un courtisan qui est heureux ,

le gout des choses qui sont nouvelles ,

la conduite de la femme qui est fidele ,

la coutume des peuples qui sont barbares.

Cependant ni Vaugelas ni personne ne s'est encore avisé de penser que dans ces occasions l'adjectif ne s'accorde pas avec le cas de son substantif. Si les sous-entendus n'influent pas dans ces derniers exemples ; pourquoi influeroient-ils dans l'autre ? ou plutôt pourquoi chercher du sous-entendu où tout est clairement exprimé suivant l'usage le plus simple & le plus commun ? Quelle secrète & bizarre cause pourroit ici déranger la règle la plus sûre & la plus générale de l'harmonie du discours , & ôter au substantif le droit naturel qu'il

a dans toutes les Langues sur le nombre le genre & le cas de son adjectif? Il n'y a que les chimeres qui puissent produire tant d'embarras & de confusion.

Le bon-sens & la raison ne proposent point de pareilles difficultés; parcequ'ils voient bien qu'elles n'existent pas, que tout s'accorde parfaitement & se trouve sous le régime d'une préposition; qui, comme je viens de l'expliquer, se contracte quelquefois avec l'article auprès duquel elle se trouve: & comme elle ne doit point être répétée mais demeurer seulement à la tête de tout ce qui est sous son régime; cela fait qu'elle ne se contracte qu'avec l'article du substantif qui va le premier, & non avec celui qui est répété pour l'adjectif. Cette économie de construction paroît sensiblement dans les exemples où la contraction n'a pas lieu, tels que les suivans:

il s'est attaché à la femme la plus coquette :

vous vous amusez à toutes les occupations les moins utiles :

comment guérir de la passion la plus violente ?

Elle se manifeste aussi dans ceux où l'on emploie les autres prépositions, que les Grammairiens n'ont pas habillées en articles :

vous travaillez pour le prince le plus généreux :

j'écris sur la matière la plus délicate quoique la moins brillante.

N'est-il pas visible que c'est partout un même tour de phrase & un même génie de Langue ? Qu'il n'y a à cet égard aucune différence entre ces expressions,

les démarches de l'ami le plus fidèle,
les démarches pour l'ami le plus fidèle.

Que *de* & *pour* ne sont dans l'une & l'autre expression que des prépositions servant à indiquer non divers cas mais divers rapports ; *de* en marquant un d'origine, par lequel l'ami est présenté comme auteur ou acteur des démarches ; & *pour* marquant un rapport de but ou de motif, qui fait que l'ami se montre

comme terme des démarches. Ne craignons donc pas de répondre à Vaugelas que sa difficulté n'a jamais lieu.

Quant à la répétition de l'article , on décideroit mieux & l'on donneroit une regle plus générale par conséquent plus utile , en disant que cette répétition se fait & doit se faire toutes les fois que l'adjectif doit être au supreme degré , & lorsqu'il se trouve à la suite d'une dénomination individuelle de personne ou de lieu ; comme il paroît dans les exemples raportés & dans les suivans :

les hommes les plus habiles font quelquefois les fautes les plus grossieres :

un fou se moque du philosophe le plus sensé :

la femme la plus prude n'est pas toujours la femme la plus sage :

la vie de Louis le grand n'est pas l'ouvrage le meilleur de nôtre siecle.

Qui saura & voudra réfléchir sur la force des expressions ne manquera pas de voir que les adjectifs *habiles* , *grossieres* , *sensé* ,

meilleur, prude, sage font tous ici précédés d'un article en propre, afin que la valeur de leur qualification soit au plus haut degré; car tel est l'effet de cette position d'article immédiatement avant l'adjectif comparatif, soit que cet adjectif se trouve placé avant le substantif, soit qu'il ne vienne qu'après. Qu'on dise

le plus habile ouvrier,

ou *l'ouvrier le plus habile;*

cela fait le même effet pour le sens. Si dans le premier de ces deux tours d'expression l'article n'est pas répété pour le substantif; c'est parcequ'il n'y a aucune raison qui le demande; celui qui est à la tête de l'adjectif suffisant pour les annoncer conjointement. Dans le second tour d'expression l'article qui est à la tête du substantif, quoique suffisant pour annoncer conjointement avec lui un simple adjectif qui n'exige rien, comme quand on dit,

le personnage illustre,

ne fuffit pourtant pas pour élever cet adjectif au fupreme degré ; parcequ'il en eft éloigné , & que l'influence de fa valeur , fe trouvant fixée par la proximité du fubftantif précifément à ce que celui-ci exige qui eft uniquement d'annoncer , il ne peut plus fe revêtir d'une autre idée ni parconféquent fervir à porter la qualification à un degré éminent : il faut alors néceffairement le répéter & dire ,

le personnage le plus illufre.

Enfin n'eft-il pas fenfible que dans le dernier de nos exemples l'article n'eft mis devant le mot *grand* que parceque cet adjectif eft à la fuite du nom-propre *Louis* , pour le diftinguer des autres fujets qui portent ce nom & en faire une dénomination fpécifique. C'étoit d'une pareille réflexion ou d'une autre meilleure que Corneille auroit dû enrichir fes notes fur Vaugelas , au lieu d'un fimple trait d'admiration donné à un endroit foible. Toutes ces louanges prodi-

guées paroissent à des Lecteurs sensés aussi insipides qu'une critique maligne leur paroît odieuse.

Pour moi , loin de complimenter je continue à combattre , sous l'étendart du seul légitime Article , tout ce qui a osé abuser de son nom & le confondre avec des mots d'une autre espece. Ainsi je ne ferai pas plus de grace au mot *un* que j'en ai fait aux mots *à* & *de* , ou plutôt je lui rendrai la même justice en le renvoyant dans sa patrie. Quelque effort qu'on ait fait pour le transplanter dans un pays étranger , & lui déférer les honneurs de l'article dans certaines occasions , en ne lui croyant d'autre fonction que d'annoncer & point du tout de calculer , comme quand on dit ,

un homme d'esprit ne se laisse pas attraper deux fois ;

je soutiens que ce jugement n'a été porté que faute de pousser l'examen jusqu'au dernier période. Là comme ailleurs il a une valeur bien différente de celle de

l'Article ; puisque celui-ci se borne à distinguer & annoncer uniquement l'espece, & que celui-la fait un extrait dans la totalité de l'espece en réduisant la dénomination à un individu, par conséquent il y exprime l'unité. Il est vrai que ce n'est pas cette unité calculative qui, présentant une idée numérale, fixe la dénomination à un sujet unique avec exclusion de tous les autres ; ainsi qu'elle se présente dans ces deux exemples,

j'ai perdu un louis au jeu :

on n'a servi qu'une entrée.

C'est une unité vague, qui prend indistinctement dans la totalité de l'espece un individu comme exemple, pour la présenter par l'un des sujets qui la composent & non pour exclure les autres. De façon que si ce mot n'est pas alors nombre ; il est encore moins article ; d'autant plus qu'il est lui même susceptible de la compagnie de l'article : ce qui sûrement n'arriveroit pas s'il étoit de cette espece ; l'institution d'un arti-

cle pour un autre article ayant quelque chose de ridicule. Ce seroit un tour d'imagination semblable à celui de faire annoncer par un premier domestique le second qui vient pour annoncer la personne qui arrive. Cette progression pourroit être poussée fort loin par les gens de ce gout : mais ni l'Usage ni ceux qui s'apliquent à le bien connoitre n'imagineront rien de pareil , & ne verront jamais d'autre article que *le la les* dans ces deux frases ,

*l'un a disparu à la vûe de l'autre ,
de tous mes amis les uns sont morts les
autres sont absens.*

Quelle est enfin , me dira-t-on , la nature du mot *un* dans l'acceptation mentionnée ? Je répons qu'il est adjectif pronominal , qualifiant , ainsi que *quelques* & *plusieurs* , par une quotité d'individus , mais une quotité vague purement ségrégative & non calculative : ce qui le rend susceptible d'être transporté au service dénommatif & d'être alors accompagné de

l'article pour se faire annoncer, ainsi que ces autres adjectifs pronominaux,

le mien, le tien, les nôtres, la vôtre.

Telle est dans cette occasion sa propre nature; parceque telle est sa juste valeur.

La notion de l'Article bien entendue & ses mots bien distingués de tous ceux d'une autre espece, il ne nous reste plus qu'à connoître l'étendue de ses droits & les places que l'Usage lui a assignées: ce que les regles suivantes vont constater.

P R E M I E R E R E G L E.

L'article est essentiellement fait pour accompagner les substantifs génériques, c'est à dire ceux qui servent à dénommer les especes, ou ces choses générales que la différence de l'essence distingue les unes des autres, & qui comprennent ordinairement sous elles plusieurs Etres particuliers. Il marche devant eux partout où ils sont employés conformément à leur institution primordiale, qui est de

nommer simplement les choses comme subsistantes, ainsi que dans cette phrase :

le soleil est l'ame de l'univers : il rend féconds les animaux, & fait germer les semences dans le sein de la terre.

II. R E G L E.

Ces mêmes substantifs sont abandonnés de l'article dans les occasions où ils sont employés à présenter la chose autrement que comme subsistante & espece générique. Ces différentes occasions sont au nombre de huit.

La première est lorsqu'on les transporte au service de qualification ; comme quand on dit ,

il est quelquefois plus qu'homme & d'autrefois moins que femme.

La seconde lorsqu'ils sont en apostrophe ou en particule interjective : ainsi l'on dit ,

courage, soldats, tenez ferme.

La troisième lorsqu'ils sont accompagnés des adjectifs pronominaux ; parce-

que la propre valeur de ceuxci est de donner à ceulx un sens restraint ou déterminé à certains individus de l'espece ; en sorte que par le moyen de ces adjectifs le substantif passe de la classe générale à l'individuelle :

il ne faut pas négliger son devoir pour quelques peines à le remplir :

nos ennemis sont plus à craindre dans leur dissimulation que dans leur emportement :

la bonne philosophie tâche d'accorder nôtre cœur avec nôtre raison.

L'adjectif *tout*, quoique pronominal ; fait ici une exception : mais comme ses loix sont singulieres, j'en renvoie l'explication au Discours des Adjectifs.

La quatrieme occasion où ces substantifs perdent l'article est lorsqu'extraits de la totalité de l'espece par le moyen du nombre, ils se trouvent en pur calcul, sans relation particuliere à rien de précédent ni de subséquent, tels que dans cette frase :

trente ignorans doivent-ils l'emporter sur un homme instruit ?

Si outre le nombre il étoit encore question d'un raport à quelqu'autre chose ; alors l'article y prendroit sa place avant le nombre : on diroit donc ,

voici les dix escadrons qu'on a demandés ;

parceque ces escadrons ont un raport à la demande , de façon qu'on fait entendre que ce sont ceux qu'on souhaitoit avoir : & parconséquent cette distinction qu'on en fait des autres escadrons non demandés en remet la dénomination dans la classe générique. C'est cette différence de sens qui fait exclure ou admettre l'article avec les nombres.

La cinquième occasion où l'article disparoit devant les substantifs génériques est lorsqu'ils sont placés en forme d'adresse :

loger rue cassette , fauxbourg saint Germain , quartier saint Sulpice.

La sixième lorsqu'ils sont sous le régi-

me de la préposition *en* : on dit ,
regarder en pitié : aller en ville : être en
campagne : rester en extase : raisonner
en homme sensé.

La septieme est quand ils sont em-
 ployés dans un sens indéfini & non dé-
 terminé ; soit qu'ils se trouvent alors en
 régime dominant , ou sous celui de l'at-
 tributif , ou qu'ils fassent le complément
 d'un raport indiqué par quelque prépo-
 sition , ce qui leur arrive très fréquem-
 ment :

princes ou sujets , nobles ou roturiers ,
tous sont hommes :

le sage n'a ni haine ni amour :

table à tiroir , feu de paille , maison de
briques , plein de vin , voyager à che-
val.

L'exclusion de l'article après les prépo-
 sitions & sa compatibilité avec elles se-
 lon les divers cas seront exactement ex-
 pliquées dans le Discours qui leur est
 destiné.

Enfin la huitieme occasion où l'arti-

cle abandonne ces substantifs est lorsqu'ils sont intimément unis aux verbes *avoir* & *faire* pour exprimer avec eux une sorte d'action, ainsi que dans ces expressions :

avoir-peur, avoir-envie, avoir-froid, faire peur, faire pitié, faire feu sur l'ennemi, & autres pareilles.

III. R E G L E.

Il est défendu à l'article d'accompagner les substantifs individuels qui sont noms de divinités, d'hommes, d'animaux, de places, & de lieux particuliers, tels que

Baccus, Junon, Pompée, César, Pierre, Alexandre, Marie, Silvie, Londres, Paris, Brifaut, Raton ;

amoin's qu'ils ne soient employés en dénomination générique ou qualifiés par un adjectif. On dit sans article,

Philis aime Coridon :

Fanchon se joue de Lucas :

mais on joint l'article dans ces autres occasions :

*elle est la Semiramis de nôtre temps :
les Césars & les Alexandres ne seront
oubliés que lorsqu'ils seront surpassés
par de plus grands héros :
la jeune Lisette se moque du vieux Chry-
sante.*

C'est par cette raison que le mot *Dieu* prend ou rejette l'article selon l'usage qu'on en fait , ou comme nom propre du supreme Etre ou comme nom d'espece :

*Dieu veut être adoré de cœur & d'esprit :
le Dieu de miséricorde est aussi le Dieu
de justice.*

La même raison fait que lorsqu'on veut marquer du mépris ou dumoins peu d'estime en nommant quelquun , on ajoute l'article ; parcequ'on fait entendre par cette façon de nommer qu'on en connoit mieux l'espece que la personne , & que son nom n'est mis que pour la distinguer entre celles dont on distingue l'état. C'est ainsi que quelques personnes parlent des actrices , & que tout le

monde s'exprime à l'égard des femmes débauchées :

la Lemaure soutenoit par la beauté de sa voix les mauvais opéras :

la Lecor , l' Antonia , & autres de cette étoffe peuvent faire des passions : mais elles en fixent toujours les bornes à celles de la libéralité de leurs amans.

la Fillion a été la plus fameuse & la plus avisée de toutes celles qui ont tenu de nôtre temps académie de filles.

IV. R E G L E.

Les noms-propres de région , contrée, rivières , vents , & montagnes veulent être accompagnés de l'article. On dit , *l' Afrique , le Canada , le Dauphiné , le Nord , le Sud , la bize , le Rhône , la Seine , le Danube , le Parnasse , les Alpes , les Pirenées.*

V. R E G L E.

L'Adjectif seul & le Verbe même se font annoncer par l'article dans les oc-

casions où , transportés de leur service ordinaire & primitif , ils sont employés en dénominations génériques , ainsi que dans ces frases :

*les fous inventent les modes , les sages
s'y conforment :*

on lui a interdit le boire & le manger.

VI. R E G L E.

Par cette même raison l'article accompagné tout adjectif qui , à la suite d'un nom de personne , sert non seulement à qualifier mais encore à distinguer quelque sujet entre ceux qui pourroient porter le même nom. Cette qualification devant alors spécifier devient dénominative : on diroit donc ,

*Louis le débonnaire fut ainsi nommé par
ses censeurs plutôt que par ses pané-
gyristes :*

*Chilperic & Thierry les faineans ne fu-
rent rois que de nom.*

VII. REGLE.

Tout adjectif comparatif qu'on veut élever au degré supérieur prend pour cette opération l'article devant lui ; quoiqu'il soit joint ou non - joint à un substantif. Si celui-ci est précédé par l'adjectif ; alors l'article sert pour l'un & pour l'autre :

le plus grand scélérat peut comme le plus honnête homme faire des actes de clémence.

Si l'adjectif marche le dernier ; l'article se répète pour lui , quoique le substantif garde le sien :

le prince le plus puissant devrait être l'homme le plus juste.

VIII. REGLE.

La place de l'article , dans les occasions où il a droit de figurer , est toujours avant la dénomination : de façon que si elle est précédée d'un adjectif même modifié par un adverbe ; il doit se mettre à

leur tête , néanmoins après les particules & les prépositions s'il s'en trouve :

la plus riche fille ne fait pas la plus aimable femme.

Il n'y a que l'adjectif *tout* & les qualités de *monsieur* , *madame* , *monseigneur* qui font changer cette marche de l'article. Ils le renvoient après eux : de sorte qu'il occupe la place du milieu entre ces mots & le substantif : on dit ,

tout le monde , toutes les années , monsieur le président , madame la marquise , monseigneur l'évêque.

De ces quatre mots les deux premiers prennent un article devant eux lorsqu'ils sont dénominations génériques :

le tout consiste souvent dans ce qui ne paroît rien :

ce sont les messieurs avec qui j'ai voyagé.

Mais les deux derniers ne souffrent jamais l'article dans quelque emploi que ce soit. On fera aussi attention que le mot *Dom* , qui est d'usage pour certains états , n'en admet ni avant ni après.

Ne finissons pas ce discours sans observer que les mots *LE LA LES* ont un sort pareil à celui de plusieurs autres ; qui, quoique les mêmes matériellement c'est à dire formés par les mêmes sons & les mêmes articulations, sont néanmoins par l'institution & la valeur deux sortes de mots, appartenant à différentes especes. C'est ainsi que *montre*, ouvrage mécanique pour marquer l'heure, est autre chose que *montre* verbe & *montre* paye de solde : *maille* monnoie autre que *maille* de tricot : *bas* adjectif autre que *bas* substantif : *en* pronom tout autre que *en* prépositi n : & cent autres dont il y a des exemples dans toutes les Langues. Ceiles où il y en a le plus sont les moins riches : car quoiqu'il faille pour la finesse du discours que les mêmes mots puissent représenter différentes idées ; cela ne s'entend que des idées relatives & figurées : quant au littérales, il seroit, à mon sens, plus avantageux que chacune eût son terme propre ; la

Langue y gagneroit du côté de la richesse sans rien perdre du côté de la délicatesse.

Revenons à *LE LA LES* : ayant eu le fort d'être destinés à divers emplois qui en font des mots totalement différens, ils sont pronoms dans bien des occasions, telles que les suivantes :

je le vois : vous me la prêterez : il nous les rendront.

Il ne faut donc pas que l'identité du matériel nous les fasse confondre & nous empêche de les rapporter à différentes classes, ainsi que ceux que je viens de citer. Je parlerai plus amplement de ce pronom au discours particulier fait pour l'espece dont il est : il suffit ici d'avoir averti que c'est alors un tout autre mot que l'article.

Le mot *la* est de plus un adverbe de lieu, d'autrefois une particule de consolation ; qui se trouve néanmoins distingué du pronom & de l'article, dans ces deux occasions, par le moyen de l'accent :

qui va là ?

là mon petit ami , taisez-vous.

Répété , il est une particule chantante ; d'où est venu le dicton que *la la* est le commencement d'un air.

Le mot *le* a trois valeurs : outre qu'il est article & pronom , comme je viens de l'expliquer ; il est aussi particule servant à donner aux adverbes comparatifs le degré de superlatif , ainsi que dans ces exemples :

ceux qui jouent le plus souvent ne sont

pas toujours ceux qui jouent le mieux :

c'est à quoi je pense le moins :

allons le plus vite que nous pourrons.

Voilà , ce me semble , tout ce qu'il y a à dire sur l'Article. Je serois bien trompé si cela ne suffisoit pas pour en faire connoître la nature , le service , & la construction.



V. DISCOURS,
DES SUBSTANTIFS,
Seconde partie d'Oraison.



TOUT ce qui est établi pour dénommer simplement les choses ou les distinguer les unes des autres par des noms convenables, sans en marquer ni qualité ni action ni rapport, forme cette espece ; qui est peutêtre la plus nombreuse & fait dans les Dictionnaires le mérite du volume. Elle doit son établissement à ce commencement d'attention qui ne considere les objets que comme purs Etres subsistans, soit dans la nature soit dans l'idée. La Grammaire nomme cette sorte de mots NOMS ou SUBSTANTIFS. Le premier de ces termes plus vulgaire est précisément pris du but de leur institution : le second, tenant plus du stile d'art, tire son origine de la façon dont ces mots

représentent dans la phrase ; étant ordinairement le sujet auquel s'applique & se rapporte tout ce qui est exprimé par les autres mots. Il est donc naturel d'en parler immédiatement après l'article ; puisqu'ils servent à nommer les choses que celui-ci annonce. Ce service en fait parfaitement connoître l'essence. Il n'importe pas , pour qu'un mot soit Substantif, que la chose qu'il exprime ait une existence réelle ; il suffit qu'il lui en suppose une , soit réelle soit imaginaire : ce qu'il fait toujours par son service de dénomination ; parceque c'est aux choses & non aux néants qu'on peut donner & qu'on donne effectivement des noms : le rien le néant même est supposé une chose dès qu'on en parle. Le terme de *substantif* a donc en stile de Grammaire un autre sens qu'en stile de Physique. Ici c'est une substance réelle qui est le sujet & l'appui des Etres modificatifs ; tel qu'est l'homme par rapport à la vertu , à la force , & à la beauté. Là c'est une dénomi-

nation pour recevoir l'aplication des sens exprimés par les autres parties du discours, & pour être le centre de leurs rapports dans l'exécution de la parole : tels sont *générosité* & *présent* dans la pensée suivante :

ce n'est pas toujours la générosité qui détermine à faire des présens.

Il y a toute aparence que le premier but qu'on a eu dans l'établissement des Substantifs a été de distinguer les fortes ou les especes dans la variété que l'Univers présente : & que ce n'a été qu'au second pas qu'on a cherché à distinguer dans la multitude les Etres particuliers que l'espece renferme. Ce qui les partage en deux Classes : l'une des GÉNÉRIQUES, & l'autre des INDIVIDUELS communément dits *Noms-propres*. Telle est la premiere la plus simple & la plus générale division de cette espece de mots dans toutes les Langues ; & à laquelle on doit plus faire d'attention dans la nôtre que dans les Transpositives, acause

de l'accompagnement ou de l'exclusion de l'article que chacune de ces classes y a diversement affecté.

Les Substantifs Génériques sont, comme je viens de le dire, dénominations de fortes; c'est à dire ceux qui nomment pour faire connoître la nature & l'espece de la chose, & qui par conséquent prennent leur naissance de la différence constitutive; soit que cette différence soit considérée par rapport à l'essence, à la figure, à la qualité, à l'action, ou à la destination, n'importe. Ils se subdivisent en trois ordres par rapport à trois manieres d'être, qui réduisent toutes les especes à trois genres, savoir Substances Modes & Actions; car c'est là tout ce qui est susceptible de dénomination & propre à faire le sujet du discours. Les Substances sont les Etres réels, soit distributifs soit collectifs, qui, existant par eux mêmes ou par leurs parties, servent d'appui aux accidens & aux aparences qui nous les rendent sensibles. Les

Modes font les qualités du fujet ou de l'Etre réel dans lequel & par lequel elles subsistent. Les Actions ont leur principe dans le mouvement : ce sont les divers événemens que les Etres produisent réciproquement les uns sur les autres. Le nom seul en fait si bien connoître la nature qu'il seroit difficile peut-être même impossible d'en donner une définition plus claire : & l'on voit bien qu'elles existent d'une autre manière que les Substances & les Modes.

Selon que les Substantifs génériques servent à dénommer les Etres de l'un de ces trois genres, ils prennent l'un de ces trois noms, APPELLATIFS, ABSTRACTIFS, ACTIONNELS; qui désignent dans cette Classe autant d'ordres distingués par une différence objective.

Royaume, maison, province, tête, main, pied, soldat, armée, livre, crime, fièvre, offrande, angle, cercle, philosophie, géométrie, soutien

sont appellatifs ; parcequ'ils nomment

les choses comme Etres substanciels.

*Humanité, blancheur, rondeur, bonté,
constance, pesanteur, audace, force,
foiblesse, tristesse,*

sont abstraectifs ; nommant les choses
comme modes & simples qualités.

*Aprobation, nutrition, opération, aban-
donnement, couronnement, badina-
ge, abatage, marche, course, existen-
ce, assistance,*

& leurs semblables sont actionnels ; ne
nommant ni comme Etres ni comme
qualités permanentes mais comme éve-
nemens ou actions passageres.

On observera qu'un substantif peut
quelquefois être de plus d'un ordre par
les divers sens qu'on y a attachés. Par
exemple, *humeur* est appellatif quand on
l'emploie physiquement pour le corps ;
comme quand on dit,

il y a de l'humeur acre dans ce sang :

& il est abstraectif dans le sens moral en
fait de caractère personnel :

l'humeur fait seule l'agrément ou l'incon-

vénient de la plûpart des sociétés bourgeoises.

Jugement est actionnel au barreau ; *appelatif* en Logique : *figure* est abstraktif en Physique ; quoiqu'il soit appellatif en Sculpture. Il en est de même de plusieurs autres , dont il n'est pas nécessaire de donner ici la liste ; c'est l'ouvrage du Dictionnaire de bien marquer toutes ces différences de sens & d'especes.

Les Substantifs Individuels , formant la seconde Classe , sont ceux qui nomment sans aucun raport à la nature ni à l'espece , ne caractérisant la chose par aucune différence , mais seulement par l'unité ou l'individualité. Ainsi leur service est uniquement destiné aux Etres particuliers non communs ou considérés comme faisant corps unique ; & cela pour les distinguer précisément de leurs semblables dans la multitude & non de ceux d'une autre sorte dans la diversité. Je partage cette classe , pareillement comme celle des Génériques , en trois

ordres, favoir PERSONNIFIQUES, TOPOGRAPHIQUES, & KHOROGRAPHIQUES. Les premiers font tous les noms de Divinités, d'hommes, & d'animaux, tels que

Jupiter, Mars, Diane, Venus, Pompée, Basile, Louïs, Silvie, Chabane, Lamoignon, Pégase, Bucéphale.

Les Topographiques font ceux des places, villes, villages, & lieux particuliers, comme

Meudon, Versailles, Toulouse, Prague, Moscou, Choisi, Chaliot, Montgeron, Montfaucon, Bonsecours.

Les Khorographiques font les noms de contrées, de rivières, de Montagnes, & de Vents. Tels font

Afie, Europe, France, Pérou, Angleterre, Bretagne, Languedoc, Seine, Danube, Tamise, Tibre, Parnasse, Etna, Sud, Ponent.

Il seroit plus fatigant pour la mémoire qu'utile pour la Grammaire de descendre dans des subdivisions plus détail-

lées. Cellesci fuffifent pour avoir un plan méthodique des Subftantifs & en connoître parfaitement la nature. Voyons maintenant quels font leurs accidens. Je n'en trouve que deux, le Genre & le Nombre; car l'accompagnement ou l'exclusion de l'article est un point de syntaxe.

Le Genre est, comme je l'ai dit, un rapport au sexe, uni à l'idée principale & renfermé avec elle dans la valeur du mot. Toutes les nations ont joint aux dénominations cette idée accessoire & ont fait masculins ou féminins les substantifs, sans consulter ni Logique ni Physique. Ce que le premier trait d'imagination a peint sans examen, l'Usage l'a confirmé sans délibération. Ainsi les unes voient un rapport au mâle où les autres le voient à la femelle : les Allemands, par exemple, font *soleil* féminin que les François font masculin. Cette distribution de genre faite par le cas fortuit du premier coup de pinceau, sans motif ni

plan ni systéme à cet égard, est cause qu'on ne fauroit donner de regles générales & précises par le moyen desquelles on puisse, dans toute occasion & sans crainte de méprise, distinguer au seul aspect d'un Substantif de quel genre il est. Les variations sont trop nombreuses : & la terminaison non plus que la diversité de l'ordre dont ils sont par rapport à l'objet de leur signification n'y décide pas absolument. Il se trouve néanmoins dans chaque Langue certaines marques, ou de terminaison ou de signification, assez habituelles pour aider à connoître le genre d'une partie de leurs Substantifs par la seule inspection des mots. Comme il ne faut point négliger les petits secours au défaut des grands ; voici ce que la considération de la chose même vûe immédiatement dans l'usage m'a fait observer de plus avantageux & de plus commode sur ce point de nôtre Grammaire.

Les Poetes ayant réduit toutes les ter-

minaisons françoises à deux especes, auxquelles ils ont donné le nom des genres, nommant l'une MASCULINE & l'autre FÉMININE ; je me servirai de leur méthode qui est connue & familiere à tout le monde. On saura donc que ce qu'on nomme terminaison féminine renferme tout ce qui finit par le son d'*E* muet ; soit qu'il se trouve ou ne se trouve point de consonne après lui : tels sont

femme , abeille , homme , capitaine , superbe , Normandie , Hésione , constance , battre , lire , adore , brute , caresses , pertes , bagages , plaintes .

La terminaison masculine comprend tout ce qui se termine autrement que par le son d'*E* muet , comme les mots suivans :

bonté , vertu , Paris , portrait , éclat , carquois , glorieux , traiter , aimer , périr , pleurs , animaux , faisoient , commandant , soin , tour .

J'ai posé ce préliminaire sur la terminaison ; parceque c'est principalement

à elle qu'il faut avoir recours pour la connoissance des genres : où elle ne suffira pas , je m'aiderai de la différence objective de leurs significations : & quelque peine que je prévoie , je ne me rebuterai pas : puisque le travail est entrepris ; il est de mon honneur de le finir. J'espère que les observations suivantes prouveront que je m'en suis acquité avec succès ; ou que dumoins j'aurai dit tout ce qu'il est possible de dire sur ce sujet , & de la maniere la plus propre à instruire surtout ceux qui en ont le plus de besoin , sans évoquer du sein de l'antiquité les étymologies ni supposer mes Lecteurs doctes jusques à avoir la tête pleine de Grec & de Latin , comme si l'on ne trouvoit point de secours dans ses propres fonds. Non seulement les femmes & les hommes non instruits me sauront gré de cette méthode simple & facile ; mais je me flate encore que les gens d'un esprit cultivé se plairont à voir un ouvrage également françois par

le sujet qu'on y traite, par les expressions qu'on y emploie, & par l'art dont on le conduit : de façon que je leur paroitrai avoir pensé, imaginé, raisonné, & parlé françois sur le François, chose bien naturelle mais en vérité toute nouvelle.

Revenons aux genres des Substantifs ; en commençant par les Génériques de terminaison masculine. Pour y procéder avec ordre & en démêler le cahos, il faut faire attention que le son final dont cette terminaison dépend peut être formé en trois manières : la première par les voyeles simples *a e i o u y* : la seconde par les diphtongues *ai au ei eu oi ou* : & la troisième par la jonction de la consonne *m* ou *n* avec les voyeles, soit simples soit diphtongues, ce qui leur donne un son nasal, tels que *an en in on un ain ein oin*. Cela bien entendu on n'aura point de peine à comprendre & à retenir ce que je vas dire.

PREMIERE OBSERVATION.

Les Substantifs Génériques de terminaison masculine & dont le son final est formé par l'une des voyeles simples sont tous du genre masculin ; pourvûqu'ils ne finissent point par la syllabe *té* ou *tié* ; car alors ils sont du féminin.

Exemples pour *a* :

ratafia, almanach, mal, hasard, rampart, trépas, éclat, achat, contrat, prélat.

Il n'y a point ici d'exceptions.

Exemples pour *e* :

abbé, café, thé, blé, bec, miel, pastel, enfer, decès, bonnet, objet, fermier, portier.

Exceptions :

clé, mer.

Exemples pour *i* :

ami, désir, babil, fil, apui, avis, esprit, lit, interdit, délit, desir, soupir, if, stix.

Exceptions :

fourni, nuit, souris, brebis.

Exemples pour *o* :

balot, bloc, abord, roc, repos, héros, complot, prévot, port, rapport, tort.

Exceptions :

dot, mort.

Exemples pour *u* :

suc, tuf, abus, jus, verjus, statut, salut, luth, préciput, but, fétu.

Exceptions :

vertu.

Exemples pour les syllabes *té* & *tié* :

amirauté, bonté, équité, divinité, probité, cherté, vanité, société, rareté, curiosité, amitié, moitié, pitié.

Exceptions :

côté, été, pâté.

II. OBSERVATION.

Ceux dont le son final est formé par une des diphtongues *ai au ei eu oi ou* sont masculins, non compris pourtant ceux en *eur*, qui se partagent presque également entre les deux genres. On ne les distingue alors que par le moyen de

la signification : les Apellatifs , c'est à dire ceux qui dénomment les choses comme Etres substantiels , y affectent le genre masculin : & les Abstractifs , qui dénomment les modes , y suivent le genre féminin.

Exemples pour *ai* :

geai , dais , étai , souhait , mail , portail , extrait , portrait , plaid , forfait.

Exceptions :

chair , paix.

Exemples pour *au* :

agneau , bandeau , morceau , taureau , marteau , tonneau , défaut , fault , étai.

Exceptions :

eau , peau , faux.

Exemples pour *ei* :

sommeil , reveil , apareil , conseil , vermeil , orteil , soleil.

Point d'exceptions.

Exemples pour *eu* :

dieu , essieu , feu , lieu , beuf , veuf , deuil , seuil , tilleul , jeu , recueil.

Point d'exceptions non plus.

Exemples pour *oi* :

aboi, roi, effroi, toiçt, poil, carquois, contoir, mouchoir, pouvoir, manoir, miroir, poids.

Exceptions :

loi, foi, soif, croix, poix, fois.

Exemples pour *ou* :

cachou, filou, bourg, four, loup, jour, cour, amour, contour, tour de tourner.

Exceptions :

cour, tour bâtiment, *amours* au pluriel pris pour la passion ou pour l'objet, comme quand on dit,

on n'a point encore vû d'éternelles amours,

il n'est point de laides amours.

Ce substantif reste masculin au pluriel lorsqu'il est employé pour ces petites figures qui servent d'emblemés dans la peinture ou pour ces grâces qu'on personifie :

les amours rians & badins la suivent partout.

Exemples pour les Appellatifs en *eur* :

*cœur, brodeur, voleur, tailleur, pleurs,
ramoneur, brasseur, auteur, docteur,
réveur, joueur.*

Exceptions :

fleur, seur, vapeur, sueur, humeur.

Exemples pour les abstraifs en *eur* :

*blancheur, candeur, odeur, pudeur, ri-
gueur, peur, valeur, hauteur, meurs,
lueur, frayeur.*

Point d'exceptions, dumoins que je
puisse me rapeler.

III. OBSERVATION.

Toutes les fois que nos voyeles, soit
simples soit faisant diphtongue, sont sui-
vies de l'une des deux consonnes *m* ou
n, elles alterent leur son naturel en se
prononçant totalement du nez ; & par-
conséquent forment à la fin des mots
des terminaisons nazales, qui sont *an*
en in on un ain ein oin. Elles indi-
quent toutes le genre masculin, soit qu'il
se trouve ou non quelque consonne à

leur fuite ; excepté dans les substantifs qui finissent en *on* précédé d'une de ces syllabes *ci gi ni si ti* ou de la consonne *s* radoucie , c'est à dire prononcée comme *z* , lesquels suivent le genre féminin.

Exemples pour la regle générale de toutes les terminaisons nazales :

*champ , banc , carcan , écran , rang ,
diamant , étang , maintien , soutien ,
vaurien , chien , accident , moment ,
vin , chemin , destin , coquin , orpin ,
supin , balcon , maçon , melon , plomb ,
affront , poisson , alun , petun , bain ,
pain , levain , daim , gain , sein , reins ,
dessein , besoin , soin , coing , pour-
point .*

Exceptions :

*maman , dent , jument , fin , boisson ,
chanson , cuisson , moisson , leçon ,
façon , faim , main .*

Il y a ici une observation singuliere pour le mot *gens* ; dans lequel l'Usage a voulu faire parade de tout son despo-

tisme. Il lui a d'abord déferé les honneurs du genre masculin dans les occasions où il paroît sans adjectif, & même lorsqu'il s'en trouve suivi : on dit,

gens, prudens, sages, durs, fots, vilains, dangereux.

Mais lorsqu'il en est précédé, si cet adjectif est de terminaison féminine aux deux genres l'Usage ne change encore rien à sa première décision : on dit au masculin,

les habiles gens, les fidèles gens, les pauvres gens.

Ce n'est que dans le cas où l'adjectif qui précède *gens* a diverses terminaisons pour chaque genre que l'Usage ordonne à ce Substantif d'abandonner le genre masculin pour se saisir de tous les agrémens du féminin. Voilà pourquoi l'on dit.

bonnes gens, fottes gens, vilaines gens, petites gens.

Au reste ce droit de se féminiser ne s'étend pas plus loin : car si l'on vouloit

lier cette expression féminine à la suite du discours, en la désignant par quelque pronom ou par un adjectif employé substantivement; il faudroit alors, non-obstant le raport formel, se servir du pronom & de l'adjectif masculins, comme le justifie cet exemple :

l'homme sage évite de se familiariser avec les petites gens & les sottes gens, parcequ'ils en abusent; les premiers perdant le respect, & les seconds l'estime.

Exemples pour *on* précédé de *ci gi ni si ti* ou de *s* adoucie :

suspicion, légion, religion, union, communion, opinion, passion, dimension, action, caution, notion, irruption, gestion, question, combustion, maison, raison, saison, prison, trahison, illusion, occasion.

Exceptions :

bastion, blason, frison, oison, poison, tison.

Voilà ce que j'ai pû observer de plus sûr & de plus facile à entendre pour les

genres de nos Substantifs génériques dans la terminaison masculine. Je voudrois bien avoir un pareil succès dans la féminine, où je crois apercevoir encore plus de difficulté. Pour la diminuer posons un préliminaire propre à nous bien mettre au fait de ce qui concerne cette terminaison.

Personne n'ignore que c'est l'*E* muet qui la distingue de la masculine : mais tout le monde ne fait pas attention que ce qui en constitue les especes, dans le nombre prodigieux de ses diversités ou de ses ressemblances, est non seulement le son qui précède celui de cet *E* muet mais encore les consonnes qui peuvent se trouver entre ce son & cet *E* final. S'il ne s'y en trouve point, le son seul suffit pour caractériser la terminaison, qu'alors on nomme *PURE* ; parceque l'*E* muet fait seul la dernière syllabe du mot, comme dans les exemples suivans :

*corvée, bourée, folie, coterie, bévée,
tortue, joie, voie, roue, toue.*

Que le Lecteur ne confonde pas ici avec le son l'*U* oisif, qu'on met toujours après *Q*, & quelquefois après *G* pour lui donner une prononciation forte. Cet *U* ne rend pas la terminaison pure; puisqu'il ne fait pas un son séparé de l'*E* muet; comme on voit dans *parque* & *dague*. Ces mots & tous leurs semblables apartiennent à la terminaison que je nomme ARTICULÉE; & qui est celle où la dernière syllabe est formée par l'articulation d'une seule consonne avec *E* muet, ainsi que dans ces autres mots,

pape, Rome, ville, masque, digue.

Il peut encore arriver qu'aulieu d'une consonne il y en ait deux au service de cette articulation finale: d'où naissent deux autres fortes de prononciation ou de terminaison; l'une GRASSE, & l'autre INTERMÉDIAIRE. *H* après *C*, *G* avant *N*, & deux *LL* mouillées rendent la terminaison Grasse: telle est celle des mots,

panache, émistiche, montagne, cigogne, caille, cheville, merveille.

L ou R placée après l'une de ces consonnes *b c d f g p t v* fait que la terminaison devient intermédiaire, telle que dans

sable, sabre, cable, capre, diacre, busle, soufre, angle, vinaigre, peuple, pourpre, platre, fièvre.

Ainsi toutes les terminaisons d'espece féminine se réduisent à ces quatre fortes, Pure, Articulée, Grasse, & Intermédiaire, dont je viens de donner des exemples. De ce préliminaire allons au fait, & tâchons de renfermer dans un petit nombre d'observations tout ce qui regarde le genre des Substantifs génériques de cette terminaison.

PREMIERE OBSERVATION.

Toute dénomination nationale est du genre masculin sans aucune exception :

Arabe, Batave, Nomade, Tartare, Cosaque, Suisse, Moscovite.

II. OBSERVATION.

La terminaison pure, c'est à dire celle ou l'*E* muet est immédiatement précédé d'une voyele soit simple soit diphtongue, indique constamment le genre féminin.

Exemples :

*allée, année, fée, marée, ondée, pou-
pée, boulie, mélancolie, anarchie,
toupie, jalousie, frénésie, hérésie,
chassie, partie, primatie, patrie,
charrue, cohue, laitue, revûe, haie,
paye, courroie, roue, toue.*

Exceptions :

*Collifée, apogée, périgée, pigmée, mau-
solée, incendie.*

III. OBSERVATION.

Dans la terminaison articulée les Substantifs peuvent finir par dix-huit différentes syllabes ; dont il y en a douze qui affectent généralement le féminin, savoir,

*be, de, fe, gue, le, ne, pe, que, se,
ve, xe, ze.*

Cette regle a lieu dans toute son étendue ; soit que le son précédent naisse d'une voyele simple ou d'une diphtongue, & que cette syllabe finale soit immédiatement précédée de consonne ou de voyele ; ainsi que le prouvent les exemples suivans rangés selon l'ordre de ces terminaisons.

Exemples pour *be* :

*syllabe, barbe, jambe, gerbe, herbe,
bribe, limbes, dobe, robe, bombe,
sorbe, bourbe.*

Exceptions :

*astrolabe, monosyllabe, scribe, lobe,
catacombes, globe, lombes, rombe.*

Exemples pour *de* :

*aubade, arcade, gambade, accolade,
ambassade, croisade, radè, cardè,
hardes, moutarde, glandè, bandè,
sarabandè, aide, bridè, ride, dinde,
ode, mode, corde, onde, sonde, pé-
riode forte de frase.*

Exceptions :

*camarade , péricarde , code , épisode ,
exorde , coude , monde , prélude ,
garde du roi , periode de temps.*

Exemples pour *fe* :

agrafe , caraffe , coife , grife , étofe.

Point d'exceptions.

Exemples pour *gue* :

*bague , dague , langue , digue , figue ;
ligue , intrigue , morgue , églogue ,
vogue , épilogue , orgue , fougue.*

Exceptions :

*collegue , dogue , catalogue , monologue ,
astrologue.*

Exemples pour *le* :

*cabale , cigale , malle , hydrocele , sar-
celle , pucelle , pile , ville , idille ,
école , rigole , bouffole , casserole , pa-
role , bulle , mule , bassecule , canule ,
spatule , formule , épaule , meule , moel-
le , toile , voile de navire.*

Exceptions :

*rale , modele , chile , concile , protocole ,
pole , rôle , controle , mole de maçon-*

nerie, préambule, vestibule, scrupule, corpuscule, crépuscule, baile, branle, saule, moule, chambranle, voile à couvrir.

Exemples pour *ne* :

cabane, cane, sorbacane, soutane, carne, manne, sultane, aubaine, plaine, cene, fredene, gêne, lanterne, garene, futaine, veine, caverne, vermine, racine, botine, anemone, none, personne, avoine, bétaine, marne.

Exceptions :

âne, dôdâne, crane, organe, pene, faune, cone, prône, trone, moine, chanoine, antimoine, patrimoine.

Le mot de *personne* demande une petite observation. Il n'en est ici question que comme substantif & non comme pronom. Dans la première espèce il est & a toujours été féminin ; quoiqu'il se fût glissé du temps de Vaugelas une licence, non de le faire masculin, mais de n'y point faire attention dans un long discours, & de continuer à parler comme

si l'on s'étoit d'abord servi du substantif *homme* en employant les pronoms masculins au lieu des féminins pour le désigner. Aujourd'hui la régularité l'a emporté : le plus grand nombre regarde ce changement de genre comme une faute, du moins dans le stile soutenu, & ne le souffre tout au plus que dans la vivacité de la conversation, où une nouvelle phrase a souvent plus de rapport à une idée simplement entendue & non énoncée qu'à ce qui vient d'être exprimé par la parole.

Exemples pour *pe* :

cape, nape, rape, carpe, harpe, écharpe, rampe, lampe, guepe, serpe, pipe, nipe, taupe, trompe, loupe, croupe, troupe, soupe, hupe, guimpe.

Exceptions :

pape, antipape, agapes, jaspe, type, prototype, polipe, microscope, télescope, groupe, carpe partie de la main.

Exemples pour *que* :

*casaque, baraque, barque, marque, par-
que, banque, hypothèque, colique,
boutique, brique, risque, relique, co-
que, époque, nuque, perruque.*

Exceptions :

*cloaque, monarque, exarque, casque,
masque, évêque, archevêque, cirque,
disque, panégyrique, colloque, soli-
loque.*

Exemples pour *se* :

*casse, tasse, base, case, caisse, chaise,
cause, chausses, danse, pansé, caresse,
paresse, herse, chemise, devise, esquisse,
rose, chose, rosse, noise, ardoise, épou-
sé, secoussé, bourse, moussé, musé, rusé,
dépensé, défensé, offensé.*

Exceptions :

vasé, tarsé, moussé de navire.

Il y a une remarque à faire sur le mot *chose* : féminin par essence il devient masculin par la compagnie de l'adjectif *quelque*, lorsqu'on les unit par forme d'expression composée pour ne faire ensemble qu'un terme :

c'est quelque chose de surprenant que sa figure.

Il est aussi quelquefois de ce même genre avec d'autres adjectifs : mais c'est dans un autre sens & dans un stile que la pudeur fait éviter ; quoique ce soit elle qui l'ait introduit dans une de ces circonstances où elle se relache de sa rigueur.

Exemples pour *ve* :

bave, cave, rave, oclave, seve, treve, verve, lescive, rive, solive, alcove, guimove, cuve, preuve, veuve, louve.

Exceptions :

conclave, fleuve, reve, éleve, corvive.

Exemples pour *xe* :

taxe, syntaxe, parallaxe, annexe.

Exceptions :

axe, sexe, équinoxe, luxe.

Exemples pour *ze* :

gaze, topaze, bize.

Exceptions :

bonze, bronze.

IV. OBSERVATION.

Les fix autres finales de la terminaison articulée , qui sont

ce ge me re te phe ,

affectant également le masculin & le féminin , il n'est pas possible d'en déterminer le genre par leur seul secours. Il faut donc consulter encore le son qui les précède ; si l'on veut constater à leur égard quelque chose de précis. Après avoir parcouru l'usage dans toute son étendue & recherché toutes ses variétés , j'ai trouvé les pratiques suivantes.

1^o. les Substantifs génériques qui finissent par *ce* sont ordinairement masculins étant précédés de la voyele *i* & féminins dans les autres occasions.

2^o. ceux en *ge* sont toujours dévoués au genre masculin , excepté dans le cas où leur finale a devant elle un son nasal.

3^o. la consonne *s* ayant les finales *me*

te est un caractère masculin lorsqu'elle est prononcée : car si cette lettre ne s'y trouve que pour la régularité de l'orthographe restant oiseuse dans la prononciation, elle n'y est d'aucun usage pour la connoissance du genre ; & les Substantifs où elle est de cette façon retombent dans la regle de ceux où elle ne se trouve point : la pratique même la plus commune aujourd'hui est de supprimer toutes ces *S* inutiles ; dont par conséquent il n'est nullement ici question.

4°. les lettres *c x i* avant la finale *te* sont comme *s* un caractère en faveur du masculin : mais cette syllabe en quittant ces quatre lettres mentionnées se tourne totalement du côté du féminin.

5°. la finale *me* dénuée de cette *s* prononcée se partage si également entre les deux genres qu'on ne sauroit faire de regle générale : ainsi il faut avoir recours dans cette occasion à l'Usage & au Dictionnaire, demême que pour les

Substantifs qui finissent par *phe*.

6°. ceux qui sont terminés par la syllabe *re* précédée de la diphtongue *ai* sont masculins ; & ils sont féminins lorsque cette finale est précédée de l'un de ces quatre sons *a u ie ou* : mais si c'est l'un de ceux-ci *e i o eu oi* qui marche avant elle , alors rien de décidé ; les exceptions comprendroient autant de Substantifs que la regle qu'on feroit.

Exemples pour la finale *ce* précédée de la voyele *i* :

*calice , bénéfice , exercice , indice , office ,
vice , orifice , sacrifice , suplice , caprice ,
service .*

Exceptions :

lice , malice , milice , immondices .

Exemples pour la même finale non précédée de la voyele *i* :

*besace , face , audace , glace , préface ,
race , farce , espece , nôce , puce , source ,
vengeance , préséance , confiance , en-
fance , puissance , pétulance , régence ,
conscience , once , ronce , pince .*

Exceptions :

espace, commerce, prince, nonce, pouce.

Exemples pour *ge* non précédé de son nasal :

âge, bôcage, bandage, cordage, alliage, hommage, ravage, héritage, college, privilege, liege, manège, cierge, siege, cortège, vertige, prodige, ménologe, doge, orge, bouge.

Exceptions :

plage, cage, rage, page de livre, marge, charge, auge, auberge, serge, verge, sauge, neige, tige, loge, horloge, gorge, forge, courge.

Exemples pour *ge* précédé de la consonne *n* ou du son nasal :

nofange, frange, vendange, grange, échange, louange, vuidange, lozange, longe, éponge.

Exceptions :

ange, arkhange, change; langes, mélange, linge, sînge, songe.

Exemples pour *me* précédé d'une *s* prononcée :

asthme, enthousiasme, orgasme, cataplasme, pléonasme, isthme, schisme, solécisme, gallicisme, sophisme, calvinisme, prisme.

Point d'exceptions à cette règle ou du moins la mémoire ne m'en présente aucune.

Exemples pour *te* précédé de l'une de ces quatre lettres *s c x i*.

faſte, contraſte, paraſtaſte, geſte, digeſte, reſte, légiſte, puriſte, nouvellifte, périſte, ſtaſte, poſte qu'on occupe, buſte, arbuſte, aôte, paôte, prétexte, texte, gôte, mérite, proſélite, lévite, hermite, paraſite.

Exceptions :

peſte, veſte, liſte, piſte, poſte qu'on court, ripoſte, épaôte, colleôte, ſeôte, élite, guérite, pitte.

Exemples pour la même finale non précédée des lettres mentionnées :

date, natte, pâte, rate, cravate, bête, belette, ſornette, tête, perte, botte, note, compote, hotte, motte, brute, hôte, lutte, traite, meute, croute,

voute, tourte, plante, pinte, crainte, patentes, honte, pointe, ponte de poule.

Exceptions :

cornette officier, trompette qui en sonne, hôte, ponte joueur, prote d'imprimerie.

Exemples pour *re* précédé de la diphtongue *ai* :

corsaire, maire, corollaire, sommaire, factionnaire, scapulaire, douaire, reliquaire, légataire, donnataire.

Exceptions :

affaire, chaire, grammaire, paire.

Exemples pour *re* précédé de l'un de ces quatre font *a u ie ou* :

arres, barre, mare, tare, bure, cure, bordure, moulure, tournure, morsure, rupture, dorure, peinture, bierre, carriere, aiguere, maniere, orniere, frontiere, civiere, bourre.

Exceptions :

catarre, phare, cimetièrre, lierre, derriere, augure, murmure.

Afin de ne rien oublier & que le Lecteur trouve tout sous ses yeux ; je vas rapporter quelques exemples des trois terminaisons articulées dont les genres ne peuvent se réduire en regles générales a cause de l'égalité & de la variété des différences qui s'y rencontrent. Ces terminaisons sont, comme je viens de l'observer, *me* non précédé de la consonne *s*, *re* précédé de tout autre son que de ces cinq *ai a u ie ou*, & *phe* de quelque maniere qu'il soit précédé.

Exemples masculins :

blâme, charme, vidame, vacarme, programmes, probleme, careme, chreme, terme, abîme, crime, régime, anonyme, azyne, dome, diplome, atome, rhume, légume, beaume.

pere, frere, tonnerre, clistere, ministere, caractère, messire, martyre, pore, bosphore, maure, beurre, auditoire, accessoire, prétoire, consistoire.

paraphe, géographe, paranimphe, triomphe.

Exemples féminins :

flame, larme, dame, allarme, épigramme, embleme, creme, ferme, dime, rime, énigme, estime, maxime, gomme, pomme, forme, coutume, plume, écume, chiourme, gourme.

*mere, bergere, galere, serre, panthere ;
cire, lyre, myrre, aurore, pécore,
demeure, foire, écritoire, poire, écu-
moire, bassinoire, décrotoire.*

*orthographe, épitaphe, nimphe, triom-
phe au jeu.*

V. OBSERVATION.

La terminaison grasse, que nous avons dit être celle qui finit de l'une de ces trois manieres *che gne lle*, est entièrement dans le district du genre féminin. Les exemples vont confirmer la regle: & j'aurai soin ici, comme dans les précédens, de n'oublier aucune des exceptions.

Exemples pour *che* :

hache, vache, tache, marche, meche,

*

3

pêche, perche, biche, affiche, corniche, cloche, roche, torche, ruche, cruche, buche, bouche, mouche, fourche, anche, manche.

Exceptions :

Eustache, panache, patriarche, preche, coche, ponche, dimanche, manche d'outil.

Exemples pour *gne* :

campagne, montagne, épargne, chataigne, ligne, vigne, besogne, doigne.

Exceptions :

regne, peigne, signe.

Exemples pour *lle* :

caille, médaille, paille, muraille, abeille, oreille, merveille, bille, fille, famille, charmille, feuille, grenouille, quenouille, patrouille.

Exceptions :

cadrille, spadille.

VI. OBSERVATION.

Les deux lettres *LR*, que les Grammairiens nomment *liquides*, ayant par

le coulant de leur prononciation la facilité de se joindre à quelques autres consonnes pour concourir ensemble à l'articulation en se plaçant entre elles & la voyele suivante, constituent la terminaison intermédiaire, qui fait dans l'espece féminine la quatrieme & derniere forte. Les consonnes qui peuvent ainsi s'unir avec ces deux liquides sont au nombre de huit; dont cinq, savoir *b c f g p*, s'unissent également avec les deux; & trois, savoir *d t v*, ne s'unissent qu'avec *R*. De façon que la terminaison intermédiaire se diversifie en treize différentes combinaisons; dont une seule, savoir *pre*, affecte le genre féminin, & toutes les autres indiquent le masculin. Exemples pour *ble* & *bre* :

*cabble, diable, étable, rable, sable, cri-
ble, meuble, trouble, tremble, com-
ble, arbre, sinabre, sabre, marbre, al-
gebre, oprobre, ambre, timbre, hombre.*

Exceptions :

fable, table, étable, bible, gardenoble,

ténèbres , fibre , chambre , ombre.

Exemples pour *cle* & *cre* :

*cénacle , miracle , oracle , siècle , cercle ,
cycle , oncle , diacre , fiacre , sacre ,
massacre , sucre.*

Exceptions :

débacle , boucle , nacre.

Exemples pour *fle* & *fre* :

*trèfle , busfle , musfle , soufle , fifre , gouffre ,
soufre.*

Exceptions :

*rafle , nefle , pantoufle , basfle , offre , go-
fre.*

Exemples pour *gle* & *gre* :

*segle , espiègle , angle , ongle , vinaigre ,
tigre , ogre.*

Exceptions :

regle , sangle , épingle , tringle.

Quant au mot *aigle* , l'Usage le faisant moins souvent masculin que féminin , je crois qu'on peut opter en faveur de ce dernier genre sans craindre de choquer ni l'oreille ni l'idée de personne. Je ne le conserverois donc au masculin que

dans la feule occasion où l'on s'en fert métaphoriquement pour défigner un homme d'un esprit fuperieur, en difant de lui que c'est un aigle.

Exemple pour *ple* :

peuple, triple, centuple, exemple, temple, couple.

Ce dernier exemple n'est mafculin, que dans le fens où il renferme, outre l'idée du nombre, un raport accessoire à quelque liaifon entre les chofes, foit d'apariation de fexe, de parenté, d'amitié, ou de fervice commun. On dit donc d'un mâle & d'une femelle d'animaux, & même d'un garçon & d'une fille qui peuvent s'unir,

voilà un beau couple :

de deux freres ou de deux amis,

ce fut un heureux couple :

de deux chevaux deftinés au même atelage,

c'est un couple bien afforti.

Mais quand ce mot n'a d'autre idée que celle du nombre, il fait exception à la

regle , prenant le genre féminin ; & c'est la seule que j'y connoisse : on dit

il a avalé une couple d'eufs :

nous avons tué une couple de perdrix :

je n'ai vû dans toute cette nombreuse assemblée qu'une couple de jolies personnes :

il n'a dans sa basse-cour qu'une couple de dindons.

Exemples pour la finale *pre* , la seule des intermédiaires qui suive le genre féminin :

capre , lepre , vèpres , pourpre.

Exceptions :

pampre.

Exemples pour *dre* :

cadre , cedre , cidre , ordre , desordre ; foudre , cylindre.

Exceptions :

foudre , poudre , escadre , coriandre.

Exemples pour *tre* :

albâtre , théâtre , plâtre , astre , desastre ; être , prêtre , tertre , nitre , titre , chapitre , ministre , filtre , apôtre , lustre ,

balustre , maitre , traitre , antre , centre , peintre , cloitre , chancre , tartre fel.

Exceptions :

maratre , dartre , martre , tartre patissierie , fenêtre , lettre , huitre , litre , mitre , vitre , loutre , poutre , montre.

Exemples pour *vre* :

havre , lievre , cuivre , poivre , chanvre ;

Exceptions :

chevre , fievre.

Je ne crois pas qu'aucun Lecteur , surtout de ceux à qui le genre dogmatique ne déplait pas , puisse imaginer que mon but ait été d'épuiser , par les exemples que je raporte , tous les mots que la regle comprend ; il s'en faut de beaucoup. Mais je lui déclare que tel a été mon dessein dans les exceptions : j'ai voulu n'en point omettre : s'il en manque quelquesunes ; c'est une faute de ma mémoire & par conséquent une imperfection dans l'ouvrage , à laquelle je le prie de suppléer par une petite addition lorsque

son attention lui fera découvrir ce qui aura pû échaper à la mienne.

Examinons maintenant les genres des Substantifs de la seconde classe, dite des Individuels, selon la distinction de leurs trois ordres.

Dabord point de difficulté pour l'ordre des Personnifiques : le genre y est décidé sans la moindre exception. Tous les noms affectés aux mâles sont masculins ; & ceux qui sont propres aux femelles sont féminins ; quelle que soit leur terminaison. L'on ne se trompera pas sur le genre de

*Plutus, Baltazar, Céladon, Pompée,
Hypolite, Gabriel, Bajazet, Raton,
Brisau,*

non plus que sur celui de

*Venus, Agar, Madelon, Popée, Mar-
guerite, Rachel, Elisabeth, Lison,
Catau ;*

quoiqu'il y ait de la ressemblance dans la terminaison entre ces noms de différent genre ; parcequ'on fait à quel sexe

chacun d'eux est affecté. A l'égard des noms communs aux deux sexes, tels que ceux de la famille, ils sont de l'un & de l'autre genre, selon le sexe auquel on les applique : on dit donc,

le savant & la savante Dacier :

le beau la belle Loison :

le président la présidente Portail.

On peut aussi établir en règle générale que les Topographiques sont ordinairement masculins. S'il y en a de féminins c'est en petit nombre ; dont quelquesuns sont même très distinctement connoître leur genre, étant composés de l'article comme d'une partie propre & inséparable du nom, tels que

Larochelle, Lavillette,

& quelques autres semblables.

Les Khorographiques admettent plus de variété : cependant il y a quelques remarques générales qui peuvent aider à y distinguer le genre en conséquence de la terminaison.

PREMIERE REMARQUE.

Les noms de contrées suivent volontiers le genre de la terminaison : c'est à dire que ceux qui se terminent autrement que par *E* muet sont masculins :

Dannemarc , Piémont , Pérou , Lionnois , Languedoc , Poitou , Berry , Portugal , Brandebourg.

Que ceux qui finissent en *E* muet sont féminins :

Silésie , Hongrie , Turquie , Perse , Chine , Espagne , Sardaigne , Bretagne , Gascogne , Auvergne , Afrique.

Je ne vois point ici d'exception , du moins qui puisse occasionner le doute. Car lorsque ces noms ont un genre différent de celui de la terminaison ; ils sont alors composés de l'article de leur propre genre , comme d'une portion essentielle qui ne les abandonne jamais. Ainsi nulle difficulté pour la connoissance du genre ; comme on le voit dans ces exemples ,

Le Perche , Le Maine.

II. REMARQUE.

Le genre des noms de vents se conforme aussi à celui de leur terminaison :

Est, Sud, Ouest, Nord,
sont masculins : *Bize* est féminin.

III. REMARQUE.

La terminaison ne décide pas absolument pour les noms de rivières : il est néanmoins assez ordinaire que la masculine y indique son genre, témoins les noms suivans :

Jourdain, Volga, Rhin, Pô, Jser,
Allier, Lignon.

Il n'en est pas demême de la féminine ; elle se partage presque également entre les deux genres.

Ebre, Tibre, Danube, Eufrate, Rhône
serviront d'exemples pour le masculin,
& pour le féminin,

Garonne, Saone, Moselle, Tamise,
Seine, Durante, Loire.

Il me paroît inutile de mettre ici la plu-

ralité en regle & le moindre nombre en exceptions ; ce dernier étant encore trop grand pour en donner une liste exacte. Il suffit donc d'exposer en général l'état de l'Usage : s'il survient quelque doute ; c'est alors au Dictionnaire & non à la Grammaire qu'il faut avoir recours pour s'instruire.

IV. REMARQUE.

Nous pouvons hardiment enrichir le district masculin de tous les noms de montagnes, quelque terminaison qu'ils aient, en avertissant qu'il y a quelques exceptions :

Caucase, Olimpe, Parnasse, Horeb, Etna, Sion, Pirénées, Cantal.

Je ne connois de féminin que *les Alpes*.

Les moyens que je viens de donner pour connoître les genres des Substantifs, sans être obligé de savoir leur origine greque ou latine, sont non seulement plus faciles mais encore plus généraux & plus sûrs que l'Etymologie. Quel-

que simple que la chose paroisse, elle ne m'a pas moins couté de peine ; ayant été obligé de passer en revûe toute cette portion de la Langue, & même plus d'une fois. Cette réflexion ne part point d'un mouvement de vanité qui cherche des aplaudissemens : elle n'a d'autre but que de rassûrer mes Lecteurs sur mon exactitude & sur l'attention que j'ai eüe à leur propre satisfaction, d'où doivent naître le mérite & la réputation de l'ouvrage. A l'égard de la peine, il faut se la donner ou n'avoir pas la témérité d'entretenir le Public.

En conséquence de cette maxime travaillons à démêler avec le même soin ce qui regarde ici le nombre : autre idée accessoire déjà expliquée dans le Discours de l'Article, & qui fait que les Substantifs ont un singulier & un pluriel qu'il faut savoir distinguer en lisant comme en écrivant.

Point d'embarras pour tous ceux de la terminaison féminine. Une S de plus

ajoutée à la fin en caractérise le pluriel ; par conséquent l'absence en caractérise le singulier.

Homme , femme , porte , colique , folie , écrits sans *S* finale font & paroissent être au singulier : mais écrits avec cette *S* finale ,

hommes , femmes , portes , coliques , folies ,

ils sont au pluriel , & en ont la physionomie très décidée, sans pouvoir s'y méprendre. Si le sens contraignoit à penser autrement ; il faudroit conclure que cette *S* omise ou de trop seroit une faute d'impression ou d'orthographe.

Dans la terminaison masculine il y a quelques variétés , qui feront tout autant de regles particulieres.

La premiere est que les Substantifs finissant par une de ces trois diphtongues *au eu ou* prennent *x* aulieu de *S* pour former leur pluriel :

agneaux , veaux , marteaux , noyaux , lieux , dieux , choux , cloux .

Point d'exception que *trou* qui conserve
S trous.

La seconde regle est que ceux qui se terminent en *al* ou *ail* changent leur terminaison en *aux* ; & ceux en *el* la changent en *eux*. Ainsi

maréchal, *sénéchal*, *animal*, *canal* ;
caporal, *cheval*, *bail*, *émail*, *ciel*,
 ont pour pluriels ,
maréchaux, *sénéchaux*, *animaux*, *canaux*,
caporaux, *chevaux*, *baux*,
émaux, *cieux*.

Les exceptions sont

bal, *local*, *régal*, *carnaval*, *mail*,
éventail, *camail*, *ciel* de lit ;
 qui rentrent dans la regle générale, faisant leur pluriel par la simple addition d'une *S*.

Fiel & *miel* ne connoissent point ce nombre, n'étant d'usage qu'au singulier. Pour *euil* il a un pluriel irrégulier *yeux*, excepté dans l'architecture, où pour énoncer une sorte de fenêtré on dit *des euils-de-beuf*.

La troisieme regle est que le son nazal *an* ou *en* apuyé d'un *t* au singulier rejette cette consonne au pluriel en y mettant une *s* finale. Je ne donne pas cette regle pour aussi constante que les deux précédentes ; parceque l'usage étant encore partagé pour ou contre la conservation du *T*, il ne m'appartient pas de décider entre deux partis si nombreux, & dont le plus fort ne peut pas se vanter encore d'une victoire certaine. Je laisse donc ce *T* à la fortune qui l'attend, sans l'exclure ni le protéger : j'avertis seulement que ceux qui voudront le supprimer auront une regle de plus à favoir que ceux qui voudront le conserver. Voici des exemples écrits dans l'un & l'autre gout ; afinque les yeux ayent part dans la décision que prononcera le Lecteur.

*amants , enfans , garants , chants ,
plants , accents , dents , accidents ,
sergents , jurements , ornements , ar-
pens , concurrents , vents.*

amans , enfans , garans , chans , plans ,

accens , dens , accidens , sergens , juremens , ornemens , arpens , concurrents , vens.

Quant à ma pratique particuliere , comme je ne me suis pas fait de mes premieres habitudes une démonstration sans replique ; j'avoue que le plus grand nombre des Ecrivains polis & modernes s'étant déclaré pour la suppression du *T*, je n'ose les fronder , malgré des raisons très capables de donner du penchant pour lui. Car enfin il épargneroit dans la méthode une regle particuliere par conséquent une peine. Il soutiendrait le gout de l'Etymologie & l'analogie entre les primitifs & les dérivés. Il seroit un secours pour distinguer la différente valeur de certains Substantifs , comme de *plans* dessinés & de *plants* plantés. Dailleurs son absence paroît défigurer plusieurs mots tels que *dens* & *vens*. Ces deux dernieres raisons me frappent même si fort que je fais à la regle une exception pour tous les monosyllabes , ou plutôt

que je les laisse dans la simplicité de la générale, qui consiste uniquement dans l'addition d'une *S* finale. J'y conserve donc au pluriel le *T* du singulier, écrivant,

plants, chants, dents, vents.

Tous les autres Substantifs de terminaison masculine qui ne se trouvent pas compris sous l'une des trois règles particulières suivent la générale, qui est d'ajouter une *S* ainsi que dans la terminaison féminine. Cette lettre est dans le génie de la Langue Française le vrai caractère du pluriel, tant des adjectifs que des substantifs, de quelque terminaison qu'ils soient, masculine ou féminine.

Lorsque *S* se trouve au singulier, comme dans

accès, succès, sens, puits, fonds ;

alors il n'y a rien à ajouter : par conséquent point de différence entre les deux nombres : sur lesquels il n'y a plus que trois remarques à faire.

La première est que les mots transpor-

tés d'une autre Langue , fans être naturalisés dans la nôtre & à qui on laisse l'air & la qualité d'étrangers , sont employés au pluriel comme au singulier sans aucune addition ni distinction : on écrit ,

des alleluia , des pater , des ave , des libera.

La seconde remarque concerne les expressions composées de plusieurs mots unis par une ligne transversale , qu'on nomme *tiret* , pour faire voir qu'ils ne font tous ensemble que la dénomination d'une chose. Si ces dénominations composées commencent par une préposition ; alors point de distinction pour le pluriel :

des in-douze , des in-seize , des in-folio , des a-parté.

Si elles commencent & finissent par des substantifs qu'une préposition lie ; alors pour distinguer le pluriel on ajoute *S* finale à l'un des deux substantifs : au premier , lorsque cette union ne produit

qu'unité de dénomination & non de prononciation ,

des euils-de-beuf.

au dernier , quand l'union est si forte qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'en faisoient qu'un ,

arc-en-ciels.

J'avoue que pour ce dernier exemple je souhaiterois que l'écriture se conformât parfaitement à la prononciation ; & qu'on écrivît en un mot *arcanciels* , ainsi que je l'ai vû pratiquer à des femmes très instruites , ou *arkanciels* , comme l'écrit un favant de ma connoissance , qui ne peut aprouver le mot *ciels* avec une *S* étant ainsi isolé. On a beau lui objecter l'usage général : il répond qu'il y a beaucoup de choses communes & de vieille date qui ont d'abord été singulieres & nouvelles : qu'il faut un commencement à tout : que le choix fondé en gout & en raison ne doit point être blâmé avec hauteur ni rejeté avec pétulance : qu'il suffit de n'être pas des premiers à l'imiter &

de laisser aux personnes plus hardies le soin d'en établir l'usage.

La troisieme remarque est pour les substantifs individuels : car quelque exclusion que le caractere d'individualité paroisse donner à la pluralité, & qu'effectivement les noms des deux ordres Topographique & Khorographique ne soient jamais employés qu'au singulier, il arrive néanmoins quelquefois que les Personnifiques sont admis à présenter plusieurs individus communs en nom. La question est de savoir s'il faut y ajouter alors le caractere de ce nombre ou non. Cela dépend de la circonstance de l'emploi. S'ils ne servent précisément qu'à distinguer les personnes par leur nom ; ils ne prennent point s finale quoique apliqués à plusieurs : on diroit donc,

*les deux Corneille se sont distingués dans
la république des Lettres :*

*il est peu de magistrats aussi anciens dans
la robe que les Nicolai & les Lamoi-
gnon :*

*c'est ainsi que se sont conduits les plus
grands capitaines, tels que les Scipion,
les Turenne, & les Maurice.*

Si ces noms de personne sont transportés par la métaphore à un service qualificatif; alors ils admettent la marque distinctive du pluriel :

*ces deux princes ont été les Alexandres
de leur siècle :*

ils sont tous braves comme des Césars.

Je ne pense pas être obligé à livrer ici un nouveau combat à ces déclinaisons & à ces cas chimériques qu'une habitude latine a voulu transporter dans le François. Battus & totalement terrassés dans le Discours fait sur l'Article; il n'est plus question de les attaquer ni d'employer du temps à poursuivre des phantomes. La victoire ayant été complète, ce seroit avec plus de mépris que de colere qu'il faudroit regarder l'opiniatreté qu'on affecteroit de vouloir traiter nôtre Langue par des principes étrangers entièrement oposés aux siens.

Passons donc à la construction particulière des Substantifs avec les autres mots dans le régime énonciatif : & commençons par ce qui concerne l'accompagnement ou l'exclusion de l'Article. Dans cette vûe rapelons le premier partage que nous en avons fait en deux classes , savoir des Génériques & des Individuels.

Les premiers se font fortement attaché l'article ; de façon qu'il semble fait pour eux. Car la délicatesse de son emploi consistant précisément , ainsi qu'on l'a déjà dit , à faire sentir qu'on tire de la totalité des Etres une des choses qu'on y voit , pour la nommer ensuite par une dénomination qui la distingue des autres dont elle est différente ; il est sensible que c'est cette différence ou diversité qu'on a d'abord eu envie & besoin de marquer ; que par conséquent ce mot est redevable de son établissement à la variété des especes & non à la pluralité des individus. De là l'origine de son

service & de son attachement à cette classe de Substantifs ; qu'il abandonne néanmoins dans certaines occasions, toutes déduites dans le précédent Discours & qu'il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de répéter, dumoins tout au long. Je me contenterai donc, pour le soulagement de la mémoire, d'en rappeler seulement les idées par un petit sommaire. Ces Substantifs quittent l'article lorsqu'ils sont employés en qualificatifs, en apostrophe, en interjection, en pur calcul, en adresse, & dans un sens indéfini ou indéterminé ; comme aussi lorsqu'ils sont accompagnés des adjectifs pronominaux qui restreignent la dénomination à quelques individus, ou qu'ils sont sous le régime de la préposition *en*, ou enfin lorsqu'ils servent conjointement avec le verbe *avoir* à exprimer une sorte d'action. Le détail & les exemples de tout cela se voient à la seconde des règles concernant les places que l'article doit occuper.

Quant aux Individuels, ceux des deux premiers ordres, que j'ai nommé Personnifiques & Topographiques, se présentent d'abord eux mêmes sans se faire annoncer, & ne veulent absolument point d'article, sinon dans le cas où ils sont employés en dénomination générique ou spécifiés par quelque adjectif. Ceux du troisieme ordre dits Khorographiques en usent autrement; se faisant toujours accompagner par l'article ainsi que les Génériques, excepté dans les mêmes occasions où ceuxci lui donnent l'exclusion. Je n'allongerai point ces observations par des exemples; on en peut voir à la troisieme & quatrieme regle du Discours précédent.

Ce qu'il me reste à examiner touchant la construction du Substantif ne regarde pas l'arrangement qu'il doit avoir dans la phrase comme un de ses membres, soit Subjectif Objectif ou Terminatif; parceque cela a été expliqué dans le troisieme de mes Discours fait

sur la Construction en général, où tout ce qui regarde le régime constructif est traité. Il ne s'agit donc ici que de l'arrangement qu'il faut observer dans le régime énonciatif entre le substantif & les autres mots qui peuvent l'accompagner, le qualifier, & contribuer ensemble à l'énonciation du rapport qui entre dans la structure de la phrase.

Il n'y a point à douter à l'égard de l'article. Celui-ci étant établi pour annoncer l'autre, il doit marcher le premier.

Point de difficulté non plus pour les qualifications énoncées par des expressions composées de plusieurs mots, comme les suivantes :

la revendeuse à la toilette :

l'homme au grand nez :

la personne qui vous a fait infidélité.

Il est visible que le Substantif à qui appartient cette sorte de qualification doit se mettre à la tête de son bien.

Quant aux occasions où le Substantif

est qualifié par un des mots établis pour ce service qualificatif & connus sous le nom d'*Adjectifs*, l'arrangement n'y est pas si décidé. Tantôt le Substantif conserve le premier rang : tantôt l'Adjectif s'en empare de droit : quelquefois n'ayant ni l'un ni l'autre de rang affecté, leur place dépend uniquement de la volonté & du gout de l'orateur. Par exemple on dit,

bonet blanc & non blanc bonet :

malgré le proverbe ce n'est pas la même chose ; puisqu'il y a l'entière différence du bien au mal dit. Par un usage contraire on dit,

grand capitaine, grand homme ;

& non

capitaine grand, homme grand.

Enfin par permission de ce même usage il est libre de dire,

grave sénateur ou sénateur grave.

Ce sont ces divers arrangemens, soit décidés soit indifférens, qu'il est question de fixer ; & dont il faut donner des

regles propres à conduire & constater en cette partie l'ordre de la construction. Mais comme ces regles dépendent beaucoup plus de la nature des Adjectifs que de celle des Substantifs , j'en renvoie l'exposé au Discours destiné à l'espece des Adjectifs ; dautant plus volontiers que celui-ci a sa juste étendue.



VI. DISCOURS,
DU PRONOM,

Troisième partie d'Oraison.



L ne faut qu'entendre nommer le PRONOM pour en connoître la nature & le service. Qui ne voit que ce mot signifie un vicegérant, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre & à remplir les fonctions de substitut ? Les PRONOMS ne sont donc pas des dénominations précises : ils ne présentent point de ces images décidées qui montrent l'objet à découvert, & qui ayant été une fois exposées ne peuvent plus reparoitre sans ennuyer & déplaire : leur propre valeur n'est qu'un renouvellement d'idée qui désigne sans peindre. Ainsi n'ayant par eux mêmes d'autre signification qu'un raport vague, & leur objet présent n'étant déterminé que par

le reffouvenir de la chose nommée ou fupofée entendue, ils peuvent reparoitre fréquemment fans choquer ni l'oreille ni l'efprit. Par exemple, en parlant de la Grammaire on pourroit dire,

il faut que la Grammaire foit conduite par le génie de la Langue qu'elle traite : que la méthode en foit nette & facile : qu'elle n'omette aucune des loix de l'Usage : & que tout y foit exactement défini ainfi qu'éclairé par des exemples ; afin que les ignorans la puiſſent apprendre, & que les doctes lui donnent leur aprobatton.

Ce difcours n'a rien de rebutant ; quoique dans les fix fraſes qui le compoſent ce foit toujours la Grammaire dont on parle ; parcequ'ayant une fois paru ſous ſon propre nom & à face découverte, elle ne s'y préſente plus qu'avec la précaution du voile, en ſe faiſant ſeulement désigner par les ſubſtituts de ſa dénomination, qui ſont ici les pronoms *elle, en, y, la, lui*. Quel dégout & quel

ridicule même ne produiroit pas la rencontre fréquente de la propre dénomination ! Voyons en l'effet dans le même exemple :

il faut que la Grammaire soit conduite par le génie de la Langue que la Grammaire traite : que la méthode de la Grammaire soit nette & facile : que la Grammaire n'omette aucune des loix de l'Usage : & que tout dans la Grammaire soit exactement défini ainsi qu'éclairé par des exemples ; afin que les ignorans puissent comprendre la Grammaire , & que les doctes donnent à la Grammaire leur aprobation.

Je fais excuse au Lecteur d'avoir mis sous ses yeux ce grotesque stile : c'est pour épargner à son imagination la peine de le représenter. Tel est le devoir des ouvrages d'instruction : il y faut tout déduire.

On va voir , dans la suite de ce Discours , de quelle conséquence est ce petit détail que je viens de donner sur l'es-

sence du Pronom, & combien il est important de le connoître à fond avant que de régler ses droits. On ne sauroit, sans cette connoissance, fixer son district, ni lui distribuer la portion de mots dont l'Usage l'a doté en faisant le partage de tous ceux de la Langue entre les dix especes sur lesquelles roule la faculté de la Parole. En effet je n'ai jamais vû d'ouvrage de science atteindre le vrai ni par conséquent être bon, amoins qu'il ne soit parti de la définition du sujet qu'on a à traiter. Dès qu'on abandonne ce principe, on ne fait que se fatiguer dans les environs de la vérité sans y parvenir : & souvent plus on a parlé moins on a dit.

En nous laissant donc guider par la vraie notion des Pronoms, nous n'aurons point de peine à les reconnoître ni à les distinguer des autres especes de mots. Ainsi plus de mélange avec certains adjectifs dont on a voulu grossir leur nombre : tout ce qui est étranger

n'est propre qu'à brouiller l'économie & défigurer la beauté du naturel. Nos pronoms, peu ambitieux de marcher en nombreuses cohortes, se contentent de ce qui est véritablement de leur partage. Voilà pourquoi ils ne veulent paroître ici qu'après avoir expulsé de leur compagnie les intrus, que l'Usage n'a pas établis pour renouveler & désigner la dénomination comme eux. Loin donc d'ici tous ces mots qui n'ont qu'un service de qualification totalement différent de celui de désignation, tels que font

mon, ma, mes, ton, ta, tes, nôtre, vôtre, nos, vos, mien, tien, quelque, quel, quelle, chaque :

le seul aspect montre clairement qu'ils font de l'espèce des Adjectifs, à laquelle le bon ordre nous oblige de les renvoyer. C'est là que marchant sous leur drapeau, ils se présenteront de bonne grace; au lieu qu'ils ne produisent ici que de la confusion.

Si la vraie notion du Pronom nous empêche de le méfallier avec quelques mots d'une espece étrangere ; la même raison nous en fait revendiquer d'autres en sa faveur. Cette restitution ne peut trouver d'obstacle ; puisqu'on ne fait où les transporter , & que pour s'en débarrasser on est obligé de les jeter dans le tas des Particules , dont on ne connoit pas mieux l'essence. De façon qu'on regarde , ce me semble , cette dernière espece comme un magasin de ressource , pour y placer les mots dont on ignore la vraie nature ou qu'on ne veut pas se donner la peine de bien connoitre.

Ces pros crits , que nous rapelons dans leur patrie , avec d'autant plus de plaisir qu'ils en ont toujours conservé les mœurs & les usages , sont

y , on , en , le , personne , rien :

dont les quatre derniers , malgré la parfaite ressemblance qu'il y a entre eux & d'autres mots dans ce qui dépend des organes de la voix , ne sont pourtant

pas

pas les mêmes ; parceque leur valeur en est effenciellement différente. C'est cette valeur qui , étant l'ame des mots , en caractérise l'espece ; & non l'articulation des sons , dont la ressemblance n'indique pas toujours de l'uniformité dans les images qu'ils présentent. Ainsi ces pronoms sont toute-autre chose que *en* préposition , *le* article , *personne* & *rien* substantifs.

Y sert à désigner le lieu l'endroit ou la place , & suplée à leur dénomination ; comme quand on dit ,

j'ai été au Palais pour y entendre plaider :

j'ai consulté le texte ; & je n'y ai point trouvé ce que vous dites y avoir lû :

l'ambitieux ne voit point de place vacante qu'il n'y aspire.

ON & PERSONNE servant à désigner les gens en général , l'un affirmativement l'autre négativement , & RIEN se comportant à l'égard des choses demême que *personne* à l'égard des gens , ils remplis-

font la place de ces substantifs en qualité de leurs substitués : & rapelant simplement l'idée d'un sujet , sans le fixer ni le nommer , ils font de véritables pronoms :

que souhaite-t-on de moi ? je ne refuse rien à personne.

EN & LE ne peuvent pas nonplus être autre chose lorsque , le premier n'étant point préposition ni le second article , ils sont employés dans les sens & en la manière qu'on le voit dans les exemples suivans :

la vertu est dans les sentimens intérieurs : comment en juger ? les actions extérieures peuvent en être un indice ; mais elles n'en sont pas une preuve décisive :

il ne suffit pas d'avoir du bien ; on doit encore apprendre à le dépenser , sans le prodiguer ni l'épargner.

Il est manifeste que ces mots servent dans ces périodes à épargner la répétition des substantifs & à rapeler l'idée de

la dénomination qui les précède. Il est également connu de tout le monde que le Langage les emploie de la même manière dans une infinité d'autres occasions : & qu'alors ils sont par le service totalement différens de la préposition citée & de l'article ; quoiqu'ils leur ressemblent par le son & par l'articulation : chose qui arrive assez fréquemment dans d'autres parties d'oraison & dans toutes les Langues ; comme je crois l'avoir déjà fait remarquer. Cette ressemblance ne consistant que dans le matériel , qui ne constitue pas l'essence des mots , n'est d'aucune considération pour statuer sur leurs especes , & n'en empêche pas la différence , ni que les Dictionnaires n'en doivent faire autant d'articles séparés. Elle prouve seulement que les idées sont plus abondantes que les termes , & qu'il n'y a point de Langue absolument assez riche pour avoir autant de ceuxci que des premières. Les organes , quelque déliés & laborieux

qu'ils soient, ne répondent point à la vivacité & à l'étendue de l'esprit : c'est pourquoi ceux-là n'ayant pas toujours eu le temps de fournir à l'action de celui-ci, ils ont quelquefois emprunté & tiré de leur propre magasin de quoi fournir promptement un corps à la nouvelle idée ; à qui l'impaticence de se montrer ne permettoit pas d'attendre la fabrique d'un nouveau terme.

Après avoir dégagé les Pronoms des embarras qu'une intrusion d'étrangers caufoit dans leur département, & les avoir rétablis dans la possession de ce qui leur appartient légitimement par le titre de leur service & par l'autorité de l'Usage, il est juste de les faire tous paroître en belle ordonnance. Pour cet effet j'en forme le plan sur une diversité modificative de valeur que j'aperçois entre eux ; de laquelle naissent quatre caractères généraux, qui les distinguent en autant de Classes, savoir, **PERSONNELS, RÉLATIFS, INDÉFINIS, & DÉMONSTRATIFS.**

Les Personnels sont ceux qui servent à désigner la dénomination par l'une des trois personnes qui ont part à la parole : ils se subdivisent donc en trois ordres par rapport à ces personnes. Il y en a quatre pour la première, autant pour la seconde, & sept pour la troisième. Ceux de la première personne sont

JE, ME, MOI, NOUS :

ceux de la seconde,

TU, TE, TOI, VOUS :

ceux de la troisième,

IL, ELLE, SE, SOI, LUI, EUX,
LEUR.

Ce dernier est toute autre chose que *leur* adjectif : la différence en est assez sensible pour qu'on la puisse apercevoir par la seule inspection d'un exemple, tel que celui-ci :

le pardon des ennemis consiste-t-il à les aimer ou à ne leur nuire ni dans leur réputation ni dans leurs intérêts ?

Le premier *leur* s'y montre clairement pronom, & les deux autres n'y font que

le service d'adjectifs. Outre la différence effencielle provenant de l'emploi modificatif, il s'en trouve encore d'autres qui achevent de démontrer que ces deux *leur*, quoique semblables dans le matériel, n'ont rien de commun : celui qui est pronom désigne toujours un pluriel sans jamais prendre *s* finale ; au lieu que celui qui est adjectif peut se trouver au singulier, & qu'il ajoute une *s* finale pour marquer son pluriel, ainsi qu'on le voit dans l'exemple donné.

Les Pronoms relatifs désignent en vertu d'un simple rapport dénué d'accessoire, ne faisant que rapeler l'idée précise de la dénomination sans adminicule. Ils sont au nombre de huit :

QUE, QUI, LEQUEL, DONT,
 QUOI, Y, EN, LE.

Ayant déjà fait des observations pour empêcher de confondre *en* & *le* pronoms avec de pareils mots d'espece différente, j'en ajouterai encore une pour obvier au même inconvénient à l'égard

de *que* & *quoi*. J'avertis donc ici que le premier n'est ni ne peut être le *que* conjonction non plus que le *que* particule.

Car en lisant ce qui suit ,

*que l'harmonie de la subordination est
avantageuse ! il faut donc que le su-
jet obéisse avec plaisir au prince que
les loix ont placé sur le trône ,*

on sent aisément que le premier *que* est là une particule d'exclamation, le second une conjonction conductive, & qu'il n'y a que le dernier qui soit un pronom relatif, servant à désigner le substantif *prince* dont il est précédé. De même *quoi* pronom est autre chose que *quoi* particule : la seule inspection de l'exemple le démontre :

*quoi ! vous ne sauriez trouver dans ce
grand nombre de livres de quoi vous
occuper ? dites nous donc à quoi l'on
pourroit vous amuser.*

Qui peut confondre la valeur du premier *quoi* avec celle des deux autres ? il n'y a pas à s'y méprendre.

Si l'on pouvoit, fans manquer à ce qu'on doit à la vérité & à l'art d'instruire, ne pas relever les fautes qu'on croit voir dans les auteurs de réputation; je ne me ferois attaché qu'à bien expliquer mon plan fans faire mention d'aucun d'eux. Mais outre ce motif, il en est encore un autre qui m'engage à faire des observations sur certains traits de leurs ouvrages : c'est l'estime même qui leur est dûe. On n'est sûrement pas obligé de leur adhérer : mais dès qu'on ne pense pas comme eux, il faut en dire la raison; autrement ce seroit une indifférence mal placée qui tiendroit de l'orgueil. Voilà pourquoi je fais ici mention de Corneille, quoiqu'en desapprouvant la note dans laquelle il prétend que le mot *en* ne soit ni pronom ni préposition, mais pure particule explétive dans les frases suivantes :

*vous en savez plus que moi sur cette
matiere :*

*c'est un homme qui en donne à garder à
tout le monde :*

il ne fait où il en est :

ils en vinrent aux grosses paroles.

Je ne vois point là de particule explétive : je vois partout un relatif ; qui, dans les deux premiers exemples, forme le membre objectif de la phrase, c'est-à-dire qu'il y énonce par désignation, comme il lui convient, l'objet des deux attributifs *savez & donne à garder ; & qui, dans les deux derniers exemples, forme un terminatif, y énonçant ou du moins désignant le commencement d'où l'action est partie ; ainsi que ces autres mots aux grosses paroles énoncent le terme auquel elle parvient. Ces fonctions du pronom En dans ces quatre phrases sont d'autant plus sensibles que sans lui le sens y seroit estropié. Tout cela en vérité ne peut jamais être le propre d'une particule explétive : il faut donc que ce soit le service d'un pronom : ce l'est aussi. Dans le premier exemple, il désigne en général ce qu'on peut savoir sur la matière : dans le second, les fausses con-*

fiances ou confidences : dans le troisieme , l'ordre & la fuite de la chose : dans le quatrieme , le point d'où la dispute a commencé.

Les Pronoms indéfinis sont

ON , QUELQUUN , CHACUN , QUI-
CONQUE , PERSONNE , RIEN , CE
CELUI.

Ils sont ainsi nommés parcequ'ils ne désignent rien de décidé ni qui ait rapport à quelque chose de précis. Les six premiers établis pour désigner des gens ou des choses indistinctement en suposent la dénomination entendue sans être énoncée. Le dernier attend un éclaircissement subséquent ; sans quoi l'on ne pourroit en fixer la désignation : & cet éclaircissement commence pour l'ordinaire par l'un de ces relatifs , *qui* , *que* , *dont* : on dit , par exemple ,

celui qui s'ennuie ennue aussi les autres :

celui dont une femme se plaint est moins

souvent celui qui a tort que celui qui déplaît.

Pour *ce*, il attend ordinairement un même éclaircissement que *celui*; mais il s'en passe dans l'occasion où il est employé pour Subjectif du verbe *être*:

ce que vous choisissez n'est pas le meilleur:

c'est un caprice de la fortune.

Mon exactitude à ne rien laisser dans la confusion autant que je peux, & mon attention à prévenir les doutes du Lecteur me déterminent à lui faire observer ici que l'usage ayant établi un *ce* adjectif comme un *ce* pronom, il en a aussi distingué les propriétés; de façon que *ce* qui convient à l'un ne regarde pas l'autre: ce qu'on verra sans peine dans cette phrase, où ils ont tous les deux leur place:

je ne connois pas assez ce ministre pour lui dire ce que je pense sur les affaires présentes.

L'usage a fait aussi de ces deux mots

personne rien deux substantifs comme deux pronoms. La distinction en est aisée à faire par la seule inspection du service ; celui de dénomination , qu'ont les Substantifs , étant très différent de celui de simple désignation qui caractérise les Pronoms. D'ailleurs ces deux mots ne sont employés dans ce dernier service que négativement & indéfiniment , du moins par ceux qui parlent correctement : au lieu que comme substantifs ils peuvent avoir place dans la tournure affirmative ainsi que dans le sens déterminé & particulier. De plus ils n'ont point de pluriel dans l'espece des Pronoms , & ils en ont dans l'autre. Enfin le genre même fait un quatrième caractère de distinction très sensible pour le mot de *personne* ; puisque pronom il est masculin , & substantif il est féminin :

je n'ai vû personne de si vain que ces deux femmes :

j'ai vû des personnes encore plus vaines que ces deux hommes :

il y a des esprits ombrageux à qui il ne faut jamais rien dire même d'obligeant :

quelquun a caractérisé un ouvrage en le mettant immédiatement audessus du rien : nôtre temps vient d'en produire beaucoup de cette espece ; les riens sont à la mode & de gout moderne.

Je n'ignore pas que Vaugelas, Corneille, Ménage, & Bouhours ont fait des observations sur ces deux mots. Ils en ont parlé selon leur temps plus historiquement que grammaticalement. Pour moi, je me suis attaché à ce qui en constitue l'essence & fait la regle invariable de leur emploi conformément au bon usage qui a prévalu.

Les Pronoms démonstratifs annoncent par leur nom leur caractère. Ils désignent ainsi que les autres, mais en montrant la chose & la mettant pour ainsi dire sous les yeux : tels sont

CECI, CELA, CELUICI, CELUILA.

Il paroît par cette énumération que

la totalité des Pronoms françois est de trente-cinq; quinze Personnels, huit Relatifs, huit Indéfinis, & quatre Démonstratifs; dont tous les accidens se bornent au genre & au nombre; auxquels ils ne sont pourtant pas si régulièrement assujettis que les Substantifs. En voici les usages.

La plûpart des pronoms personnels ont beaucoup d'indifférence pour l'idée accessoire du genre, n'en affectant aucun par eux mêmes, se faisant seulement masculins ou féminins selon le genre de la dénomination désignée: tels sont tous ceux de la première & seconde personne, ainsi que *se*, *soi*, & *leur* de la troisième. De sorte que de quinze il n'y a que ces quatre *il*, *elle*, *lui*, *eux*, à qui l'idée accessoire du genre soit étroitement unie. L'idée du féminin est toujours attachée à *elle*, celle du masculin à *il* & à *eux*: pour *lui*, quoique naturellement affecté du genre masculin, il y a une occasion où, ainsi que ceux

des deux premières personnes, il est à cet égard parfaitement indifférent : c'est lorsque seul & sans le secours d'aucune préposition il est employé pour Terminatif de phrase, comme dans celleci,

puisque je lui ai promis mon amitié, je lui tiendrai parole.

On voit bien qu'il est absolument impossible de connoître au seul aspect de ce mot *lui* de quel genre il est là, pouvant également désigner un homme ou une femme. Mais si dans la même phrase on ajoutoit une préposition en disant,

puisque c'est à lui que j'ai promis :

alors tout changeroit de face, & le genre seroit décidé au masculin ; parceque s'il avoit été question d'une femme, il auroit falu dire,

puisque c'est à elle.

Quant au nombre, l'idée du singulier est toujours affectée aux neuf suivans, *je, me, moi, tu, te, toi, se, soi, lui* : & l'idée du pluriel est inséparable de ces trois, *nous, eux, leur*. A l'égard de *vous*,

il figure dans l'un & l'autre nombre ; & quoiqu'originellement pluriel , la politesse l'a admis au singulier , ne pouvant supporter la brusquerie du *tu*. C'est de cette aversion bien ou mal entendue qu'ont pris naissance les mots *tutoyer* *tutoyement* , pour représenter cet ancien usage comme désapprouvé dans la belle éducation. Ses premières graces ne se sont conservées que dans le stile d'amitié & dans certains traits animés du stile soutenu , tel qu'est le reproche suivant :

*tyran tu te trompes si tu crois avoir sur
mon cœur le même pouvoir que tu as
sur ma vie.*

Le deux autres pronoms personnels ; qui sont *il* & *elle* , se forment chacun un pluriel par l'addition d'une *s* finale : ce qui fait *ils* , *elles*.

Des huit pronoms relatifs il y en a cinq qui n'ont par eux mêmes ni genre ni nombre , savoir , *qui* , *que* , *dont* , *y* , *en* , & qui par conséquent servent également à désigner un masculin comme un fémi-

nin , un pluriel comme un singulier. *Quoi* affecte toujours le genre masculin & le nombre singulier. Les deux autres, qui sont *le* & *lequel* , indiquent dans l'état qu'on les présente un masculin singulier , & forment par un léger changement dans le matériel du mot un féminin de même nombre , en disant *la* , *laquelle*. Ils en usent demême pour le pluriel ; le premier le formant par la simple addition d'un *S* finale ; ce qui fait *les* commun aux deux genres , partant d'aucun par lui-même : le second en disant au masculin *lesquels* & au féminin *lesquelles*. Toute cette formation pour le genre & le nombre ne fait pas que le féminin & le pluriel soient des pronoms différens de leur masculin singulier ; l'essence distinctive leur restant toujours commune & la même , soit par la nature de leur service , soit par l'observation des mêmes règles dans leur emploi. Cela fait seulement que le même pronom comprend plusieurs mots ; l'un

trois & l'autre quatre. Il y a encore une chose à remarquer sur le dernier : c'est qu'étant formé par l'union de l'article & de l'adjectif *quel* en un seul mot, sa première partie s'est maintenue dans l'usage de faire syncope avec les prépositions *de* & *à* : ainsi au lieu de dire *de lequel à lequel*, on dit *duquel auquel*. Mais si la préposition en étoit éloignée par l'interposition d'un autre mot ; le pronom reparoitroit dans son état naturel ; la syncope n'ayant plus lieu : on diroit par exemple ,

de tout lequel manège il se soucie peu.

Entre les pronoms indéfinis, on n'a point de genre : *quiconque personne* & *rien* sont du masculin : & ils ne dénotent tous qu'un singulier. *Quelquun* & *celui* ont diverses formations pour les deux genres & les deux nombres, comprenant chacun quatre mots que voici, *quelquun, quelquune, quelquesuns, quelquesunes, celui, celle, ceux, celles*. Pour *chacun*, il forme bien le féminin *chacune*, mais

point de pluriel. Quant à *ce*, il doit être examiné dans deux différentes circonstances qui en font varier les loix & les usages. Suivi de son éclaircissement subséquent, comme quand on dit,

ce que vous faites n'est pas ce qui convient,

il est alors toujours masculin & singulier. Abandonné de cet éclaircissement & immédiatement suivi du verbe substantif, il peut s'adapter aux deux genres ainsi qu'aux deux nombres : les phrases suivantes en font la preuve :

c'est un habile ouvrier :

c'est une aimable dame :

ce sont de grands hommes :

ce sont de riches parures.

Tel est l'effet du sens général & indéfini de ce pronom ; dont l'indifférence pour l'une ou l'autre des idées accessoires va jusqu'à le lier avec les partis opposés sans qu'il y paroisse rien d'irrégulier.

Dans la Classe des Démonstratifs *ceci ccla* sont inséparables des idées accessoi-

res du genre masculin & du nombre singulier, se bornant chacun à un seul mot. Il n'en est pas ainsi des deux autres; l'Usage leur permet de se former des féminins & des pluriels: de façon que, composés de quatre mots pour répondre à chaque genre de chaque nombre, on dit au masculin singulier *celuici*, *celuila*, au féminin *celleci* *cellela*, au masculin pluriel *ceuxci* *ceuxla*, & au féminin de ce nombre *cellesci* *cellesla*.

Quoique ces quatre pronoms démonstratifs doivent leur naissance à la jonction des deux indéfinis *ce* & *celui* avec les deux particules *ci* & *la*, ils n'en font pas moins d'un ordre différent. Tel est le sort ordinaire des mots composés; ils ne se présentent guere sous la forme de ceux qui en font partie. C'est ainsi qu'*aujourd'hui* autrefois expression de quatre mots, dont aucun ne fut adverbe, est cependant devenu un seul mot de cette espece.

Ce que les pronoms ont de commun

& de particulier pour le genre & pour le nombre étant expliqué, venons à ce qui concerne leur arrangement dans la structure de la frase ou dans celle de quelqu'un des membres qui la composent. Pour cet effet rapelons ce que j'ai dit ailleurs : que le régime consiste dans un concours de mots réunis pour former un sens : que quelquesuns de ces mots régissant les autres & ceuxci étant régis, il s'ensuivoit que quoique tous fussent en régime puisque tous concouroient à former le sens, ils y étoient néanmoins d'une façon différente, les uns se trouvant en régime dominant & les autres en régime assujetti. Toutes ces idées bien rapelées dans la mémoire, on n'aura point de peine à concevoir que les Pronoms faisant par suplément la fonction des Substantifs ou des Dénominations comme leurs vicegéreus, ils doivent, ainsi qu'eux, être susceptibles des deux régimes selon les circonstances dans lesquelles on les place. Cela est

vrai en général , mais non dans toute l'étendue du détail : c'est à dire qu'il se trouve des pronoms employés dans l'un & l'autre régime , mais que chaque pronom n'est pas susceptible des deux , comme l'est chacun des substantifs. Par exemple , dans ces deux façons de s'exprimer ,

*le temple du Seigneur doit être respecté ,
on doit respecter le temple du Seigneur ,*
le substantif *temple* est également bien en régime dominant & en régime assujetti. Il n'en seroit pas demême des pronoms *il* & *me* : le premier susceptible du régime dominant ne peut être en régime assujetti ; le second susceptible de ce dernier régime ne l'est jamais du dominant : il faut nécessairement employer *il* pour représenter le sujet agissant , & *me* pour représenter l'objet ou le terme de l'action. On diroit donc

il me détourne , il me déplaît ,
sans pouvoir renverser la phrase , & faire que *me* représente ce qui détourne ou ce

qui déplaît , & *il* ce qu'on détourne ou à qui l'on déplaît.

Ce font ces usages finguliers que je vas expliquer ici avec ordre ; après avoir encore remarqué une autre chose , ce me semble déjà dite , n'importe , la répétition n'en paroitra peutêtre pas hors de propos. C'est que , eu égard aux divers membres dont la frase est construite , un même mot peut dans différentes occasions servir à représenter divers de ces membres. Les Substantifs sont presque tous propres à entrer dans un Subjectif , un Objectif , un Terminatif , un Circonstancier , & un Adjonctif de frase. Apuyons nos remarques par des exemples pour aider l'imagination des personnes qui n'ont point étudié la matiere , & qui sont celles que je ne veus pas perdre de vûe dans ma maniere d'instruire. Voici donc cinq frases où elles verront les cinq membres mentionnés exprimés par le même mot ; ce qui contribuera à leur faire encore mieux sentir

la nature & la différence de ces membres :

Dieu éprouve mais n'abandonne pas ses élus :

L'athée offense Dieu dans ce qu'il exige le plus de ses créatures , qui est la persuasion de son existence :

le chrétien raporte toutes ses actions à Dieu :

l'orgueil de l'homme va quelquefois jusqu'à vouloir soumettre l'intérieur & commander en Dieu :

faut-il , grand Dieu , que le péché perde plus d'ames que vôtre grace n'en sature ?

On voit clairement que le substantif *Dieu* est subjectif de phrase dans le premier exemple , objectif dans le second , terminatif dans le troisième , circonstanciel dans le quatrième , & enfin adjectif dans le cinquième.

Ces différentes sortes d'emplois bien distingués & bien connus , voyons ce que les pronoms en adoptent , & démen-

lons

Ions en toutes les singularités. Plusieurs d'entre eux ne sont susceptibles que d'un seul de ces emplois : quelquesuns le sont de deux, de trois, ou de quatre : & d'autres le sont de tous les cinq, ainsi que les substantifs. Je suivrois volontiers, pour expliquer les regles de leur syntaxe, cet ordre de gradation dans le nombre des emplois auxquels ils sont différemment assujettis ; si je ne craignois d'embrouiller les idées par un nouveau partage différent de celui que j'en ai déjà fait en quatre classes. Je m'attacherai donc constamment à cette seule division, pour conduire ici le fil de la méthode ; d'autant plus qu'on ne sauroit trop la simplifier.

SYNTAXE DES PRONOMS PERSONNELS.

JE, TU, IL, bornés à un seul emploi, ne peuvent représenter que le sujet agissant, qui est la personne ou la chose à qui l'on attribue l'action ; par conséquent

ils font toujours dans la phrase la fonction de Subjectif. Jamais aucun adjectif ne les qualifie, excepté, *Je* & seulement dans les actes de justice & d'affaires, où il admet à sa compagnie les épithetes *souffigné demeurant* & autres qualités du contractant désigné. La place de ces trois pronoms dans la forme expositive de la phrase est avant l'Attributif, & toujours à la tête des autres s'il s'en trouve :

Je t'aimerai quoique tu ne t'en soucies guere, parcequ'il ne m'est pas possible d'avoir pour toi de l'indifférence.

Dans la forme interrogative, ils ne viennent qu'après l'Attributif :

t'aimerai-je ? t'en soucies-tu ? ne m'est-il pas possible d'être indifférent ?

Dans l'impérative, on laisse *il* à sa place naturelle ; *tu* est supprimé ; & *je* n'y a jamais lieu :

qu'il obéisse, ou qu'il quite le service :

avertis-le de son malheur ; ne le flate pas.

LEUR est également fixé à une seule fonction ; mais c'est à celle de Termina-

tif. Il n'admet pas nonplus de qualification, ni ne se laisse régir par aucune préposition, & se place avant l'Attributif dans les formes expositive & interrogative :

les femmes doivent être attentives ; car une simple aparence leur fait quelquefois plus de tort qu'une faute réelle : quoiqu'amis leur ferons nous confidence de nos projets ?

Ce pronom dans la forme impérative garde le même ordre, si la phrase est négative ; & si elle est affirmative, il ne vient qu'après l'attributif : cela s'entend à la seconde personne :

ne leur faites point de violence : offrez leur vos services.

Quand il se trouve voisin des pronoms *le* & *en* ; il suit l'un & précède l'autre : *elle ne leur pardonnera jamais : il leur en coutera cher.*

ME, TE, SE sont susceptibles de deux emplois, servant tantôt comme objectif, tantôt comme terminatif, &

jamais pour d'autres membres. Ils expriment par eux seuls les deux auxquels ils sont destinés, excluant de leur compagnie, ainsi que le précédent pronom, toute préposition & tout adjectif. Ce sont des personnages singuliers, qui liés à toute la piece jouent néanmoins leur rôle sans aucun accompagnement dans la fonction qu'ils doivent remplir. Ils se placent invariablement avant l'attributif ou avant le verbe qui les régit : la forme interrogative ne change rien à cet arrangement : le pronom qui fait le subjectif a beau se transporter alors d'une place à l'autre, eux fixés à celleci n'en bougent dans aucune occasion. Ils ont aussi le pas sur les autres pronoms qui se trouvent auprès d'eux en régime assujetti. Les exemples vont éclairer & prouver ce que je viens de dire :

que le Public me blâme ou me loue ; il me rendra toujours justice :

Dieu ne te punit en ce monde que pour te faire miséricorde en l'autre ;

l'homme qui se conduit sagement s'épargne des chagrins & se procure des plaisirs :

ne me demandes-tu pas mon sentiment ? pourquoi te fâches-tu donc quand je te le déclare ?

Les deux premiers de ces pronoms ne sont pas admis dans la forme impérative; il n'y a que *Se* qui y trouve sa place, & toujours avant l'attributif :

qu'il se conduise conformément aux usages de sa compagnie.

MOI, TOI, SOI, LUI, EUX étendent leur emploi à quatre des membres mentionnés; le seul Subjectif est privé de leur service: on peut donc les trouver dans l'Objectif, dans le Terminatif, dans le Circonstanciel, & dans l'Adjonctif; avec pourtant de petites particularités différentes, que je vas exposer en détail & confirmer par des exemples selon ma coutume. Les trois derniers, *Soi, Lui, Eux*, ne sont objectifs qu'avec le verbe substantif: *Moi* & *Toi* le font de-

plus avec les autres verbes, mais uniquement dans la forme impérative :

*on est plus sûr du travail quand c'est soi
qui le conduit :*

*Descartes mérite d'éternels éloges ; parce-
que c'est lui qui a fait que la raison a
triomphé de l'autorité dans la Philo-
sophie :*

*je loue les Politiques en ce que ce sont
eux qui donnent de l'émulation aux
hommes : & je les blâme en ce que ce
sont eux aussi qui attaquent la liberté
& fabriquent l'esclavage :*

traite moi en ami :

aproche toi des choses saintes avec respect.

Ces pronoms ont aussi des usages différens dans la maniere de former le Terminatif. *Soi* & *Eux* ne l'expriment pas seuls ; ils ont besoin du secours de quelque préposition :

il faut de temps en temps rentrer en soi :

*Saumaïse parlant des auteurs anglois di-
soit qu'il avoit plus appris d'eux que
de tout autre.*

Moi, & Toi, ne se passent de préposition que dans la forme impérative : partout ailleurs ils ne sont terminatifs que par son moyen :

donne moi ton cœur ; le reste ne tardera pas :

rapelle toi la source des préjugés de l'enfance ; tu verras qu'elle est la même de ceux de l'âge viril, l'incapacité de penser par soi même :

la fortune, comme un voyageur, change d'auberge : si elle loge aujourd'hui chez moi ; ce sera peut-être demain chez toi.

Pour *Lui*, également propre à faire le service de terminatif sans préposition comme avec elle, il la bannit lorsqu'il prend place avant le verbe qui le régit :

aimer quelqu'un c'est lui rendre dans l'occasion tous les services dont on est capable & lui procurer dans la société tous les agrémens qui dépendent de soi.

Il en use demême lorsque dans la forme impérative il se trouve immédiatement

après le verbe ; amoins qu'il n'y soit mis comme terme désigné d'un mouvement local :

puisque tu reconnois un maitre , obéis lui donc :

l'ennemi paroît ; allons à lui.

Mais il se fait accompagner de préposition toutes les fois qu'il vient après le verbe dans les formes expositive & interrogative , ou que précédant ce verbe il s'en éloigne jusqu'à se placer avant le subjectif :

Dieu s'est réservé le droit de vengeance ; c'est à lui seul qu'il appartient de l'exercer suivant les vûes de sa justice : dévot t'en remets-tu toujours à lui ?

Lorsque *Moi Toi & Lui* sont employés en terminatifs sans être accompagnés d'aucune préposition , & qu'ils ont auprès d'eux un de ces deux autres pronoms *le* ou *en* faisant la fonction d'objectif ; alors ils prennent le pas sur le second & le cedent au premier :

quand nôtre ami nous demande un ser-

vice ; il faut le lui rendre sur le champ : le pauvre n'a pas besoin du titre de propriété pour avoir droit aux biens de ce monde : seigneur donnez les moi ; afin que je puisse lui en faire part.

Ce qui concerne les deux autres fonctions, que ces pronoms peuvent remplir dans la structure de la phrase en qualité de Circonstancier & d'Adjonctif, ne mérite pas des observations particulières : il suffit de dire qu'ils ne font jamais la première sans l'aide d'une préposition ; & qu'ils font l'autre, comme les Substantifs, dès qu'ils sont placés en parenthèse par pur accompagnement. Je ne donnerai même pour ces deux fonctions qu'un exemple, où l'on verra le pronom *moi* faire celle de circonstancier & le pronom *lui* celle d'adjonctif, l'application pouvant aisément s'en faire aux trois autres pronoms :

il marchoit avec moi quand son ennemi a paru : & il s'est livré lui même à ses coups.

Je n'ajouterai rien sur l'arrangement de ces cinq pronoms dans la construction du discours. Ce que je viens d'en dire joint à ce que j'ai dit en parlant de l'ordre constructif des membres de la phrase suffit pour en donner une pleine connoissance. Il ne s'agit maintenant que de savoir comment ils sont susceptibles de qualification : car en cela non plus qu'en ce que nous venons d'expliquer, ils ne ressemblent pas parfaitement aux Substantifs. Ils excluent d'abord de leur compagnie tous les adjectifs pronominaux, excepté *tous* qui peut se joindre à *Eux* : & *Soi* n'y admet que ces deux, *même*, *seul*. D'ailleurs ils ne permettent pas à ceux qui les accompagnent de marcher à leur tête : ce n'est qu'à leur suite que la qualification peut paroître. On diroit donc,

moi fier quoique malheureux je lui répondis avec fermeté :

c'est à toi sage & prudent qu'on doit dés-ferer la conduite de cette affaire :

il arrivera lui troisieme :

*qui ne se fie qu'à soi seul ne court pas
les risques de trahison :*

je parle à eux tous.

Avant que de finir l'article de ces cinq pronoms, j'avertis mon Lecteur qu'il y a une occasion où *lui* & *eux* peuvent être Subjectifs. C'est lorsque dans un fait commun à plusieurs on donne une énumération détaillée de la part que chacun y a eûe, ainſique dans cet exemple,

*les deux freres & le cousin ont commis
le meurtre : eux ont lié l'homme, &
lui l'a affommé.*

Mais cette occasion étant unique & rare, je n'ai pas cru les devoir mettre au nombre des trois ſuivans.

ELLE, NOUS, & VOUS ſont les ſeuls pronoms personnels propres à ſervir dans les cinq membres de fraſe dans leſquels les Subſtantifs figurent ordinairement. Ce qu'il y a de différent entre eux trois conſiſte en ce que le pronom *Elle* n'eſt objectif qu'avec le verbe ſub

stantif ou dans le cas de l'énumération que je viens d'observer ; & qu'il ne peut être terminatif sans le secours d'une préposition :

J'entens toujours dire que l'amitié a moins de tendresse & de vivacité que l'amour : pour moi je crois qu'elle en a autant ; & qu'on ne parle d'elle en ces termes que parceque extrêmement rare elle est peu ou point connue : on imagine que c'est elle dès qu'on aperçoit de l'estime jointe à de la bienveillance ; mais quelle distance de là à elle !

Pour *Nous* & *Vous*, ils sont objectifs avec tous les verbes, & terminatifs sans préposition ainsi qu'avec elle. Quant à la place & à l'ordre de la marche, ils se conforment aux pronoms *me te* lorsqu'ils figurent seuls sans préposition : & quand ils s'en font accompagner, ils suivent les mêmes règles que *Moi* & *Toi*. Règles qu'il est inutile de répéter venant de les exposer dans le moment, La conformité

regne auffi entre ces pronoms dans ce qui regarde la qualification : ces derniers comme les autres ne l'excluent de leur compagnie dans le Terminatif que lorsqu'ils en font seuls la fonction fans l'aide d'aucune préposition :

Si la femme fait des conquêtes par la beauté ; elle ne les conſerve que par la douceur du caractère : vous reconnoiſſez-vous Aminte à ce portrait ? nous voyons bien en vous la première de ces qualités ; mais vous nous faites deſirer la ſeconde.

Il ne reſte plus qu'une obſervation générale ſur les pronoms personnels : c'eſt que de quinze qu'il y en a ces cinq *Je , Me , Moi , Nous , Soi* ne s'adaptent jamais qu'aux Etres raiſonnables : ceux de la ſeconde perſonne *Tu , Te , Toi , Vous* peuvent s'adapter auffi aux animaux & même aux choſes inanimées ; mais uniquement dans le tour d'apôſtrophe : un berger diroit très bien ,

mes cheres brebis , vous êtes l'unique objet de mes ſoins :

& un Israélite indigné pourroit tenir ce langage ,

*Et toi sainte montagne de Sion , tu t'es
vûe profanée par des impies.*

Le pronom *Lui*, quoique principalement établi pour les Etres raisonnables , peut néanmoins être apliqué aux autres choses lorsqu'il est employé en terminatif sans préposition : on parleroit bien en disant ,

*j'ai fait réparer ma maison , & je lui ai
donné un air neuf.*

Les cinq autres pronoms de la troisieme personne , *Il*, *Elle*, *Eux*, *Se*, *Leur*, ont un emploi plus étendu , pouvant être adaptés à toutes les choses.

N'oublions pas d'avertir qu'on nomme *RÉCIPROQUES* cinq de ces pronoms , savoir *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* ; parcequ'ils servent souvent à marquer , par une correspondance personnelle , l'identité du sujet avec l'objet ou avec le terme de l'action ; de façon que le premier est représenté agissant sur lui même , com-

me dans les expressions suivantes :

je me borne à une fortune médiocre :

tu te donnes les violons :

il se défie de tout :

nous nous rebutons aisément :

vous nous nuisez plus qu'à votre ennemi :

SYNTAXE DES PRONOMS RÉLATIFS.

De huit il y en a trois qui ne sont propres qu'à une fonction, deux qui peuvent servir dans deux membres, un qui le peut dans trois, & deux qui en peuvent représenter quatre.

QUE & LE sont uniquement destinés à l'Objectif :

la vertu que vous prêchez la pratiquez vous ?

Y est affecté au seul Terminatif :

*l'esprit suit les mouvemens du cœur :
dès que celui-ci se porte vers un ob-
jet ; l'autre y court & s'y attache.*

EN peut selon les différentes occasions être Terminatif ou Objectif : il

emporte toujours dans sa valeur celle de la préposition ou de la particule *de* :

quoique la raison soit l'apanage des hommes , & que tous s'en piquent ; on n'en voit guere dans leur conduite.

DONT peut aussi faire deux services ; ou de Terminatif ou de Circonstanciel , enfermant toujours dans la force de sa signification celle de la préposition *de* :

la bonté dont vous parlez n'est belle que par les couleurs dont vous la peignez.

QUOI sert tantôt à l'Objectif , tantôt au Terminatif , & tantôt au Circonstanciel ; avec cette différence que pour les deux derniers il se fait aider d'une préposition , & qu'il peut sans elle exprimer l'Objectif :

il nous a dit quelque chose : si vous me demandez quoi ; je vous répondrai que c'est un galimatias à quoi je n'ai rien compris : & je ne vois pas en quoi ce discours peut paroître beau.

QUI & LEQUEL étendent leur service jusqu'à quatre des membres men-

tionnés, le Subjectif, l'Objectif, le Terminatif, & le Circonstancier : il n'y a que l'Adjonctif où ils ne sauroient figurer :

la politesse fait avoir de l'attention pour les personnes avec qui l'on vit : ceux qui en manquent sont ceux à qui la naissance ou l'éducation a manqué : l'ami ne fait quelquefois lequel des deux partis prendre, ou du sage conseil ou de la flateuse complaisance :

il y a des loix auxquelles le prince qui gouverne est soumis.

Ici comme ailleurs le sens fait connoître pour quel membre ces pronoms sont employés : j'observerai néanmoins en passant une chose à laquelle on pourroit ne pas faire attention : c'est qu'ils sont toujours Objectifs lorsque dans la forme interrogative ils se trouvent en régime avec le verbe substantif & qu'il suit un pronom personnel, qui fait alors la fonction de Subjectif :

qui êtes vous ? qui sont-ils ?

lesquels de libres ou d'esclaves prétendez vous être ?

Voyons maintenant quelles places les pronoms relatifs occupent dans la composition de la phrase. Ils sont cinq qui se faissent toujours de la tête, savoir, *Que, Qui, Dont, Lequel, Quoi*; se posant même avant le Subjectif, & ne laissant passer avant eux qu'une conjonction s'il doit y en avoir, une préposition quand on en a besoin, ou quelque adjectif :

il y a telle faveur, dont l'espérance nous charme, que nous désirons ardemment, de laquelle néanmoins nous nous détachons aisément, & à qui nous renonçons avec quelque sorte de satisfaction : c'est de quoi l'expérience nous rend certains.

Les trois autres pronoms relatifs, qui sont *Le, Y, En*, se placent après l'Attributif dans la forme impérative, & avant lui dans les deux autres formes. S'ils se trouvoient ensemble formant

divers membres de la même fraſe ; ils ſuivroient entre eux l'ordre dans lequel je viens de les nommer : *Le* précéderoit, & *En* ne viendroit que le dernier. Dans le même cas de proximité avec les pronoms personnels, *Me, Te, Se, Nous, Vous*, ils cederoient à ceuxci l'honneur du rang : il n'y a qu'entre *Le* & *Leur* où le personnel cede au rélatif :

le bel-eſprit eſt, dans les ouvrages comme dans la converſation, un aſſaiſonnement gracieux & piquant : les goûts uſés ne ſentent que lui, & veulent qu'il y en ait partout : je ne blâme pas les auteurs qui le leur prodiguent ; mais j'aime mieux ceux qui me le diſtribuent avec économie.

Pour de qualification, aucun de nos Rélatifs n'en admet à ſa compagnie.

Il ne me reſte donc plus que deux remarques à faire. L'une pour prévenir une faute que les femmes inattentives font aiſément dans l'emploi du pronom *le la les* : je diſ inattentives, car il y en

a beaucoup plus qui parlent correctement. Il s'agit des occasions où elles veulent s'appliquer par ce pronom une chose déjà énoncée & attribuée à quelqu'autre : par exemple , on aura dit que quelqu'un est malade ; une dame trop occupée de son sexe ajoutera , en mettant le pronom au féminin ,

je la suis aussi ,

au lieu de le mettre au masculin en disant comme on le doit ,

je le suis aussi.

Cela vient de ce qu'elle imagine que le pronom relatif désigne alors la personne qui parle : & point du tout , c'est la fonction du pronom personnel *je* : le relatif ne sert là qu'à désigner précisément l'état de malade : état qui doit être représenté par le masculin , quelle que soit la personne qui se l'attribue. C'est par cette même raison que ce pronom ne peut jamais être mis au pluriel dans cette occasion : plusieurs personnes s'attribuant ce même état diroient au singulier ,

nous le sommes aussi ,

& non ,

nous les sommes aussi.

Il n'y a aucun doute sur cette regle, ni révocation en faveur de ceux ou de celles qui emploient le féminin. Vaugelas l'a produite comme authentique & en a donné la raison avant moi : je ne fais que l'inferer ici , parcequ'elle y convient pour l'arrondissement & la perfection de l'ouvrage. Je vas même l'étendre jusqu'à une question récemment proposée à une compagnie célèbre ; savoir auquel des deux genres il faut mettre ce même pronom dans la frase suivante & ses semblables :

si le Public a eu quelque indulgence pour moi ; je le dois ou je la dois à vôtre protection.

Le féminin eut comme le masculin ses partisans. Ceux qui ne consulterent que la Grammaire françoise se déclarerent pour *Le* : ceux qui apelerent à leur secours la Grammaire latine opinerent

pour *La*. Quant à moi , il me paroît que ce cas est tout semblable au précédent, décidé par Vaugelas, confirmé par la continuation du bon usage réellement conforme aux regles des deux Grammaires. Je vois clairement que le pronom y est placé pour désigner ce qui a été énoncé comme devant être effet de la protection & motif de la reconnoissance : mais ce qui est énoncé comme tel n'est pas la simple indulgence détachée de toute autre chose ; c'est le fait du Public ayant pour moi cette indulgence : par conséquent c'est tout ce fait ou tout cet événement dont , par la tournure de la phrase , je me déclare redevable , & auquel je dois rapporter le pronom mis pour le désigner ; ce qui exige le masculin. De plus le génie de nôtre Langue , ennemie de toute équivoque , veut que ce pronom soit censé se rapporter à ce qui est directement lié à son propre attributif , plutôt qu'à ce qui se trouvant assujetti au régime d'un

autre , ne peut être lié à celui du pronom qu'indirectement en vertu de la phrase à qui il appartient. Or comme dans l'exemple en question le mot *indulgence* ne figure qu'en qualité d'objectif de l'attributif *a eu* , pour énoncer , conjointement avec lui & les autres mots de la première phrase , le fait du Public ; il s'en suit que soumis au régime d'un autre attributif que celui du pronom , il n'est lié à ce dernier , qui est *je dois* , qu'indirectement en vertu de la part qu'il a dans la première phrase à l'énonciation du fait du Public : & que par conséquent en bon stile & bonne grammaire c'est le fait entier que le pronom doit désigner & non le seul objet du fait. Voilà pourquoi dans une autre tournure de phrase où le mot *indulgence* seroit en liaison directe & l'action du Public en régime assujetti , tel qu'est par exemple celui de qualification , il faudroit mettre le pronom au féminin :

l'indulgence accordée par le Public , ou

*que le Public m'a accordée , je la dois
à vôtre protection.*

Mais on se feroit du masculin pour
cette troisieme tournure :

*si le Public a été un peu indulgent pour
moi , je le dois , &c.*

où l'on voit sensiblement que jamais le
féminin ne pourroit y paroître ; quoi-
que ce ne soit au fond que la premiere
tournure. Tout cela prouve la certitude
de la regle ; puisqu'elle ne se dément
pas , & a lieu dans toutes les circonstan-
ces pour l'un comme pour l'autre genre.
Je regarde donc comme fautive le fémi-
nin dans la phrase proposée ; parceque le
pronom ne peut être à ce genre sans
qu'on ne restreigne son rapport ou sa dé-
signation à la seule indulgence séparée
du fait du Public & comme tirée hors
de la dépendance du régime où elle est
à son égard ; ce qui est contraire à ce
que la phrase énonce très expressément.
Je conviens pourtant que ce n'est pas
une de ces fautes qu'on ne doive pas
pardonner

pardonner aisément ; quoiqu'on doive la condamner dans l'examen rigoureux des regles & du bon usage.

L'autre remarque est que ces trois pronoms, *Que*, *Qui*, *Quoi*, placés entre deux verbes peuvent être en régime avec tous les deux à la fois, même sous différentes fonctions. Alors ils appartient en propre à l'action exprimée par le second de ces verbes, & tiennent à celle du premier en commun avec le second verbe & ce qui l'accompagne ; parceque toute la seconde action ne fait fonction que d'un membre de phrase par rapport à la premiere ; ainsi qu'on le voit dans ces exemples :

je ne fais que penser sur la conduite de la plupart des hommes :

*j'ai appris le fait de qui vous savez :
& je le dirai à qui me le demandera :*

on le menace de séparation ; mais c'est de quoi il ne se soucie pas.

SYNTAXE DES PRONOMS
INDÉFINIS.

ON premier de ces pronoms n'est propre qu'à être Subjectif :

on a beau prêcher ; on ne devient pas meilleur.

PERSONNE, RIEN, & CE ne sont exclus que de l'Adjonctif, & par conséquent trouvent place dans le Subjectif, l'Objectif, le Terminatif, & le Circonstanciel :

personne ne connoit ni ne veut connoitre ses défauts :

la vie la plus commode est de n'être attaché à rien :

c'est une chose difficile que d'aimer ce qui déplaît & se refuser à ce qui plaît :

on est presque sûr de réussir auprès des gens quand on les prend par ce qui touche leur cœur.

QUELQUUN, CHACUN, & CELUI peuvent figurer dans les cinq membres cités : mais il n'y a que *Chacun* qui puisse

fervir à l'Adjonctif dans les trois formes de la fraſe : *Quelquun* en eſt excluſ dans la forme expoſitive , & *Celui* dans l'im-pérative :

*quelquun a écrit une lettre anonyme au
miniſtre : afin que le ſouppon ne tombe
pas ſur chacun de vous ; tâchez de dé-
couvrir celui qui en eſt l'auteur :*

il les renvoya chacun chez eux :

qu'on aille chacun à ſon poſte :

ſe montreront-ils chacun à leur tour :

venez quelquun me ſecourir :

*viendrez-vous quelquun de vous avec
nous ?*

je l'ai vû celui qui a fait le coup :

*les verrons-nous ceux que vous avez
annoncés ?*

QUICONQUE ne paroît guere dans l'Adjonctif , encore moins dans le Cir-
conſtanciel.

Ces huit pronoms indéfinis marchent dans l'ordre de la fraſe conformément au rang qu'y doit occuper le membre qu'ils forment : & ce rang ayant été

expliqué dans le troisieme de mes Discours, je ne répete point ici ces regles générales : je vas tout desuite aux observations particulieres. *Quiconque* ne peut jamais être subjectif dans la forme interrogative. Lorsque *Ce* & *On* font cette fonction ; ils viennent après le verbe ou dumoins entre l'auxiliaire & le participe :

*est-ce de la nature ou de l'éducation que les femmes tiennent l'incapacité de réfléchir long-temps sur un même sujet ?
peut-on être vertueuse & prodiguer ses caresses à un autre qu'à son mari ?
a-t-on satisfait à tous les devoirs de chrétien quand on n'a rendu service à personne ?*

Quant aux cinq autres pronoms indéfinis, l'interrogation n'en change point la place : elle fait seulement intervenir le pronom personnel *Il* ou *Elle* à la suite du verbe :

*personne ne m'a-t-il demandé ?
rien ne paroît-il ?
quelquun peut-il être sûr de ne jamais se tromper ?
chacun fait-il se rendre justice ?*

celle qui blâme sa voisine examine-t-elle sa propre conduite dans les mêmes circonstances ?

Voici une autre observation sur le pronom *Rien*. Lorsqu'il est objectif & que l'attributif est énoncé par un verbe composé ; il se place entre l'auxiliaire & le participe :

quoiqu'on ait long temps délibéré ; on n'a rien décidé.

Il veut aussi précéder l'infinitif & ne s'en point éloigner ; laissant passer avant lui les autres pronoms & même tous les autres mots :

je ne saurois vous rien accorder :

on a résolu de ne jamais lui rien refuser.

L'adjectif n'a pas plus d'accès auprès des pronoms indéfinis qu'auprès des relatifs : ainsi point de regles de Syntaxe à cet égard. Cependant ces trois pronoms, *Personne*, *Rien*, *Quelquun*, peuvent être joints à des adjectifs par le moyen de la préposition *De* ; mais c'est moins pour les qualifier que pour les spécifier :

*n'avez vous parlé à personne d'instruit ?
ils n'ont rien fait de mauvais :
j'ai vû quelquun de bien fou.*

**SYNTAXE DES PRONOMS
DÉMONSTRATIFS.**

Ils servent dans tous les membres de phrase où les substantifs figurent , ne représentant néanmoins le Terminatif & le Circonstanciel qu'avec l'aide de quelque préposition. Des quatre pronoms de cette espece , CECI CELA refusent la compagnie des adjectifs , & ne s'appliquent point aux personnes. CELUICI & CELUILA s'appliquent aux personnes comme aux choses , & se laissent quelquefois qualifier par un adjectif. A l'égard de l'arrangement ils n'ont rien de particulier : ils suivent , selon l'emploi qu'on en fait , les regles générales du régime constructif :

qu'est-ce que ceci ? je n'entens rien à tout cela :

Leon X & François I se firent par le

*Concordat chacun un beau présent :
mais celui-ci demanda ce qu'il pouvoit
prendre , & celui-la obtint ce qu'il ne
pouvoit demander.*

Il y a encore une observation à faire sur les pronoms en général. C'est que n'étant que vicegérans des substantifs , il leur est simplement permis d'en faire les fonctions , sans avoir le cortège & les honneurs de l'article. Il y a même entre eux & lui une antipathie invincible ; qui vient sans doute de ce que des mots uniquement établis pour désigner ne peuvent décemment soutenir l'emphase d'être annoncés. Telle est la sagacité de l'Usage ; dont la plûpart de ceux qui en ont écrit n'ont pû rendre raison ; quoiqu'ils en aient senti les beautés. Qu'on ne s'avise point de vouloir déroger à la généralité de cette pratique par une exception en faveur du pronom *On* , a cause qu'on écrit quelquefois *l'on*. Ce seroit se méprendre que de voir là l'article ; tandis que ce n'est qu'une let-

tre euphonique mise pour la douceur de la prononciation. L'apostrophe dont elle est accompagnée n'y sert point à marquer la suppression d'une voyelle, mais simplement à faire entendre que cette lettre est étrangère au mot qu'elle forme, de la même façon que quelques-uns séparent le *T* euphonique dans cette occasion,

y a-t'il quelqu'un qui doute de ce que je dis ?

au lieu de le mettre entre deux tirets *y a-t-il* : ce qui est plus usité & me paroît mieux ; parce qu'étant séparé du mot précédent par un tiret il n'en faut point changer la manière pour le mot subséquent : quant à *l'on* n'y ayant point de séparation antérieure, l'apostrophe me paroît y mieux convenir.

Ne finissons pas ce Discours sans lever deux doutes concernant quelques-uns des pronoms. L'un de ces doutes regarde le choix qu'il faut faire entre les pronoms *soi* & *lui*, Il y a des occasions

où personne ne s'y trompe : mais j'ai vû
aprouver cette frase,

le sage est maitre de soi.

quoiqu'il faille dire *de lui-même*. Quelle
raison en décide & fait regle ? La voici,
ce me semble. Le pronom *Soi*, excluant
toute idée fixée, ne peut avoir de juste
correspondance qu'avec un sujet dont
l'idée soit pareillement vague & indé-
terminée. Une telle idée ne se trouve
que dans trois sortes d'occasions. La
premiere lorsque le sujet est énoncé par
un de ces pronoms, *On Chacun Quicon-*
que, auxquels elle est toujours attachée.
La seconde lorsqu'il est énoncé par l'un
de ceuxci, *Ce Qui Il*, mais seulement
lorsqu'ils ne sont pas fixés par quelque
dénomination précise & qu'ils ne dési-
gnent qu'un sujet quelconque. La troi-
sieme lorsque le sujet est énoncé par un
infinitif ou par un substantif dont l'idée
n'est fixée que par le rapport qu'une pré-
position met entre eux & ce pronom
même. Dans toutes ces circonstances,

Soi doit figurer : & dans les autres énonciations du sujet , c'est à *Lui* à qui la place est dûe. Les exemples vont le confirmer.

On fait soi-même sa félicité : chacun est soi-même son juge : quiconque est sage se défie de soi : qui est soi-même son délateur ? il faut songer à soi préféralement aux autres : la confiance en soi seul est dangereuse : l'homme ne peut répondre de lui-même.

L'autre doute nait d'une singularité de rapport entre le pronom *Chacun* & les adjectifs pronominaux *Son* & *Leur* : on ne fait quelquefois auquel de ces deux adjectifs il appartient de qualifier ce qu'on met en correspondance avec ce pronom. Doit-on alors se servir toujours de l'un jamais de l'autre de ces adjectifs ? en ce cas , duquel ? ou tous les deux peuvent-ils être également bien placés , sans autre règle que la volonté arbitraire de celui qui s'en fert ? ou enfin ont-ils chacun leur place distinguée &

fixée par la loi de l'usage, en sorte qu'il soit défendu à l'un d'usurper la place de l'autre ? Dans cette dernière hypothèse quelle est la loi qui en décide ? & comment connoit-on quand c'est à *Son* ou à *Leur* à figurer dans la correspondance ?

Voilà une question de Syntaxe françoise que j'ai vû proposer très souvent ; & toujours d'une manière restreinte à un seul exemple, tel que feroit celui-ci :

tous les juges ont opiné chacun selon ses lumieres ; ou , selon leurs lumieres.

Comme la délibération ne se faisoit qu'en rapelant quelque autre phrase, pour juger de celle qui étoit proposée, & qu'on en trouvoit autant en faveur de *son* qu'en faveur de *leur* ; j'ai toujours vû le doute subsister après comme avant l'examen. Cela n'est pas surprenant lorsqu'on ne veut juger du droit que par les faits ; qui font souvent illusion à l'esprit par une fausse ressemblance. Pour éviter cette surprise, je propose

la question dans toute sa généralité sans application particulière ; d'autant plus que les exemples ne me paroissent faits que pour confirmer la regle & la rendre sensible ; je ne les négligerai pourtant pas dans l'établissement de la maxime. Répondons maintenant.

Il est certain que la premiere hypothese , où l'on donneroit l'exclusion à l'un de ces adjectifs , est contraire à l'usage : on dit très bien ,

il leur a donné à chacun leur contingent :

il a donné à chacun son contingent :

Pour la seconde hypothese , qui laisse ce choix à la volonté arbitraire de la personne qui parle , peut-être a-t-elle lieu dans quelque occasion ? ce que pour le présent je n'affûre ni ne nie : mais je ne vois pas qu'elle puisse faire regle générale ; parceque l'usage nous montre des occasions où ce seroit un : faute de se servir de l'un de ces adjectifs au lieu de l'autre. On ne les emploieroit pas indifféremment dans les deux exemples ,

que je viens de donner ni dans les suivans :

ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon ses moyens & sa dévotion :

ils ont apporté chacun leur offrande, & ont rempli chacun leur devoir de religion.

Il reste donc pour constant que chacun de ces adjectifs a dans cette correspondance sa place marquée par la loi de l'usage. Quelle est cette loi ? je la sens : mais comment l'expliquer & en rendre l'application facile ? La tirerai-je d'une variété de signification que puisse avoir quelqu'un de ces mots ? ou de la tournure de la phrase, en sorte que la diversité de la construction y produise une diversité de rapport, qui fasse que la correspondance doive être exprimée par *son* dans une certaine tournure, & par *leur* dans une autre ? Cette analyse bien suivie est la vraie route qui nous mènera à la découverte de la règle. Je confi-

dere donc attentivement la valeur objective de ces trois mots : & je vois d'abord que les deux adjectifs n'ont d'autre emploi que de qualifier leur substantif par un rapport personnel à quelque individu ; avec cette différence entre eux que ce rapport dans *son sa ses* répond à quelque chose qui est au nombre singulier , & que dans *leur leurs* il répond à quelque chose qui est au nombre pluriel. Je vois aussi que le pronom *chacun* est caractérisé par une valeur distributive , dont il ne se dépouille jamais dans quelque circonstance qu'on le place. Ainsi ce n'est pas dans des variétés de signification que gît la règle que nous cherchons ; puisque ces variétés n'existent point : il faut par conséquent que ce soit dans la tournure de la phrase qu'elle se trouve. Voici ce qu'une exacte observation de toutes les variétés de l'usage à cet égard m'a fait apercevoir & regarder comme maxime.

D'abord il est certain que *leur* ne peut

jamais être employé dans les frases où il n'y a point de pluriel énoncé dont le pronom *chacun* doit faire la distribution, telles que celles-ci :

il a donné à chacun sa part :

chacun y a fait ses affaires :

nous avons promis à chacun son écu.

Ce n'est que dans les frases où un pluriel fait contraste avec *chacun* qu'il peut y avoir du doute. Alors il faut bien examiner à qui des deux ou du pluriel ou du distributif singulier répond directement le rapport personnel qu'on veut exprimer par l'adjectif pronominal ; parce que c'est en cela que gît la regle du choix. S'il répond directement au distributif ; c'est à *son sa ses* à figurer dans la correspondance. S'il répond au pluriel ; c'est *leur leurs* qui doit énoncer cette correspondance. Voilà la maxime incontestable : il ne s'agit plus que d'en faire l'application : en voici le moyen.

Le rapport personnel répond directement au distributif *chacun* & non au plu-

riel collectif lorsque la phrase est construite de manière que l'action ou l'attribution s'y trouve énoncée dans un sens complet avant que le pronom *chacun* y présente l'idée distributive ; c'est à dire quand ce qui est directement soumis au régime de l'attributif, soit objet terme ou circonstance, y précède ce pronom ; comme on voit dans les phrases suivantes :

ils ont tous donné leur avis, chacun selon ses vûes :

les convives ont copieusement bû & mangé, chacun bien au-delà de son besoin : tous les habitans se sont engagés à ces fournitures, chacun pour sa quote-part.

Le rapport personnel répond directement au pluriel collectif & non au distributif *chacun* lorsque la phrase est construite de façon que l'action ou l'attribution n'y présente pas un sens fini avant l'idée distributive en sorte que ce qui suit cette idée est essentiellement lié à ce qui la précède ; c'est à dire quand ce qui est directement soumis au régime de l'attribu-

butif n'y paroît qu'après le pronom *chacun* ; ainsi que le justifient les exemples :

ils ont donné chacun leur avis selon leurs différentes vûes :

les convives ont mangé chacun audelà de leur besoin :

les habitans se sont engagés chacun pour leur quote-part à ces fournitures.

La maxime que je viens d'établir ne me paroît pas si abstraite qu'on ne puisse bien la comprendre avec une médiocre application d'esprit. Pour la constater & la faire encore mieux sentir, j'ajoute que dans la première tournure le pronom *chacun* se présente comme partie initiale d'une nouvelle circonstance modificative, en détachant ce qui suit de ce qui précède & se l'unissant à lui même pour former ensemble un Circonstancier ; en sorte qu'on pourroit même le distinguer du reste de la phrase par une virgule. Au lieu que dans la seconde tournure ce pronom ne détache point ce qui le suit de ce qui le précède ; il s'y place entre

deux, comme simple parenthèse, pour y figurer seul en adjectif servant à rappeler distributivement le collectif pluriel sans lui ôter la correspondance immédiate des autres parties de la phrase ni son droit sur elles.

Tout ce que j'ai dit, maxime ou raisonnement, est constant par le bon usage & devient sensible dans les exemples que j'ai rapportés. Je conviens pourtant qu'il y a de certaines tournures de phrase si équivoques qu'il est difficile de voir auquel des deux, ou du pluriel ou du distributif, doit répondre le rapport personnel : mais cela ne déroge point du tout à la maxime ; parceque l'emploi de l'un ou de l'autre de ces deux adjectifs décide de l'intention de l'auteur. La phrase proposée au commencement de cette observation, comme faisant le sujet du doute, se trouve construite dans ce tour équivoque :

*tous les juges ont opiné chacun selon ses
ou leurs lumières.*

Je ne condamnerois là ni *ses* ni *leurs* : tous les deux me paroissent y pouvoir figurer. Je conclûrois seulement que celui qui se fert de *leurs* n'a d'autre intention que de placer *chacun* en parenthese, & de faire entendre par toute la phrase ce seul sens, que les juges ont suivi leurs lumieres en opinant : ce qu'il auroit rendu plus clairement & sans équivoque s'il n'avoit pas joint au sujet l'adjectif *tous*, qui est totalement inutile pour l'expression du sens qu'il a en vûe. Mais si l'on se fert de *ses*, je conclus que l'auteur veut faire entendre deux sens : l'un de totalité pour l'action, savoir, que tous ont opiné, ce qui fait un sens fini : l'autre de modification distributive pour la maniere de l'action, savoir, que chacun a suivi ses propres lumieres : & ce sens devenant distingué du premier fait que le pronom *chacun* n'est pas placé en parenthese entre l'attributif & son régime mais comme faisant partie de la modification qu'on ajoute à l'énoncé de

l'action générale. Il est vrai qu'on pourroit dans cette occasion comme dans l'autre s'énoncer plus clairement, en plaçant *tous* de manière à mieux faire sentir le but pour lequel il est employé, ou en ajoutant simplement la conjonction & :

les juges ont tous opiné, chacun selon ses lumieres :

tous les juges ont opiné, & chacun selon ses lumieres.

Ces attentions délicates à être clair dans le stile ne sont pas de tous les Ecrivains. Quelquesuns sont paresseux & traitent le Public sans façon. D'autres ne conçoivent pas eux mêmes bien précisément ce qu'ils ont envie de dire ; de sorte qu'il n'est pas étonnant que leur tour de phrase tienne de celui de leur pensée.

Je croirois avoir épuisé tout ce qui concerne cette espece de mots, si Vaugelas ne m'engageoit à discuter une de ses remarques sur la construction du pro-

nom *Ce* avec le verbe substantif. Il observe très judicieusement, selon sa coutume, que c'est un agrément dans nôtre Langue d'employer ce mot avec le pluriel de ce verbe, comme dans ces exemples :

*ce furent les Phéniciens qui inventerent
l'art d'écrire :*

*ce sont nos maux que nous pleurons &
non ceux des morts, en répandant des
larmes sur leur tombeau.*

Mais lorsqu'il ajoute que cette expression choque la Grammaire & que le verbe pluriel est alors régi par un singulier; je ne saurois lui applaudir, encore moins à ce que dit son commentateur, que *Ce* n'a point de nombre dans ces occasions, qu'il n'y signifie rien, & que le verbe au lieu d'être régi par ce mot l'est par le pluriel qui suit.

Outre que c'est un des plus grands écarts en matière de Grammaire que d'imaginer un choc entre elle & l'Usage; puisque celle-là n'est & ne doit être

autre chose que celui-ci réduit en règles ou maximes générales ; c'est avouer un peu trop naïvement qu'on ne connoit pas sa Langue ; surtout quand on est obligé de convenir dans la page suivante que ce mot ne doit pas être regardé en cet endroit comme un pléonasme qui a de la grace , mais comme un mot nécessaire qu'on ne peut se dispenser d'employer ; tel est l'aveu du Commentateur. En vérité je ne conçois pas comment un mot est absolument nécessaire dans une phrase sans y signifier quelque chose & y être placé en régime convenable. Aussi l'est-il ; y régissant en qualité de Subjectif le verbe *furent* ; & y figurant au pluriel non au singulier en vertu de son indifférence pour le nombre , dont ce pronom se trouve doué ainsi que beaucoup d'autres. Cette indifférence lui vient de ce qu'il ne signifie qu'un rapport général & indéterminé à quelque chose qu'on va nommer : il n'est donc par lui-même d'aucun nombre , ou

plûtôt il est propre à être de l'un ou de l'autre selon l'influence de la chose à laquelle il a raport : il est pluriel dans les exemples cités parcequ'il a raport à un substantif pluriel : & la même raison le fixe au singulier dans celui-ci :

ce fut la femme qui fit perdre à l'homme l'état d'innocence.

Il faut cependant observer que lorsque le pronom *Ce* a raport à un pluriel de la première ou de la seconde personne, il ne prend point ce nombre & reste au singulier ; comme on le voit par cet exemple :

c'est vous, messieurs, qui avez formé ce dessein ; & c'est nous qui l'avons exécuté.

Nos Puristes n'ont pas fait attention à cette pratique, ou n'ont pas voulu en faire mention ; dans la crainte peut-être de trop découvrir le défaut de leurs règles par un portrait de discorde continuelle entre l'Usage & la Grammaire, attribuant sans cesse à l'un de la bizarre-

rie & à l'autre de l'insuffisance. Pour moi, puisque j'ai fait l'observation, je ne peux plus dissimuler. Admirateur de l'Usage, partisan de la Grammaire, les trouvant toujours d'accord, je leur dois ici une apologie ; & je ne la fonderai que sur la nature du mot en question. Ce pronom, quoique susceptible de l'un & de l'autre nombre, ne l'est pas de toutes les personnes : très décidé par lui-même pour la troisième, il faut que l'attributif dont il est subjectif s'accorde en cela avec lui, en paroissant sous la formation destinée à cette troisième personne. Ainsi plus de concordance avec ce qui suit à cause de la différence des personnes, qu'il est impossible de réunir dans un même régime. C'est cette impossibilité de concordance qui a déterminé l'Usage, pour ne rien faire à demi ni de mauvaise grace, à remettre tout dans le régime le plus simple, en fixant le pronom au singulier & lui laissant régir son attributif sans aucune influence de
la

la part de ce qui fuit. Par là il fait éviter l'erreur de quelque régime mal entendu entre le verbe & les choses subséquentes ; qui, n'en étant que l'objectif, en font elles mêmes régies loin de le régir. De façon que l'Usage, en soumettant l'attributif au subjectif tant pour le nombre que pour la personne, ne s'est en rien écarté des maximes les plus exactes & les plus constantes de la Grammaire.

Aureste il ne faut pas s'imaginer que ce soit sans fondement qu'on dise que le pronom *Ce* est propre aux deux nombres. Car premièrement les façons de parler que je viens de rapporter en font une preuve ; puisqu'il régit le verbe au singulier & au pluriel : & comme c'est une preuve de fait, il n'y a pas à répliquer. Secondement il n'est pas le seul qui ait cette propriété ; ainsi elle n'est ni singulière pour lui ni extraordinaire dans nôtre Langue. Les pronoms *Se*, *Y*, *En*, & *Vous* fervent également à l'un & l'autre nombre selon les différens rapports

dans lesquels ils sont placés ; ainsi que je l'ai déjà remarqué , & que les exemples suivans le confirment : on y verra chacun de ces pronoms employés dans la même frase au singulier & au pluriel :

les amans se plaignent envain d'une coquette ; elle se moque d'eux & de leurs reproches :

pour du bien il en a ; mais des amis il en manque :

vos yeux , belle Iris , séduisent ; je crois y voir de la tendresse ; & quand je veux pénétrer vôtre cœur je n'y trouve que de l'indifférence :

je vous avoue , madame , que je redoute les femmes ; je vous regarde comme très dangereuses pour le repos & la raison de l'homme.

Voilà donc le prétendu miracle de Grammaire , sur lequel Vaugelas se récrie , réduit à la pratique la plus ordinaire , & la conformité rétablie entre les regles de l'art & les loix de l'Usage
Quant au système qui suppose que le mot

Ce ne signifie rien quoique absolument nécessaire pour former le sens de la phrase, il falloit pour le proposer avoir bien de la confiance en nôtre crédulité. N'en déplaise à l'illustre Commentateur, je penserai toujours que non seulement le discours peut se passer d'un mot qui ne signifie rien, mais qu'on doit même l'en exclure; & que si l'on ne peut s'en passer, c'est une marque certaine qu'il y signifie quelque chose. Dailleurs est-il aucun mot d'usage qui n'ait quelque valeur dans l'exercice de la parole? & chacun n'est-il pas établi pour représenter une idée, qui lui est essentiellement attachée comme l'ame au corps ou la forme à la matiere? Il faut donc que *Ce* ait la sienne; qu'il la porte & présente partout où il se trouve; & qu'en vertu de cette idée il coopere au sens qu'on veut exprimer. Idée qui en fait le caractère, quelque variété qu'il lui arrive dans l'accessoire du nombre ou du genre. De plus on ne peut disconvenir que ce pro-

nom ne soit en même régime dans l'une & l'autre des deux phrases suivantes :

ce sont les apôtres qui ont prêché l'évangile :

c'est nous qui avons réformé les abus qui s'étoient introduits parmi les Chrétiens.

Or comme dans la dernière phrase l'attributif énoncé par le verbe *est* ne peut être régi par la chose subséquente, qui est une première personne plurielle; il ne l'est pas non plus dans la première phrase par le substantif *apôtres*, quoique celui-ci soit à la troisième personne: mais il l'est dans les deux par le mot *Ce*, qui comme son subjectif y remplit une des plus essentielles fonctions, & par cette raison se place avant lui.



VII. DISCOURS,

DE L'ADJECTIF.

Quatrieme partie d'Oraison.

Es mots de cette espece ne sont destinés qu'à un service subalterne, consistant à qualifier les dénominations : ils sont donc du cortege des Substantifs, en portent les livrées, & servent à leurs décorations. Voilà pourquoi on leur a donné le nom d'ADJECTIF, qui annonce un personnage de la suite d'un autre. Cependant, quoique placés dès leur origine dans l'état de dépendance & de soumission, ils ne laissent pas que d'être par leurs couleurs & par leur magnificence une des plus brillantes parties de la Parole, un champ fertile pour la poésie, une ressource délicate pour les grands Orateurs, & le point capital des médiocres. Combien ne fournissent-ils

pas à l'antithèse & à l'énumération ? Sans leur secours quelle peine & quel embarras pour ceux qui s'attachent scrupuleusement à la rondeur des périodes ! N'est-ce pas des qualifications qu'on tire la plus grande partie des louanges ainsi que des invectives ? Les Adjectifs méritent donc d'être traités avec autant de soin que les autres parties d'oraison ; d'autant plus qu'ils en sont une des plus nombreuses , & que l'emploi en est très fréquent.

Pour en approfondir avec ordre tout le détail , je les fais marcher sur quatre rangs , distingués par ces quatre noms , **NOMINAUX** , **VERBAUX** , **NUMÉRAUX** , & **PRONOMINAUX**.

Les Adjectifs nominaux sont ceux qui qualifient par un attribut d'espece , c'est à dire par une qualité inhérente & permanente ; soit qu'elle naisse de la nature de la chose , de sa forme , de sa situation , ou de son état , tels que

bon , noir , simple , beau , rond , externe ,

*subséquent , même , précédent , autre ,
pareil , semblable.*

C'est d'eux que se forment ordinairement les Substantifs abstraictifs, comme
*bonté , noirceur , simplicité , beauté ,
rondeur.*

Les Adjectifs verbaux qualifient par un attribut d'évenement, c'est à dire par une qualité accidentelle & survenue, qui paroît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose.

Tels sont

*rampant , dominant , liant , caressant ;
bonifié , simplifié , noirci , embéli ,
arrondi.*

Ils tirent leur origine des Verbes ; les uns du gérondif, & les autres du participe.

Les Adjectifs numériques sont, comme leur nom le déclare, ceux qui qualifient par un attribut d'ordre numéral, tels que

*premier , dernier , second , deuxieme ;
troisieme , cinquieme.*

Les Adjectifs pronominaux qualifient par un attribut de désignation individuelle, c'est à dire par une qualité qui, ne tenant ni de l'espece ni de l'action ni de l'arrangement, n'est qu'une pure indication de certains individus; en sorte que l'effet de ces adjectifs est uniquement de restreindre ou d'étendre le sens du Substantif aux individus qu'ils indiquent. Ce qu'ils font, ou par une qualification de raport personnel, comme

*mon, ma, ton, nôtre, vôtre, son
leur, mien, tien, sien,*

ou par une qualification de quotité vague & non déterminée, tels que

*quelque, un, plusieurs, tout, nul, au-
cun,*

ou enfin par un qualification de simple présentation, comme les suivans,

ce, cet, chaque, quel, tel, certain.

Ce dernier n'est adjectif pronominal que quand sa valeur n'a pour objet que la seule indication de quelque individu de l'espece dénommée par le Substantif;

car lorsqu'elle a pour objet la certitude de la chose, alors c'est un autre adjectif de l'ordre des Nominaux: l'exemple les met ici tous les deux en parallele:

il y a certains hommes dont l'air publie hautement qu'ils sont très certains de leur mérite.

Il n'est pas douteux que l'Adjectif étant fait pour le Substantif, il ne doit être sujet aux mêmes accidens que celui-ci, pour figurer de compagnie dans une parfaite concordance. Il doit par conséquent être susceptible de genre, de nombre & de cas dans les Langues transpositives: mais dans les analogues, telle qu'est la nôtre, les cas n'y étant point d'usage, il suffit qu'il soit susceptible des deux genres & des deux nombres, pour se revêtir des uns ou des autres en conformité de ceux du Substantif auquel il est attaché. Voyons comment on distingue le genre & le nombre des Adjectifs, en suivant dans cet examen l'ordre des quatre classes qui en font le partage.

Rapelons nous ici ce que nous avons dit touchant la terminaison dans le Discours fait sur le Substantif ; car elle est partout la boussole du genre. Nous l'avons distinguée, conformément aux règles de la poésie, en masculine & féminine : & nous avons expliqué ce qui en fait la différence ; dont je suppose que mon Lecteur se ressouviend assez, pour lui épargner ainsi qu'à moi l'ennui de la répétition. Je vas donc au fait.

Lorsque les Adjectifs Nominaux sont de terminaison féminine au masculin ; il ne se trouve aucune différence pour le féminin : l'on ne connoit alors dans quel genre ils sont employés que par celui des substantifs qu'ils accompagnent : tels sont

*volage, fidele, facile, habile, timide ;
rouge, riche, prude, acre, aimable,
ordinaire, sexagénaire.*

A l'égard du nombre, toute la façon ne consiste ici que dans une *S* de plus, qu'on ajoute à la fin pour former le pluriel ;

volages , fideles , faciles , rouges , prudés , aimables.

Ceux de terminaison masculine forment un féminin différent par l'addition d'un *E* muet , qui en rend la terminaison convenable au genre. Car quoique le masculin soit souvent affecté de la terminaison féminine dans les adjectifs de cette premiere classe , jamais le genre féminin ne l'est de la terminaison masculine. Ainsi

sensé , égal , badin , plein , laid , blond , grand , brun , dur , gris , savant , prompt , haut , fort ,

& mille autres deviennent du genre féminin par le moyen de ce seul *E* ajouté au bout :

sensée , égale , badine , pleine , laide , grise , savante , dure , prompte , forte.

Il arrive dans quelquesuns de ces adjectifs nominaux , outre l'addition de l'*E* , une augmentation ou un changement de consonne à la dernière syllabe. L'augmentation se fait dans les sept ter-

minaisons suivantes, EL, EN, ON, AS ;
Os, ET, OT, par le redoublement de
la consonne finale :

*bel belle, cruel cruelle, chrétien chré-
tienne, vorien vorienne, bon bonne,
bas basse, gras grasse, gros grosse,
net nette, sot sotte, bigot bigotte.*

Dans ceux qui finissent en C, on ajoute
une H avec l'E :

blanc blanche, franc franche.

Le G fait aussi introduire un U eupho-
nique pour conserver devant E l'arti-
culation ferme :

long longue.

Ceux qui se terminent en F changent
cette finale en V :

*chétif chétive, abusif abusive, tardif
tardive.*

Dans la terminaison en eux, X cede la
place à S coulante :

heureux heureuse, pleureux pleureuse.

Dans celle en oux, il varie, se chan-
geant tantôt en S coulante, tantôt en C,
& tantôt en double SS :

jaloux jalouse, doux douce, roux rouffe : ce qu'on pourra néanmoins distinguer par l'analogie des substantifs : par exemple, *jalousie* & *douceur* décident clairement sur la formation du féminin de *jaloux* & *doux*.

Je ne vois que *frais* & *crud* qui s'écartent de nos règles, ayant au féminin *fraiche*, *crue*. Pour *fat*, il ne fut jamais une épithète de femme ; par conséquent il n'est employé qu'au masculin, & plus souvent comme dénomination que comme qualification.

Nous avons quelques adjectifs en *au* & en *ou*, faits par le changement de l'ancienne terminaison *el* ou *ol*, comme

beau, *nouveau*, *fou*, *mou*,
qu'on écrivoit & prononçoit

bel, *nouvel*, *fol*, *mol* :

mais leur féminin rentre dans l'analogie du premier usage ; d'autant plus qu'ayant encore lieu dans quelques occasions, il n'est pas absolument éteint : on dira donc pour ce genre en redou-

blant la dernière consonne ,

belle , nouvelle , folle , molle.

Le pluriel de tous ces adjectifs nominaux se fait ainsi que ceux de terminaison féminine par *S* finale :

*bons , grands , légers , civils , durs , forts ,
sourds , fous , mous :*

ainsi rien à ajouter à ceux en *S* non plus qu'à ceux en *X* :

*gras , gros , hideux , peureux , roux ,
jaloux ,*

servent aux deux nombres.

On ajoute un *X* au lieu d'une *S* à ceux en *au* ; & l'on change *al* en *aux* :

beau beaux , nouveau nouveaux , général généraux , égal égaux.

Les Adjectifs verbaux sont tous de terminaison masculine ; & forment leur féminin par la simple addition de l'*E* muet , ainsi que leur pluriel par celle de la lettre *S*. Tout y est donc régulier & uniforme.

Les Numéraux au contraire sont presque tous de terminaison féminine : mais

ils n'en suivent pas moins la regle générale. Nulle variété non plus sur la formation du pluriel ; *S* finale en est toujours le caractère. C'est ordinairement en *eme* qu'ils se terminent : sur quoi il faut observer que lorsque la qualification nait de la combinaison de plusieurs nombres , cette terminaison adjectivale ne se donne qu'au dernier , les autres restant énoncés par le simple mot du calcul : on dit ,

le vint-troisieme , le cent-trentieme , la mille-deux-cent-cinquante-cinquieme partie.

Quant aux Pronominaux , il s'y trouve quelque variété. LEUR , quoique de terminaison masculine , n'ajoute point d'*E* pour former un féminin ; il sert dans ce genre comme dans le masculin , & forme régulièrement son pluriel en ajoutant *S*. PLUSIEURS est également les deux genres , & n'a point de singulier.

MON , TON , SON ont deux féminins.

L'un tout semblable au masculin est fait pour être placé devant les mots qui commencent par une voyele : on dit,

mon ame, ton épée, son épouse, mon ardente flamme.

L'autre féminin, destiné pour paroître devant une consonne, se forme par le changement de la terminaison *on* en *a* :

ma femme, ta fortune, sa flamme, sa folle ardeur.

Leur pluriel est à l'un & l'autre genre **MES, TES, SES**. Je ne peux comprendre par quel gout encore moins par quelle raison un de nos Puristes veut que **MON TON SON** ne puissent être féminins, & qu'ils soient toujours masculins même en qualifiant des substantifs féminins. Il dit que la vraie raison qui les fait employer dans ces occasions est pour éviter la cacophonie : j'en conviens : mais cette raison n'empêche pas qu'ils n'y soient employés au féminin : bien loin de cela, c'est elle qui a déterminé l'Usage à les rendre susceptibles de ce

genre. Quel inconvénient y a-t-il à les regarder comme propres aux deux, ainsi que leur pluriel ? Quoi ! on aimera mieux confondre & bouleverser ce que la Syntaxe a de plus constant que de convenir d'une chose dont la preuve est dans l'évidence du fait. Voilà où conduit la méthode de supposer des maximes & des regles indépendantes de l'Usage, & de ne point chercher à connoître les mots par la nature de leur emploi.

CE prend séance devant les consonnes & devant *H* aspirée : il s'allonge d'une lettre de plus devant les voyelles & *H* non aspirée ; on dit alors CET : leur féminin est CETTE, & leur pluriel CES commun aux deux genres.

Tous les autres Adjectifs pronominaux, qui se réduisent ce me semble aux suivans,

MIEN, TIEN, SIEN, QUELQUE ;
 TOUT, NUL, AUCUN, CHAQUE,
 QUEL, TEL, CERTAIN, UN,
 NOTRE, VOTRE,

suivent la regle ordinaire tant pour le genre que pour le nombre. C'est à dire que la terminaison féminine ne changeant rien est commune à l'un & l'autre genre; & que la masculine forme le féminin par l'addition de l'*E* muet; qu'enfin *S* finale fait partout le caractère du pluriel. Il n'y a que les deux derniers qui non contens du pluriel *nôtres vôtres* ont encore *nos vos*, servant au féminin comme au masculin; ainsi que le manifestent ces frases:

nos femmes attirent tout à elles jusqu'à nos amis :

ce ne seront que vos écus qui feront marier vos filles.

Il y a un adjectif pronominal que je n'ai point mis dans la liste; parcequ'il est toujours du genre féminin, du nombre pluriel, & n'est d'usage que dans une seule occasion. C'est *QUANTES*; qui n'est employé que dans cette expression,

toutes & quantes fois.

Je le rapelle , afin que le Lecteur voie que je tâche de ne rien oublier de ce qui peut l'instruire ou prévenir ses doutes.

Pour finir ce qui regarde le pluriel des adjectifs , je répète ce que j'ai déjà observé ailleurs ; que ceux qui finissent en *ent* ou *ant* au singulier peuvent à leur pluriel garder ou rejeter le *T* , selon que le gout arbitraire en décide. Je crois avoir aussi déclaré que ma pratique particuliere est de le retenir dans les monosyllabes : on m'imitera si l'on veut.

Outre le genre & le nombre , que les Adjectifs doivent toujours avoir semblables au genre & au nombre de la dénomination qu'ils qualifient , & dont parconséquent ils peuvent changer selon que le régime l'ordonne , ils ont un autre accident propre à leur espece & qui vient de la nature de la qualification susceptible de divers degrés. C'est ce que l'art nomme DEGRÉS DE COM-

PARAISON ; qu'il a réduits à trois sous les noms de POSITIF, COMPARATIF, & SUPERLATIF.

Le Positif consiste dans la simple qualification faite sans aucun rapport au plus ni au moins ; comme quand on dit ,

un bon livre , une belle personne , les saints martyrs.

Le Comparatif est une qualification faite en augmentation ou en diminution relativement à un autre degré de la même qualité. Ce qui s'exécute dans quelques Langues par la variété des terminaisons. En Latin , par exemple , *ior* est la terminaison affectée à ce degré d'augmentation : ainsi de *sanctus* & de *celer* on fait les comparatifs *sanctior celerior*. Il n'en est pas de même dans nôtre Langue. Son génie totalement éloigné de ces variations de terminaison a recours à un autre moyen pour produire le même effet : c'est à la jonction d'un ad-
verbe , établi pour modifier l'adjectif par l'expression de cette augmentation

ou diminution comparative entre les deux degrés de la qualité : on dit ,

*plus saint , plus prompt , moins sage ,
moins prudent.*

Ce qui suffit seul pour faire apercevoir combien est juste la définition du Comparatif. De là l'origine de son nom ; parcequ'il fait toujours comparaison d'un degré à un autre : soit que ces deux degrés comparés concernent le même sujet ; comme quand on dit ,

*on a beau lui donner des leçons , il n'en
devient pas plus habile :*

soit que la comparaison tombe non seulement sur deux divers degrés mais encore sur deux différens sujets , à chacun desquels se raporte chaque degré , comme dans cet exemple :

*quelques femmes plus fines que les autres
ne se déclarent qu'après êtres sûres de
leurs amis , & n'admettent aucun té-
moin de la distinction qu'elles en font.*

*Quelques autres moins réservées que
les hommes mêmes prennent la déclara-*

ration sur leur compte , & prodiguent ouvertement ce qui n'est beau que sous le voile du mystere.

Il y a des adjectifs qui sont par leur valeur essentiellement comparatifs sans le secours des adverbes *plus & moins* , & dont les positifs sont des mots entièrement différens. Le nombre n'en est pas grand : je crois qu'il se borne à trois :

meilleur , pire , moindre.

Leurs Positifs sont

bon , mauvais , petit.

Les deux derniers peuvent même devenir comparatifs en la maniere ordinaire des autres adjectifs , par la jonction de *plus & de moins* : on dit

plus petit , moins mauvais.

Pour *bon* , il a une antipathie décidée pour l'adverbe *plus* : on n'a jamais dit & il y a aparence qu'on ne dira jamais *plus bon* : on se servira toujours de *meilleur* : mais il admet le service de *moins* pour le comparatif en diminution : on dit *moins bon*.

Le Superlatif qualifie dans le plus haut degré, c'est à dire dans celui qui est au dessus de tous; au lieu que le Comparatif n'est supérieur qu'à un des degrés de la qualité. Celui-ci n'exprime qu'une comparaison particulière; & l'autre en exprime une universelle. Cela s'opere ordinairement dans le Latin par la terminaison, telle que *issimus* ou *rimus*: si l'on y veut qualifier quelqu'un dans le dernier degré de force ou de paresse, on dit,

homo fortissimus, pigerrimus,

dont les Positifs sont *fortis* & *piger*. En François on se sert de l'adverbe *très*, lorsque la comparaison ne tombe que sur les degrés de la qualité attribuée; comme quand on dit,

une personne très aimable;

la propre valeur de cet adverbe étant de placer dans le supreme degré le sujet qualifié sans en exclure les autres:

Cloris est très médisante: sa voisine, qui la blâme de ce défaut, ne l'est pas moins.

Lorsque la comparaison tombe sur la totalité des sujets , de façon que celui qui est qualifié exclud tous les autres ; alors on forme le Superlatif en plaçant l'article devant le Comparatif :

la Bourgogne produit les meilleurs vins :

Samson étoit le plus fort des hommes :

Varron a été le plus savant des Romains.

Il faut observer ici que les Adjectifs pronominaux qui qualifient par un rapport personnel operent le même effet que l'article , pour la formation du Superlatif dont la comparaison tombe sur la totalité des sujets :

mon meilleur domestique , ma plus tendre amie , vôtre plus fidele sujet , ses plus cruels ennemis , leur moindre souci

énoncent le même degré de supériorité exclusive que ces autres expressions ,

le meilleur de mes domestiques , la plus tendre de mes amies.

Seroit-il nécessaire d'avertir mes Lecteurs

teurs que les Adjectifs numéraux & pronominaux ne sont pas susceptibles de ces degrés de comparaison ? à tout hasard , en voilà la remarque faite : allons à la Syntaxe.

Dans la structure des frases , les Adjectifs font rarement seuls la fonction d'un membre ; excepté dans les occasions où l'Attributif est énoncé par le verbe substantif , y formant très fréquemment l'Objectif :

les armes sont journalieres :

ce qui est beau n'est pas toujours bon.

Leur arrangement dépend alors des regles du régime constructif , qu'on peut voir au troisieme de mes Discours. A l'égard du régime énonciatif , dont il est question & qui consiste dans le concours de plusieurs mots de différente espece pour énoncer un membre de frase , il arrive souvent que l'adjectif y occupe une place. Quelle est-elle ? & quelles sont dans ce concours de mots les particularités propres à celui-ci ? C'est ce

qu'il me reste à examiner ; & dont tout le détail se trouve renfermé dans trois points. Le premier est la concordance que l'adjectif doit avoir avec ce qu'il qualifie : le second regarde les occasions dans lesquelles l'article est admis à sa compagnie , ou en est exclus , ou y est répété : & le troisieme a pour objet l'ordre de la marche entre lui & son substantif. Dévelopons tout cela le plus méthodiquement qu'il nous sera possible, en ne perdant point de vûe l'ordre de nos quatre classes.

La loi de la concordance est la même pour toutes les classes. Elle consiste à rendre l'adjectif conforme en genre & en nombre à la chose dont il est la qualification. Cette regle n'a point d'exception ; ainsi nulle difficulté. Celle qu'on forme à l'occasion de certaines façons de parler singulieres n'en est point une véritable qui détruise ni qui infirme la loi. Quand je dis ,

on a trouvé une partie du pain mangé ;

*il laissa la moitié de ses gens morts ,
de la façon que j'ai dit , on a dû m'en-
tendre ,*

rien n'est contraire à la regle de concordance ; parceque ce n'est ni *partie* ni *moitié* que *mangé* & *morts* qualifient, c'est *pain* & *gens*. Mais, dira-t-on, la qualification devoit regarder les premiers mots & non les derniers. Alors c'est une autre question étrangere à la concordance présente ; & qui n'empêche pas que les Adjectifs ne s'accordent ici parfaitement avec leurs Substantifs ; quelle que soit la raison par laquelle on leur fait qualifier les uns plutôt que les autres. Quant à cette raison, c'est sans doute la même qui fait mettre le verbe au pluriel dans cette autre façon de parler :

la plûpart de ses amis l'ont abandonné :
ce qui a été discuté & justifié dans le troisieme Discours de cet ouvrage pag. 102. Car le Subjectif de la frase dans ce dernier exemple étant formé par la

combinaison de ces cinq mots *la plûpart de ses amis*, & le terme collectif *la plûpart* y étant suivi du pluriel *ses amis* pour énoncer l'objet de la collection, cela fait que ce Subjectif présente une pluralité, & que parconséquent l'Attributif qu'il régit doit aussi la présenter en se revêtant du nombre pluriel. De même dans cet exemple,

il a laissé la moitié de ses gens morts, l'objet du collectif *la moitié* étant énoncé par le pluriel *ses gens*, il détermine la collection à faire tableau de pluralité; parconséquent l'adjectif *morts*, qui qualifie cette collection, ne doit point s'écarter de la nuance plurielle. C'est aussi par ce même principe que dans ces deux autres exemples,

la plûpart du genre humain se conduit machinalement,

on a trouvé une partie du pain mangé, l'usage met au singulier *se conduit* & *mangé*; parceque les mots combinés qui les régissent n'énoncent rien en plura-

lité, tout y étant au singulier, l'objet ainsi que le collectif. De sorte que selon que la collection fait tableau de plusieurs choses ou d'une, les mots & les membres de phrase régis par cette collection se présentent au pluriel ou au singulier. Telle est la vraie raison de ces diverses façons de parler, qui ont paru si extraordinaires & si choquantes à quelques-uns de nos maîtres; quoiqu'il n'y ait dans le fonds rien que de simple & de conforme à la loi générale de la concordance.

Pour la difficulté qui, dans la troisième phrase, nait de ce que le participe n'est pas au féminin, on ne la propose que par pure inattention. Séduit par la place où le mot *que* se trouve, on le regarde comme un pronom relatif désignant le substantif *façon*, & faisant la fonction d'objectif régi par l'attributif qu'énonce le participe joint à l'auxiliaire; tandis qu'il n'est rien de tout cela; mais uniquement une conjonction con-

ductive servant à lier le circonstanciel *de façon* à l'attributif *j'ai dit* ; & qui par conséquent ne peut ni ne doit avoir aucune influence sur le participe. D'ailleurs quand même il seroit un pronom désignant la façon, il ne seroit pas fonction d'objectif ; parceque l'objet de ce verbe ne peut jamais être que la chose qu'on dit & non la façon de la dire. Si l'on vouloit en cette occasion se servir d'un pronom, c'est *dont* qu'il faudroit employer, qui en désignant la façon feroit alors la fonction de Circonstanciel.

Je ne ferai pas ici mention de ces difficultés que produit le mauvais tour qu'on donne à la phrase, & que le bon usage n'autorise en aucune maniere. Il y a assez de travail à donner raison de celles que je viens d'expliquer, sans prendre encore la ridicule peine de chercher comment on peut justifier les fautes ou les négligences. Que Messieurs les Ecrivains sachent que c'est à eux à éviter les expressions que le bon usage

n'approuve pas ; au lieu de faire de mauvaises chicanes à la Grammaire sur ce qu'elle n'a pas la complaisance de donner du relief à leurs méprises par des raisonnemens aussi futiles que recherchés , & qui attaquant directement le génie de la Langue ne porteroient le caractère que d'une fausse dialectique.

Le second point de la syntaxe des Adjectifs regarde l'article , & varie selon la classe dont ils sont. Les Nominatifs Verbaux & Numéraux n'exigent ni n'excluent l'article par eux mêmes , quand ils sont joints à un substantif générique. Soumis à l'influence de celui-ci , ils ne font que l'accompagner , ou avec article ou sans article , selon que le cas le requiert. Ce qui dépend uniquement de la nature ou de l'emploi de ce substantif , sans que ces adjectifs y contribuent en rien :

les fortes passions renversent les meilleures cervelles :

braves soldats prenez nôtre juste défense.

Dans le dernier exemple il n'y a point d'article ; parceque les substantifs n'en demandent point , l'un étant employé en apostrophe , & l'autre se trouvant accompagné d'un adjectif pronominal. Mais ces mêmes adjectifs ont quelque influence sur l'article quand ils sont joints à un substantif individuel de l'ordre des Personnifiques ou des Topographiques. Car quoique ce substantif rejette l'article par lui même , ces adjectifs le rendent nécessaire en communiquant à ce nom propre une sorte d'emploi spécifique :

le sage Salomon perdit sa raison , & David sa probité , dès qu'ils se livrerent à l'amour.

On voit ici *David* se passer d'article conformément à l'usage des noms personnifiques , & *Salomon* déroger à cette règle parcequ'il est accompagné d'une qualification.

Je crois avoir observé , dès les commencemens de cet ouvrage , que les

parties d'oraison pouvant quelquefois être transportées à un service d'une autre espece que de la leur, il arrivoit aux adjectifs d'être employés substantivement c'est à dire comme dénomination. Lorsque ceux des trois premières classes le font de cette maniere, ils se font accompagner de l'article ainsi que les substantifs, figurant alors comme eux. Cet emploi dénominatif est bien plus fréquent pour les adjectifs nominaux & numériques que pour les verbaux : il est même très rare pour ces derniers :

le brillant séduit, & le solide est difficile à connoître.

Ils prennent aussi l'article à la suite d'un nom-propre :

Louïs le grand fils de Louïs le juste eut pour ayeul Henry le grand.

Ils en usent demême pour devenir de comparatifs superlatifs :

tel passe pour plus spirituel qui n'est que plus malin :

voilà le comparatif, & voici le superlatif :

tel passe pour le plus spirituel parcequ'il est le plus malin.

Enfin quand ils se trouvent plusieurs au service d'une seule dénomination ; ils ont quelquefois une influence multiplicative sur l'article , en le faisant répéter pour chacun d'eux :

Les vieux & les nouveaux soldats firent également bien :

les premiers & les derniers officiers ont le même uniforme.

Cette répétition n'a pas toujours lieu : il y a des occasions où elle seroit une faute de stile , comme l'omission en seroit une dans les exemples cités. Il s'agit donc de trouver une regle par le moyen de laquelle on puisse connoitre & distinguer les occasions où il faut répéter l'article de celles où il ne le faut pas. Après y avoir bien pensé & poussé dans le plus grand détail l'examen de nos épithetes & de nos expressions , je n'ai pû

découvrir rien de plus facile à entendre ni de plus sûr dans la pratique que la maxime qui suit.

Toutes les fois que plusieurs adjectifs qualifient une même dénomination de façon qu'ils en partagent entre eux la totalité, chacun n'en affectant par son sens qu'une certaine portion, alors l'article se répète devant chacun de ces adjectifs, comme dans les exemples cités : où il est manifeste que *jeunes & vieux premiers & derniers* ne conviennent pas aux mêmes ni à tous les soldats & officiers dont on parle, que ces épithetes ne les qualifient que par portion & n'en comprennent la totalité que par leur réunion, demême que dans ces autres exemples :

les prudes & les dévots personnages ne sont pas plus exemts de foiblesses que les autres :

les belles & les laides femmes ont également envie de plaire.

Mais lorsque chacun de ces adjectifs con-

vient à tous les individus de la dénomination, de façon que leur nombre n'infinue point de partage dans la totalité & fait simplement addition de qualités; alors la répétition n'a pas lieu; ainsi que le prouvent les frases suivantes :

tout le monde admire les rares & charmantes fleurs de vôtre jardin :

les grands & vastes projets joints à la prompte & sage exécution font le grand ministre :

les doux & tendres regards d'une coquette sont moins effet de sentiment que manège d'art.

Je ne vois pas qu'il y ait autre chose à dire sur l'accompagnement, l'exclusion, & la répétition de l'article par rapport aux adjectifs des trois premières classes. Passons à la quatrième.

Entre les adjectifs pronominaux plusieurs bannissent absolument l'article, dans quelque circonstance qu'on les suppose, le faisant disparoitre partout où ils se trouvent : Et ceux-là ne permet-

tent pas qu'on les transporte de leur service qualificatif au dénominatif : de façon qu'ils ne sortent jamais de leur état originaire. Ils sont au nombre de douze , savoir

MON , TON , SON , CE ou CET ;
 QUELQUE , PLUSIEURS , NUL ;
 AUCUN , CHAQUE , QUEL , TEL ,
 CERTAIN.

Cette pratique est si universelle , & tombe si fréquemment sous les yeux que je regarde comme chose superflue de la confirmer par autant d'exemples qu'il y a de ces adjectifs ; un seul suffira :

*on accuse souvent son étoile des fautes
 de sa raison.*

Il y en a d'autres qui n'excluent pas l'article totalement de leur fociété ; parcequ'ils s'emploient quelquefois dénomminativement. Ce n'est aussi que dans ce seul cas qu'ils le souffrent , & jamais quand ils servent à qualifier un substantif. De cet ordre sont

NÔTRE , VÔTRE , LEUR , MIEN ;
 TIEN , SIEN , UN.

Cette seconde pratique est encore si connue que je crois les exemples inutiles : en voici néanmoins deux pour en faire l'application :

est-ce votre humeur ou la sienne qui met sans cesse le trouble dans le ménage ? la neutralité entre deux partis est quelquefois dangereuse ; il faut se déclarer pour l'un d'eux afin d'avoir moins d'ennemis.

On observera ici que *nôtre* & *vôtre* ayant deux pluriels, l'un régulier & l'autre irrégulier, chacun a affecté une des propriétés du singulier. Le premier, qui est *nôtres vôtres*, toujours transporté au service dénommatif ne sert jamais comme qualificatif : au lieu que le second, *nos vos*, rentre dans la règle précédente, abhorrant & l'article & le service dénommatif :

nos amis ont autant de crédit que les vôtres.

Il est enfin un adjectif pronominal qui gratifié de deux différentes valeurs par

les idées que l'Usage y a attachées, semble avoir fait un abonnement avec l'article ; en le rebutant entierement dans l'une de ses significations, & lui p rmettant dans l'autre sa compagnie habituelle lorsque les substantifs l'exigent, cela néanmoins sous certaines reserves & conditions particulieres. Je ne doute pas qu'à ces traits l'on ne reconnoisse l'adjectif TOUT. En effet il expulse l'article loin de lui & de tout substantif dès qu'il sert dans le sens d'une quotité vague, tel que celui dans lequel je viens à l'instant de l'employer, & tel qu'il est dans ces autres frases :

tout animal a un instinct émané de l'intelligence supreme :

tout homme peut mentir ; mais tout homme ne ment pas :

toute femme est fragile ; mais toute femme ne succombe pas.

L'autre valeur de ce mot consiste à marquer la totalité précise ou une quantité intégrale : & dans ce sens il peut être

employé sous trois diverses circonstances ; ou seul , ou avec un pronom , ou joint à un substantif. Dans les deux premières circonstances il continue à ban-
nir l'article de sa compagnie. Ce n'est que dans la troisième qu'il lui permet de paroître auprès de lui , & sous condition de ne jamais occuper la place antérieure ; qu'il se réserve , pour ne point déroger aux loix communes des mots de son espèce , qui ne peuvent souffrir d'être annoncés , & pour faire connoître que cet article n'a sur lui aucune influence :

j'ai tout vû & tout observé :

je les visiterai tous :

c'est nous tous que cela regarde :

il est impossible de contenter tout le monde :

on remarque que toutes les belles femmes affectent l'air indolent ; & que toutes les petites-maitresses se piquent de vivacité.

Ce mot entre quelquefois en composition avec un autre , pour en augmenter le sens & ne faire qu'un avec lui ; ainsi que dans

tout-puissant , toute-puissance.

Comme en cet état il ne qualifie plus par lui seul , n'étant proprement qu'un demi-mot , il perd ses droits & fuit le sort de celui duquel on le fait portion :

quoique le Tout-puissant fasse infailliblement exécuter ses volontés , il n'en laisse pas moins l'homme maître de ses actions ; parceque cette liberté est non seulement un des objets mais encore une des opérations de la toute-puissance divine.

Outre l'adjectif pronominal , il y a deux autres T O U T , l'un substantif , l'autre adverbe. Le substantif est de même espèce que *moitié , tiers , quart ,* & autres dénominations de mesures : alors il se fait annoncer par l'article & n'a point de pluriel :

le tout est plus grand que la partie.

L'adverbe *tout* n'est tel que parceque son emploi se trouve réduit à modifier simplement , comme dans ces expressions :

*il fut tout sot : ils en sont tout étourdis :
elle est toute ébahie : elles sont toutes
déconcertées : parlez tout bas : mar-
chez tout doucement.*

Dans cet emploi adverbial il a une singularité remarquable ; c'est que lorsqu'il sert à modifier un adjectif féminin il garde aussi la terminaison féminine. Dissimulerai-je ce que Vaugelas Corneille & Ménage ont dit sur ce *tout* simple modificatif. Non, le respect dû aux premiers maîtres & l'estime que méritent d'aussi grands auteurs que ceux que je viens de nommer ne m'empêcheront pas de dire ici que l'habitude de la méthode latine leur a caché le fil de la méthode françoise, & les a induits à nous présenter ce mot dans une vicissitude d'état aussi ridicule que chimérique. Ils l'ont fait adverbe devant le masculin ; parce qu'il perd au pluriel S finale. Ensuite ils l'ont remis dans l'ordre des adjectifs devant le féminin singulier ; parce qu'il y garde la terminaison féminine. Enfin ils

l'ont fait retourner à l'état des adverbes devant les pluriels féminins ; parceque le caractère du nombre y disparoit. De façon que ce mot , devenu le jouet de certaines idées grammaticales superficiellement connues & mal appliquées , est pour ainsi dire peloté ou renvoyé tour à tour d'une espece à l'autre , sans qu'il arrive la moindre altération à son service , modifiant également partout la qualification. Une terminaison cause tout ce remue-ménage ; comme si l'essence de l'espece en dépendoit ; & que ce ne fût pas un pur accident qui sert à habiller le mot & nullement à en constater la nature. Ce qu'il y a surtout d'admirable dans ces changemens d'état , c'est qu'après avoir décidé que la terminaison féminine est une marque d'adjectif & non d'adverbe , on oublie tout desuite la maxime , en faisant adverbe le pluriel féminin. De grace qu'on me dise pourquoi cette terminaison , également dénuée de *S* finale dans les deux nom.

bres , a dans l'un une influence adjectivale & dans l'autre une adverbiale. Je demande aussi sur quel fondement ayant jugé du singulier masculin par son pluriel on n'a pas jugé de même du féminin singulier. Quelle vertu *S* finale peut-elle avoir de plus ou de moins dans un genre que dans l'autre ? Ce sont là sans doute des mystères , même si respectés par l'imagination que ceux qui devoient tout apprendre de l'Usage ont osé faire le procès à leur maître plutôt que d'avoir la moindre défiance de leurs inconstans & obscurs principes. Evitons de faire à ce maître de pareils reproches ; de crainte qu'on ne s'aperçoive que ce ne sont que des subterfuges d'une orgueilleuse ignorance , ou une pure obstination à détourner nos regards de ce qu'il nous montre clairement. Puisque ce *tout* n'a d'autre emploi que celui de modification , qui fait l'essence des adverbes , laissons le dans leur espèce soit qu'il ait une terminaison masculine ou féminine,

telle étant la volonté de l'Usage.

A l'égard de la répétition de l'article, comme l'essence des adjectifs pronominaux consiste dans une qualification individuelle, & que par conséquent ils partagent la totalité de la dénomination en n'affectant qu'une partie des individus qu'elle comprend, il s'ensuit que la répétition de l'article a toujours lieu avec ceux de ces adjectifs qui sont dans le cas d'en être accompagnés :

*tous les bagages sont arrivés : le mien ,
le sien , & le vôtre sont en bon état.*

Réglons maintenant le pas entre l'Adjectif & le Substantif. Si l'honneur consistoit ici à marcher le premier ; le droit en seroit sans doute dévolu à celui-ci, puisqu'il a l'autre sous sa dépendance. Mais comme le supérieur fait souvent marcher ses subalternes avant lui ; de même les Substantifs veulent quelquefois que leurs Adjectifs les précédent, & d'autres fois qu'ils les suivent. Voici l'ordre & les loix de cette marche.

Les Adjectifs Pronominaux vont toujours avant la dénomination qu'ils qualifient. Cette pratique est constante, & ne souffre pas la moindre exception. S'il y avoit même quelque autre adjectif devant le substantif, ils ne lui permettroient point de se placer avant eux, gardant exactement la tête de toutes les qualifications :

dans cette malheureuse affaire nôtre cavalerie ayant été repoussée par leur infanterie, & nos chefs ayant perdu la tête, nos braves soldats perdirent aussi leurs bras.

Les Adjectifs Numéraux ne précèdent que les Substantifs génériques, & marchent après les individuels ainsi qu'après les pronoms :

*le premier homme fut le premier pécheur :
c'est la cinquieme branche de la troisieme
race de nos rois qui est sur-le trône :
François second succéda à Henry second :
il est parti lui dixieme : je suis arrivé
moi quatrieme.*

Il arrive aussi quelquefois à ces adjectifs de ne marcher qu'après le substantif générique : c'est lorsqu'après avoir cité un ouvrage on indique par le nombre la partie de cet ouvrage où se trouve le passage :

cela se voit dans la Genese chapitre deuxieme.

Les Adjectifs Verbaux, d'un gout différent des deux précédentes classes, viennent à la suite des dénominations qu'ils accompagnent :

figure arrondie, vin cuit, personne satisfaite, caractère divertissant, situation dominante.

Jamais cet arrangement ne varie pour ceux qui sont formés du participe. Quelquefois mais rarement ceux qui viennent du gérondif prennent le devant :

il se fait de riantes images :

c'est le plus décidant personnage & le moins instruit que je connoisse.

J'ai commencé cet article de Syntaxe par les adjectifs des trois dernières clas-

ses ; parcequ'ils ont pris un parti décidé , sur lequel on peut constater , & que l'examen m'en étoit plus facile. Pourquoi n'en est-il pas demême pour ceux de la première classe ? je ne me trouverois pas engagé à un travail pénible , dont je doute fort de succès. Quelle Ariane me donnera le fil propre à me tirer de ce labyrinthe ? S'il en est un , ce sera sans doute l'Analyse qui me le fournira : il me semble même en tenir un bout , ne le laissons pas échaper.

Les Adjectifs Nominaux qui qualifient par la figure marchent tous après leur Substantif , & non autrement :

vase rond , jardin quarré , plan triangulaire , forme ovale , pointe aiguë , ligne circulaire.

Ceux de couleur suivent la même règle , malgré le proverbe qui dit que *bonet blanc & blanc bonet* sont la même chose ; car il y a entre eux toute la différence possible , qui est de bien ou de mal parler :

couleur.

*couleur jaune, habit rouge, chapeau verd,
chemise blanche, étoffe grise.*

Ceux de faveur affectent aussi le second rang :

*herbe amere, fruit acre, ragout doux ;
vin verd.*

Ceux qui ont pour fondement le sens de l'ouïe ou celui du tact ne viennent pareillement qu'à la suite de la dénomination :

instrument sonore, ton dur, voix harmonieuse, viande tendre, mets liquide, chemin raboteux, raisin sec.

S'il y avoit des adjectifs pour distinguer les diverses sensations de l'odorat ; ils se conformeroient sans doute à la marche de ceux des autres sens : mais je n'en connois point, ou dumoins d'autres que ces trois, *odoriférant, suave, punais*, dont la signification est très générale. Quand on veut spécifier les effets de cette sensation ; on lui applique des épithetes d'un autre genre ; lesquelles, ne lui étant point particulièrement dé-

vouées, ne présentent aussi ces effets que sous des aspects vagues qui n'en désignent pas précisément la nature, telles que *bonne*, *mauvaise*, *gracieuse*, & autres pareilles. Continuons à devider nôtre peloton.

Les adjectifs nominaux qui naissent d'une opération ou de quelque production d'effet laissent marcher devant eux le substantif qu'ils qualifient :

procurateur actif, *mot expressif*, *coutume abusive*, *lieu accessible*, *événement possible*, *matière combustible*, *esprit visible*, *verre malléable*, *cour assidue*, *fièvre accidentelle*, *personne distraite*, *péché actuel*, *proposition illusoire*.

Ceux qui ont rapport à l'existence ainsi que ceux qui expriment une qualité relative à la nature ou à l'espece constitutive suivant le même ordre :

bien réel, *mal nécessaire*, *palais abbatial*, *mot adverbial*, *verbe anomal*, *lettre anonyme*, *acte authentique*, *sens grammatical*, *expression littérale*, *contrat*

clandestin , discours concis.

Ceux de nation se sont aussi détachés de la place antérieure :

cour aulique , empire ottoman , politique angloise , mode françoise , musique italienne , accent gascon , langage chinois , beauté romaine.

Ceux que les qualités morales ont produits, soit en bien soit en mal, tels que

aimable , admirable , abominable , savant , prudent , arrogant , impertinent , artificieux , avare , auguste , cruel , charitable , fidele , glorieux , timide , véritable ,

ceux-là, dis-je, ne sont point déterminés à l'une des deux places préférablement à l'autre. Ils précèdent leur substantif ou marchent à sa suite selon le goût de l'orateur ; qui doit néanmoins consulter les circonstances particulières, s'attacher à distinguer dans chaque occasion ce qui convient le mieux à la beauté du stile ; surtout préférer ce qui favorise

le plus la netteté, la force du sens, & l'agrément de l'oreille.

Il y a quelques adjectifs nominaux que l'Usage a fixés à la première place avec de certains substantifs, & à la seconde avec d'autres. Par exemple, on dit toujours,

action juste, personne juste, homme juste,

action basse, sale basse, plancher bas :
mais on dit,

juste prix, juste colere, juste défense :

bas prix, bas Languedoc, basse Normandie.

L'usage enseignera quels sont les autres adjectifs qui se trouvent dans le cas des deux que je viens de donner pour exemples.

Enfin je ne vois d'adjectifs qui prennent constamment la place antérieure que les suivans :

beau, bel, bon, grand, gros, saint, petit, jeune, vieux, vieil :

& ils s'en départent même dans deux

circonstances ; celle où ils sont employés pour faire comparaison , soit de supériorité soit de similitude , & celle où il s'agit d'un détail de description ; car alors ils laissent passer le substantif avant eux. Ainsi , quoiqu'on dise ,

*beau jardin , bel homme , bon garçon ,
grand capitaine , gros arbre , saint re-
ligieux , sainte Anne , petit animal ,
jeune enfant , vieux pécheur , vieil
officier ;*

on dira cependant , acause des circonstances de comparaison & de description ,

un berger plus beau qu'Adonis :

un capitaine aussi grand que César :

*une femme belle , grande , bienfaite , &
vertueuse :*

une personne petite , vieille , & laide.

Les deux adjectifs *cher* & *vrai* ayant chacun deux significations , occupent en vertu de l'une la place antérieure , & en vertu de l'autre la postérieure. Dans le sens moral de l'amitié on dit ,

il est son cher ami :

dans le sens littéral du prix on dit,
ce fut un repas cher.

Lorsque *vrai* est employé pour appuyer sur la réalité de la chose, il se place avant le substantif :

il est un vrai charlatan :

c'est une vraie fable.

Il ne vient qu'après, lorsqu'il sert à marquer la véracité de la personne qui parle ou la conformité du discours avec le fait qui en est le sujet :

il est homme vrai :

c'est une nouvelle vraie.

S'il se trouve dans la Langue quelque adjectif dont le rang ne puisse pas être fixé par les remarques que je viens de faire ; ce sera à un Dictionnaire bien construit à y suppléer ; puisque c'est à cette sorte d'ouvrage qu'on destine le détail dans lequel les Principes ne peuvent & quelquefois même ne doivent pas descendre.

Il me reste encore une chose à ob-

server sur l'ordre de cette marche : c'est qu'il y a quelques adjectifs qui placés devant le substantif font un sens tout différent de celui qu'ils expriment lorsqu'ils ne sont mis qu'après lui. Le nombre n'en est pas grand : les voici tous en exemples autant que la mémoire peut me les rapeler.

galant homme, pauvre homme, honnête homme, vilain homme, cruelle femme, furieux animal,

sont toute autre chose que

homme galant, homme pauvre, homme honnête, homme vilain, femme cruelle, animal furieux.

Galant homme dit un caractère ouvert, noble, accompagné de bonnes manières qui font qu'on est goûté de tous ceux dont on est connu : & *homme galant* ne dit précisément que de l'étude à plaire aux femmes & de l'assiduité à les cultiver. *Pauvre homme* annonce un défaut d'esprit ou de talens : mais *homme pauvre* exprime uniquement le manque de for-

tune. *Honnête homme* désigne de la probité, & quelquefois une éducation au-dessus de celle du bas peuple : pour *homme honnête*, il a rapport aux politesses & aux civilités extérieures qu'on se fait quand on se rencontre & qu'on se voit. *Vilain homme* présente tantôt quelqu'un de desagréable par la figure ou par la malpropreté, tantôt quelqu'un de déplaisant par les manieres & par les vices : & *homme vilain* présente celui qui manque de générosité ou qui est d'une épargne fordide dans sa dépense. *Cruelle femme* dit celle qui ne se laisse point toucher par les instances les plus vives ou qui tourmente elle même par les instances les plus fortes : mais *femme cruelle* dit celle qui cherche à faire du mal par haine ou par vengeance, & qui est souvent la cause de grands crimes. Enfin *furieux animal* en indique une grandeur & une grosseur prodigieuse ou même l'énormité : & *animal furieux* regarde la férocité ou la colere.

Quelquefois la diversité des adjectifs produit de la différence dans la signification d'un même substantif auquel on les joint. Par exemple, personne ne doute que le mot de *misere* employé avec la qualification d'*humaine* n'ait un autre sens que lorsqu'il est employé avec celle d'*affreuse*. On sent parfaitement, du moins quand on fait sa Langue, que l'*affreuse misere* présente le malheureux état d'une extreme pauvreté, ou celui auquel on est réduit par le manquement de ce qui est absolument nécessaire soit pour la vie soit pour la santé. Que la *misere humaine* désigne les petiteesses les fautes & les foibleesses auxquelles l'homme est plus ou moins sujet selon le plus ou le moins de vertu dont son ame se trouve douée. Que les riches sont à l'abri de la premiere misere : mais que quelquesuns d'eux sont d'autant plus affectés de la seconde qu'ils ont moins d'occasions de faire usage de cette force

d'ame que les besoins & les traverses mettent à l'épreuve.

Toutes ces diverses nuances naissant de l'union & de l'arrangement des mots font, dans la Langue Françoisse, des délicatesses & des finesse de sens qui la dédommagent de la force & de l'énergie que la Latine peut avoir audeffus d'elle. Ainsi n'estimons pas tant celleci que cela nous fasse mépriser l'autre ; tout me paroît assez bien compensé.

Ce qui concerne la construction des Adjectifs avec les autres parties d'oraison, pour énoncer ensemble un membre de phrase, se trouve compris dans ces trois points que je viens de discuter, concordance avec la dénomination qu'ils qualifient, admission exclusion ou répétition d'article, & ordre de marche à observer avec leurs substantifs. Mais outre ces points généraux de syntaxe, il est encore quelques regles particulieres, qui leur sont propres dans l'économie du discours, & qu'on ne peut rapor-

ter aux précédentes. Elles sont au nombre de six, & me paroissent n'avoir été gueres connues de nos Grammairiens ou dumoins avoir été omises dans leurs ouvrages; quoique le pouvoir de l'Usage, qui les a établies, les fasse inviolablement observer.

La premiere de ces regles est que des quatre classes auxquelles j'ai réduit tous les adjectifs, ceux de la derniere, dits Pronominaux, peuvent qualifier par indivis ceux des trois autres classes conjointement avec le substantif qu'ils accompagnent. On dit,

mon tendre ami :

leur premiere enfance :

cette haute pyramide :

quelques fâcheux contretens :

ses airs décidés.

La seconde regle donne aux adjectifs de la troisieme classe, dits Numéraux, la même propriété qu'ont ceux de la quatrieme, mais seulement à l'égard des Nominaux & des Verbaux; les Prono-

minaux ne pouvant être sujets à leur qualification :

le premier morceau convoité fut le premier mets défendu.

La troisième règle consiste à ôter absolument aux adjectifs des deux premières classes la propriété de faire tomber leur qualification par indivis conjointement sur le substantif & sur les autres adjectifs dont il peut être accompagné. On ne diroit donc pas ,

c'est une grande sotte personne.

Il faudroit , pour exprimer ce sens , supprimer la dénomination *personne* & transporter l'adjectif *sotte* au service dénominatif en disant seulement ,

c'est une grande sotte ,

ou modifier *sotte* par un adverbe équivalent à l'adjectif *grande* , qu'on supprimeroit , & dire

c'est une très sotte personne.

Mais, dira-t-on, ces adjectifs ne peuvent-ils pas se trouver plusieurs ensemble pour qualifier une même dénomination ?

fans doute ; mais aucun ne réunit dans l'objet de sa qualification les autres adjectifs avec le substantif. Ils ne sont joints que par énumération , se rapportant chacun séparément & uniquement au substantif nullement à l'autre adjectif. C'est en ce sens qu'on dit très bien ,
une grande & sottz personne.

Ces trois regles concernant la qualification indivise , accordée aux uns , refusée aux autres , sont fondées en raison. On peut assez aisément la sentir ; mais on ne fauroit la bien expliquer sans avoir recours à une métaphysique qui pourroit n'être pas goûtée , & que par ce motif je m'abstiens d'étaler ici , n'étant d'ailleurs d'aucune utilité pour l'instruction. Je me contente donc de dire que les maximes de l'Usage n'en sont ni moins sûres ni moins belles , quoique les principes en soient souvent cachés sous une enveloppe ; qui peut , dans la recherche des causes , fatiguer le raisonnement , mais qui , dans la pratique , ne nuit pas à la délicatesse du langage.

La quatrième règle accorde aux seuls adjectifs des deux premières classes, Nominatifs & Verbaux, d'être susceptibles de modifications. Les Numéraux n'en admettent point, & encore moins les Pronominaux. On peut dire,

*extrêmement beau, parfaitement poli ;
peu gracieux :*

mais il n'y a rien à ajouter ni à diminuer aux qualifications de

premier, mon, quelques, chaque,
& à toutes celles enfin des deux dernières classes.

La cinquième règle défend aux adjectifs pronominaux de se trouver deux ensemble pour qualifier le même substantif, excepté à *Ce*, à *Un*, & à *Tout*; permettant à celui-ci la compagnie de ceux qui qualifient par un rapport personnel, à *Ce* celle de *certain*, & à *Un* celle de *tel* & de *certain*; bien entendu que ces trois privilégiés prendront toujours dans ces occasions la première place :

tous ses amis n'ont pu le sauver du malheur qui le menaçoit : malgré tout leur

*crédit on a renversé toute sa fortune :
vous remettez vous ce certain original
qui nous apostropha au bal ?*

un tel capitaine mérite un bon historien.

Il est enfin une sixieme regle par laquelle l'Usage a mis une parfaite antipathie entre les pronoms & les adjectifs pronominaux , à une seule exception près en faveur de *Tout* , adjectif toujours singulier & privilégié , à qui de trente-cinq pronoms selon nôtre calcul il est permis d'en affecter onze , savoir ,

NOUS , VOUS , EUX , LEQUEL , CE ,
CELUI , CECI , CELA , CELUICI ,
CELUILA , LE.

Les trois premiers , qui sont personnels , le font marcher à leur suite ; les sept suivans s'en font précéder ; & le dernier par un gout singulier ne le veut ni devant ni immédiatement après lui ; il le fait reculer jusqu'au-delà du verbe qui remplit dans la phrase la fonction d'attributif , ou dumoins jusqu'après l'auxiliaire s'il y en a un :

c'est nous tous qu'il faut blamer :

*tout cela ne fait rien à tout ce que je vous
ai dit de tous ceux de la première
classe :*

*je les ai tous éprouvés, & je les trouve
tous très bons.*

Quoique j'aie assez clairement établi, dans le second de ces Discours, la différence qu'il y a entre le participe & l'adjectif verbal qui en est formé ; je crois pourtant qu'il ne fera pas hors de propos d'appuyer encore sur cette distinction. Il n'est pas douteux que tous les verbes, de quelque espèce qu'ils soient, n'aient un participe ; car sans lui ils ne pourroient avoir de préterit ni aucun des temps composés. Comme on dit dans l'espèce active,

*il a dérobé, il a exprimé, il a déchiré, il
a béni, il a choisi, il a averti, il a
pris, il a clos, il a conclu, il a lû, il
a vû, il a battu, il a fondu, il a feint,
il a joint ;*

de même dans l'espèce réciproque on dit,

il s'est soucié , il s'est promené , il s'est ingeré , il s'est accroupi , il s'est morfondu , il s'est désisté , il s'est abstenu ;
 & dans l'espece neutre on dit également par le moyen d'un participe ,

il a parlé , il a erré , il est tombé , il a menti , il a jouï , il a profité , il a couru , il a déchû , il est chû , il est mort ce matin.

Il est aussi très certain que les participes des verbes actifs ne sont pas les seuls dont il se forme des adjectifs verbaux ; puisqu'il y en a plusieurs qui ont leur source dans un participe de verbe neutre , & quelquesuns dans celui du réciproque. On dit ,

un enfant accroupi , une personne enrhumée , une pierre tombée , une affaire délibérée , un fruit pourri , un homme mort.

Il est encore très évident que beaucoup de participes des verbes neutres & réciproques ne forment point d'adjectifs : on ne peut pas dire ,

un homme erré, une chose parlée, un ministre soucié, une personne jouie.

Cette incapacité d'être employé en adjectif se trouve aussi dans quelques verbes actifs. Quoiqu'on dise,

il a bien discerné cette personne, il a beaucoup lamenté son malheur ;

on ne diroit pourtant pas ;

une personne discernée, un malheur lamenté.

Il est donc constant par tous ces usages qu'une partie des participes répugne au service de qualification, lequel constitue la nature de l'adjectif : que néanmoins ils doivent avoir & ont en effet une même essence constitutive commune à tous : & que cette essence ne pouvant être celle de l'adjectif est nécessairement autre chose. Comme ils sont un mode de verbe, elle consiste dans une certaine manière de représenter l'action & l'événement ; ainsi que je l'ai expliqué en son lieu. Par conséquent lorsqu'on voit le mot qui est participe être dans

une autre occasion simplement employé à qualifier ; il faut conclure que c'est ou par transport de service , ou par voie de formation & dérivation , dont toutes les Langues se servent pour tirer d'une es- pece les mots dont elles ont besoin dans une autre , où elles les placent & dès lors en établissent la différence. Aureste il n'importe pas que dans la maniere de les tirer de leur source il n'y ait aucun changement quant au matériel : les mots formés n'en seront pas moins distingués de ceux à qui ils doivent leur origine.

Ajoutez à tout cela qu'on n'a jamais confondu avec le gérondif l'adjectif qui en vient ; quoiqu'il ne se forme pas autrement que celui qui vient du participe : qu'ainsi il faut penser de l'un comme de l'autre.

Rampantrampante, obligeant obligeante, fatigué fatiguée, perdu perdue, i
se font par même analogie sans la moindre altération du gérondif nonplus que du participe. Qui ne sentira pas aussi que

le service de ces quatre mots dans les quatre premières frases suivantes est essentiellement différent de celui qu'ils font dans les quatre autres frases qui viennent après ?

Un esprit rampant ne parvient jamais au sublime :

une personne obligeante se fait aimer de tous ceux qui la connoissent :

l'ame n'a guere de vigueur dans un corps fatigué :

ce n'est jamais peine perdue que de rendre service même aux ingrats :

tels vont rampant devant les Grands pour devenir insolens avec leurs égaux :

cette dame est bonne obligeante toujours quand elle le peut :

il est juste de se reposer après avoir fatigué :

nous avons perdu une amie que nous ne cesserons de regretter.

Je finirai ce Discours comme le précédent par une discussion sur les Remarques de Vaugelas, Il en a fait deux à

l'occasion de *quelque*. La premiere est qu'il y a un adverbe tout semblable à cet adjectif pronominal ; qu'on le distingue en ce qu'il ne prend point S finale quand il se trouve joint à des pluriels : & qu'alors il signifie *environ*, dont il donne cet exemple ,

ils étoient quelque cinq cents hommes.

Cette façon de parler étoit sans doute en usage du temps de cet illustre auteur. Mais je remarque que *quelque* est aujourd'hui adverbe dans un autre sens : on ne s'en sert plus , ce me semble , pour *environ*, & l'exemple cité ne seroit pas du bon usage. Ce mot n'est tel que lorsqu'il est mis devant un adjectif pour en marquer le degré d'une maniere indéfinie & par supposition, ainsi que dans les phrases suivantes :

*il faut toujours se défier des Courtisans
quelque sinceres qu'ils paroissent :*

*les princes ne peuvent guere empêcher
qu'on ne les trompe quelque sages qu'ils
soient.*

La seconde remarque de Vaugelas regarde une méprise entre les adjectifs *quelque* & *quel*. Il assure qu'au-delà de la Loire on se sert ordinairement du dernier où il faudroit le premier : au lieu de dire, par exemple,

*quelque mérite qu'on ait il faut de plus
être heureux,*

on y dit,

quel mérite qu'on ait,

ce qui est une faute. Pour empêcher qu'on ne la fasse, il a cherché une règle & a cru la trouver dans le goût de l'oreille. Il décide qu'il faut toujours se servir de *quelque* excepté quand le mot *que* doit immédiatement suivre : qu'alors, pour éviter la cacophonie, *quel* doit figurer à sa place : qu'ainsi l'on diroit,

quelle qu'en puisse être la cause :

mais qu'un petit mot entre deux fait replacer le premier :

quelqu'enfin qu'en puisse être la cause.

Corneille n'aplaudit pas à cette dernière décision : il croit avec raison qu'il

faut dire *quelle enfin* &c. & non *quelqu'enfin*. Il n'ajoute pourtant aucune regle pour empêcher de confondre dans ces occasions l'un de ces adjectifs avec l'autre. Voici ce qu'un profond examen m'a persuadé être la vraie & sûre maniere de ne s'y pas méprendre. Il faut d'abord connoître précisément où la méprise peut avoir lieu : ce n'est que dans les tours de frase où le mot *que* venant à la suite de ces adjectifs se trouve avant le verbe qui fait fonction d'attributif; comme on le voit dans les exemples cités & dans ceuxci :

quelque amitié que vous ayez :

quelle que soit l'amitié que vous avez.

Cela bien entendu, ce n'est ni la cacophonie ni la proximité immédiate de *que* qui fait employer *quelque* dans le premier exemple & *quelle* dans le second. C'est la position du substantif qualifié qui fait regle. Si ce substantif est placé avant *que* & par conséquent avant l'attributif; c'est de *quelque* dont il faut se servir : & alors

que est un pronom relatif désignant l'amitié & faisant fonction d'objectif du verbe *ayez* dans l'exemple rapporté. Si ce substantif ne vient qu'après le mot *que* à la suite de l'attributif ; c'est *quel* qu'il faut employer : & alors le *que* est une conjonction conductive qui unit ici l'objectif *quelle* avec son attributif *soit*, dont *amitié* est le subjectif. Je n'ai trouvé dans cette maxime aucune exception.

Fin du premier Volume.

1443

10/15





